

« Ce travail n'a pas été rédigé en vue d'une publication, d'une édition ou d'une diffusion. Son format et tout autre partie de son contenu répondent donc à cet état de fait. Le contenu n'engage pas l'Université de Lausanne. Ce travail n'en est pas moins soumis aux règles sur le droit d'auteur. À ce titre, les citations tirées du présent mémoire ne sont autorisées que dans la mesure où la source et le nom de l'auteur-e sont clairement cités. La loi fédérale sur le droit d'auteur est en outre applicable. »

Remerciements

La rédaction du présent mémoire ainsi que l'accomplissement de cette recherche ont été possibles grâce à l'aide, l'appui et le soutien de différentes personnes.

J'aimerais tout d'abord remercier tous les participants à mon enquête qui, à travers leur disponibilité et leur gentillesse se sont mis à disposition pour prendre part à ma recherche afin de permettre ma récolte de données.

Ensuite, je souhaite remercier mon directeur de mémoire, Patrick Rérat, ainsi que Laura Hostettler Macias pour leur disponibilité, leurs conseils et leur soutien tout au long de ma recherche. Un grand merci également à Siegfried Alberton pour avoir accepté d'expertiser mon travail.

J'aimerais remercier les différents coordinateurs des Masterplan et aussi Aron Piezzi, Manuel Gamper et Edoardo Slerca pour leur disponibilité et les précieuses informations fournies.

Merci à Anouschka pour la relecture du français et à Roberto Briccola pour les photos récoltées.

Merci finalement à ma famille et à mon copain Gioele, pour m'avoir toujours soutenue et merci à mes amies, en particulier Camilla, Serena, Melisa et Micaela qui ont rendu mes années académiques inoubliables.

Résumé

Les vallées souffrent du dépeuplement et du vieillissement de la population en raison de la pénurie d'emplois, de services et de la distance avec les centres urbains dans lesquels ceux-ci sont concentrés. Le télétravail, qui s'est davantage diffusé suite au COVID-19, est une solution qui permet de travailler tout en résidant loin du lieu de travail. Est-ce que le télétravail pourrait donc permettre aux vallées de redevenir des sites résidentiels attractifs et participer à la revitalisation de ces dernières ?

Ce mémoire de recherche traite expressément cette problématique. Vingt personnes pratiquant le télétravail et vivant dans le Val Verzasca et la Vallemaggia au Tessin (CH) ont été interviewées.

Les résultats montrent que le télétravail permet à des personnes qui souhaitent s'installer dans les vallées, en raison de l'attachement qu'ils ont avec celles-ci, ou notamment des opportunités immobilières ou du cadre de vie qui est présent, de pouvoir le faire. En effet, il permet d'éviter une partie ou la totalité des trajets pendulaires en rendant la vie dans la vallée plus agréable aussi pour ceux qui y habitaient déjà avant de pratiquer le télétravail. Il peut donc indirectement aussi contribuer à maintenir des résidents dans les vallées. Il permet aussi de rester impliqués ainsi que d'avoir plus de temps à consacrer à l'engagement dans des activités associatives de la vallée. Le télétravail représente donc une opportunité pour la revitalisation des vallées. Toutefois, ce phénomène est soumis à plusieurs limites tels que le type de profession, le pourcentage de télétravail pratiqué, la certitude de pouvoir exercer cette pratique dans le futur et l'acceptation de vivre dans un lieu soumis à des défis. La revitalisation des vallées ne pourra donc pas compter que sur le télétravail mais sur une autre variété de mesures qui visent à garder des services sur place et une offre en termes de logements et d'activités afin de garantir un cadre de vie intéressant qui puisse permettre de garder ainsi que d'attirer de nouveaux résidents.

Abstract

Telework: An Opportunity for the Revitalisation of Peripheral Regions?

Case Study of Verzasca and Vallemaggia, Two Valleys of Ticino

Valleys are suffering from depopulation and an ageing population due to lack of employment and services and because of the distance from urban centres. Telework, which has become more widespread after the COVID-19 pandemic, is a solution that allows people to work while living far from workplaces. Could teleworking contribute to the revitalization of the valleys by enabling them to become attractive residential sites again? This research specifically addresses this issue. Twenty teleworkers living in Verzasca and Vallemaggia, two valleys of Canton Ticino, were interviewed. The results show that people who wish to settle in the valleys because of their attachment to them, or because of the real estate opportunities and the quality of the local living environment, are able to settle in thanks to telework. Indeed, commuting can be avoided through teleworking. This makes life in the valleys more pleasant even for those who lived there before the advent of teleworking. Teleworking can therefore indirectly contribute to entice people to remain in valleys. By giving one the opportunity to have more free time, teleworking allows one to remain committed to the social life of the valleys, for example by participating in associative activities. Thus, telework represents an opportunity for the revitalisation of the valleys. However, this phenomenon is subject to several limitations such as the type of profession, the percentage of telework practiced, the uncertainty concerning the future viability of teleworking and the challenging living location. For this reason, the revitalisation of the valleys will not only rely on teleworking but also on a variety of other measures aimed at keeping services in place and at increasing the offering of housing and activities. This will guarantee an interesting living environment that can attract new residents and encourage those who already live there to stay.

Mots clés / Keywords

Télétravail | Coworking Space | Choix résidentiel | Politiques de développement | Masterplan | Parcours de vie | Mode de vie | Repeuplement | Multilocalité | Tessin | Val Verzasca | Vallemaggia

Telework | Coworking Space | Residential Choice | Development Policies | Masterplan | Life Course | Lifestyle | Resettlement | Multilocality | Ticino | Verzasca Valley | Vallemaggia

Le télétravail : Une opportunité pour la revitalisation des régions périphériques ?

Table des matières

Remerciements	3
Résumé	4
Abstract	5
Mots clés / Keywords	5
1. Introduction	11
2. Problématique	13
2.1 Télétravail et développement des régions rurales.....	13
2.2 Choix résidentiel.....	20
2.3 Mode de vie.....	26
2.4 Questionnement.....	27
2.5 Hypothèses de recherche.....	28
3. Méthodologie	29
3.1 Entretiens.....	30
3.2 Analyse des données	33
4. Contexte	33
4.1 Politiques fédérales et cantonales de développement pour les zones périphériques.....	34
4.2 Vallemaggia	35
4.2.1 Situation géographique, démographique et économique.....	35
4.2.2 Masterplan Haute Vallemaggia	42
4.2.3 Promotion du télétravail dans la Vallemaggia.....	43
4.3 Val Verzasca	44
4.3.1 Situation géographique, démographique et économique.....	44
4.3.2 Masterplan Val Verzasca	49
4.3.3 Promotion du télétravail dans le Val Verzasca	51
4.4 Résumé caractéristiques zones d'étude	52
5. Analyse	53
5.1 Pratique du télétravail.....	53
5.1.1 Profil des télétravailleurs	53
5.1.2 Choix et début du télétravail.....	56
5.1.3 Télétravail et COVID-19.....	58
5.1.4 Organisation hebdomadaire.....	59
5.1.5 Lieu du télétravail.....	61
5.1.6 Avantages du télétravail.....	62
5.1.7 Désavantages du télétravail.....	65
5.2 Choix résidentiel.....	68
5.2.1 Le pied à terre – l'habitat multilocal.....	72
5.2.2 Freins et limites à habiter la vallée	73

5.2.3 Avantages et opportunités de vivre dans la vallée	75
5.3 Mode de vie et implication dans la vie de la vallée	76
5.4 Télétravail : un moyen de redynamiser les vallées ?	78
5.4.1 Le télétravail dans la vallée : une opportunité avec des limites	79
5.4.2 Les centres de coworking : entre fans et sceptiques	80
5.4.3 Une revitalisation grâce aux maisons secondaires et au tourisme	83
5.4.4 Perspectives futures liées au télétravail et au choix résidentiel	85
6. Discussion	86
7. Conclusion	90
Bibliographie.....	93
Annexes	99
Annexe 1 : Grille d'entretien télétravailleurs	99
Annexe 2 : Grille d'entretien coordinateurs Masterplan	100

Liste des illustrations

Figure 1: Croissance annuelle de la population résidente permanente en Suisse entre 1981-2020 (Crédit Suisse, 2022)	25
Figure 2: Solde migratoire interne suisse par type de commune, en % de la population résidente permanente (Crédit Suisse, 2022)	25
Figure 3: Canton du Tessin avec la Vallemaggia en évidence (Tschubby, 2005).....	36
Figure 4: Vallemaggia et ses vallées secondaires (Swisstopo, 2022 modifiée par Morisoli, 2022)	36
Figure 5: Noyaux historiques dans la Val Bavona (Ascona Locarno, s.d.)	37
Figure 6: Evolution de la population dans la partie supérieure de la Vallemaggia (OFS élaborés dans Gruppo Multi, 2022a)	37
Figure 7: Evolution de la population dans la partie inférieure de la Vallemaggia (OFS élaborés dans Gruppo Multi, 2022a)	38
Figure 8: Confrontation de l'âge de la population selon le genre dans la partie supérieure de la Vallemaggia entre 2009 et 2019 (OFS élaborés dans Gruppo Multi, 2022b et traduits par Morisoli, 2022)	39
Figure 9: Confrontation de l'âge de la population selon le genre dans la partie inférieure de la Vallemaggia entre 2009 et 2019 (OFS élaborés dans Gruppo Multi, 2022b et traduits par Morisoli, 2022)	39
Figure 10: Nombre et catégories de propriétaires des différents types de logements dans la Vallemaggia (OFS élaborés dans Gruppo Multi, 2022b et par Morisoli, 2022)	41
Figures 11, 12 et 13 : Salle de conférence et espaces de travail du centre de coworking à Cevio (Morisoli, 2022)	44
Figure 14: Val Verzasca (Swisstopo, OpenStreetMap, élaborés et présentés dans DHS, 2020).....	45
Figure 15: Pont de Lavertezzo et rivière Verzasca (Ascona Locarno, s.d.).....	45
Figure 16 : Village de Sonogno, au bout du Val Verzasca (Morisoli, 2022).....	46
Figure 17 : Evolution de la population de la vallée dans la dernière décennie (Gruppo Multi, 2022a).....	47
Figure 18 : Confrontation âge population selon le genre dans le Val Verzasca entre 2009 et 2019 (OFS, élaborés dans Gruppo Multi, 2022b et traduits par Morisoli, 2022).....	47
Figure 19 : Anciennes maisons en pierre dans le village de Sonogno avec, dans une de celles-ci, un atelier artisanal à l'intérieur (Morisoli, 2022).....	48
Figure 20 : Photomontage qui représente l'idée du projet de la création de la nouvelle Coop dans la vallée (Forni, 2022).....	50
Figures 21, 22, 23, 24 et 25 : Espaces de travail, entrée et salle de conférence du centre de coworking à Brione, Val Verzasca (Morisoli, 2022 et Fondazione Verzasca, s.d.).....	51-52

Liste des tableaux

Tableau 1: Nombre d'habitants et âge de la population en 2019 pour les différentes communes de la Vallemaggia (Ufficio di statistica, 2021 élaborés et présentés par Morisoli, 2022).....	38
Tableau 2: Nombre d'emplois et pourcentage dans les différents secteurs pour les différentes communes de la vallée en 2018 (Ufficio di statistica, 2021, présentés par Morisoli, 2022).....	40
Tableau 3 : Nombre et division par secteur des emplois dans le Val Verzasca en 2020 (Ufficio di statistica, 2021)	48
Tableau 4: Confrontation des caractéristiques principales du Val Verzasca et de la Vallemaggia.....	52
Tableau 5: Présentation du profil des télétravailleurs interviewés	53
Tableau 6: Situation professionnelle des interviewés.....	54
Tableau 7: Pratique du télétravail pour les différents télétravailleurs.....	60
Tableau 8: Lieux dans lesquels les interviewés pratiquent le télétravail et nombre de personnes.....	62
Tableau 9: Principaux facteurs déterminant le choix résidentiel dans la vallée ainsi que l'influence du télétravail dans l'installation dans la vallée de la part des interviewés.....	71

1. Introduction

À partir des années 1960, le phénomène de l'exode rural a causé un dépeuplement des vallées et un déplacement vers les centres urbains à cause du développement du secteur industriel et ensuite tertiaire (Cerutti, 2003). Les offres d'emplois dans ces secteurs étaient et sont donc encore aujourd'hui concentrées surtout proches des villes. Au contraire, les vallées plus marginales proposent un nombre réduit d'emplois, notamment dans le secteur primaire ou dans le tourisme.

Aujourd'hui, à l'aide des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), il est possible, en particulier pour la catégorie des cols blancs (Latour, 2009 cité dans Brunet & Rieucou, 2019), de travailler à distance de son propre lieu de travail. La pratique du télétravail, ses modalités et ses conditions doivent être concordées avec l'employeur (Ollivier, 2017). Il s'agit toutefois d'une méthode de travail qui permet généralement une grande liberté aux personnes qui la pratiquent, car elle permet de mettre en place des routines de vie qui sont plus programmées et adaptées aux besoins de la personne et de ses intérêts au-delà du travail (Sajous, 2015).

La numérisation permet de rester connecté et de pouvoir travailler, grâce au télétravail, tout en habitant même dans des zones rurales (Schier et al., 2015 cité dans Perlik, 2015). Avec la possibilité du télétravail, les régions de montagne, dépourvues d'offres de travail, pourraient donc redevenir des sites attractifs (ARE/SECO, 2019). En effet, la politique fédérale pour les espaces ruraux et les régions de montagne vise à promouvoir le télétravail comme opportunité pour pouvoir les revitaliser (ARE/SECO, 2019).

Cette pratique était toutefois généralement considérée comme étant marginale. En effet, comme Baruch l'affirmait, « il est peu probable qu'elle devienne très diffusée dans un avenir prévisible » (Baruch, 2001, p.118). Ce dernier mentionnait cependant qu'elle pouvait devenir une pratique plus utilisée dans le cas d'une crise de l'énergie ou des transports (Baruch, 2001, p.118). Un autre type de crise, la crise sanitaire due au COVID-19, a en effet permis une accélération vers l'utilisation du télétravail. Avec la décision du confinement, des cours à distance dans les écoles et les universités ainsi que l'obligation du télétravail, les gens se sont retrouvés à devoir maîtriser et à pratiquer cette modalité de travail.

Cette période d'expérimentation et les effets d'apprentissage qu'elle a produit pourraient avoir mené plusieurs personnes à considérer le télétravail comme une méthode faisable et utile. En effet, pour certaines personnes habitant loin de leur lieu de travail, cette modalité pourrait être utile afin d'éviter de nombreux déplacements hebdomadaires. De plus, d'autres personnes pourraient prendre la décision d'aller habiter plus loin des centres grâce à la pratique de cette modalité. Le télétravail pourrait donc représenter une modalité qui permet de maintenir des résidents dans les régions périphériques ainsi que d'en attirer d'autres.

Le télétravail pourrait également permettre une utilisation accrue des maisons secondaires car il permet aux vacanciers de pouvoir alterner des journées de vacances à des journées de télétravail afin de pouvoir séjourner plus longtemps dans les vallées.

L'ensemble de ces facteurs permettrait au télétravail de représenter une modalité qui ramène des résidents ou vacanciers qui consomment plus longtemps dans les vallées et qui participent à la vitalité de ces dernières.

Après avoir fait cette série de constats, ce qui serait intéressant dans le cadre du présent mémoire serait de comprendre comment, en particulier après les effets d'apprentissage suite à la pandémie, le télétravail représenterait un moteur qui permet de maintenir ou de faire s'installer de nouveaux résidents dans les vallées en participant à leur revitalisation. Les vallées qui ont été choisies comme cas d'étude se situent au Tessin : il s'agit en particulier du Val Verzasca et de la Vallemaggia, deux vallées marginales situées dans la région de Locarno, qui ont souffert et souffrent actuellement du dépeuplement, à l'exception de certaines communes situées à proximité des centres (AdminStat, 2018). Elles comptent également la présence, sur leur territoire, de centres de coworking, des espaces qui offrent l'opportunité de pouvoir pratiquer le télétravail.

A travers cette recherche, l'objectif est d'abord d'observer et de comprendre le contexte et la situation démographique, économique et sociale de ces vallées et d'explorer les différentes stratégies et politiques qui sont mises en place pour les revitaliser. Le rôle et la promotion du télétravail parmi les politiques de revitalisation est également exploré. La pratique du télétravail de la part des habitants de la vallée ainsi que les motivations de leur choix résidentiel sont ensuite analysées afin de comprendre quelle est la catégorie de personnes qui télétravaille et si cette pratique a joué un rôle sur le choix du domicile. Finalement, leur implication dans la vie sociale, politique ou sportive de la vallée est étudiée afin de comprendre si les personnes qui pratiquent le télétravail consomment dans la vallée, participent ou s'engagent pour la revitaliser et pour maintenir une vitalité dans celle-ci. D'autres aspects seront aussi partiellement abordés dans le présent mémoire, tels que l'utilisation et la fonctionnalité des centres de coworking présents dans la vallée ainsi que la revitalisation de la vallée grâce à une utilisation accrue des maisons secondaires en lien avec la possibilité de pratiquer le télétravail.

Le mémoire est réalisé à l'aide d'une méthode qualitative ; plus d'une vingtaine d'entretiens informatifs et compréhensifs ont été réalisés. Les entretiens informatifs ont été réalisés avec des managers régionaux afin de mieux comprendre le contexte des deux vallées notamment sur leur situation démographique, économique et touristique et également pour discuter des politiques actuellement en vigueur pour revitaliser les vallées et les éventuelles stratégies pour la promotion du télétravail.

La pratique du télétravail, le choix résidentiel et l'implication dans la vie de la vallée ont ensuite été analysés à l'aide d'entretiens avec des personnes qui sont domiciliées dans la vallée, travaillent hors de la vallée et qui pratiquent le télétravail à temps plein ou partiel.

En ce qui concerne la structure du mémoire, suite à cette partie introductive, le cadre théorique sera présenté avec la revue de la littérature, les approches et concepts théoriques pertinents et utiles à l'analyse, ainsi que le questionnement et les relatives hypothèses de recherche. La démarche de recherche sera ensuite présentée avec une explication des méthodes utilisées. Le contexte des zones d'étude ainsi que les politiques et stratégies de revitalisation qui sont actuellement mises en place seront également présentées. Les chapitres d'analyse de la pratique du télétravail, du choix résidentiel et du mode de vie composeront la partie plus riche du mémoire. La possibilité de revitalisation des vallées grâce à cette pratique sera aussi finalement analysée en explorant aussi le rôle des centres de coworking qui sont présents et la possibilité de revitalisation à travers la pratique du télétravail dans les résidences secondaires. Le chapitre de discussion va traiter les chapitres présentés et confronter les résultats de la recherche avec les hypothèses et la littérature existante. Les conclusions finales vont répondre aux questions de recherche et discuter les perspectives futures liées à la revitalisation des vallées grâce au télétravail.

2. Problématique

À l'intérieur de ce chapitre, la revue de la littérature est d'abord présentée avec l'état de l'art sur les études qui ont été réalisées sur la thématique du télétravail, des centres de coworking et sur les stratégies de revitalisation des régions périphériques. Les approches et concepts utiles à l'analyse du choix résidentiel et du mode de vie sont ensuite traités. À la fin du présent chapitre, les questions et hypothèses de recherche sont présentées.

2.1 Télétravail et développement des régions rurales

En ce qui concerne les études réalisées sur la thématique du télétravail, il est important de relever qu'elles constituent un champ de recherche émergent, parallèle au développement et à la diffusion des TIC (Sajous, 2014). En particulier, l'intérêt pour le télétravail a commencé à partir des années '70, quand le terme a été inventé pour définir le travail à distance du lieu de travail et cet intérêt a continué à croître dans les années '90 (Nilles et al., 1976 cités dans Baruch, 2001, p.114).

Plusieurs chercheurs ont tenté de donner une définition de télétravail, une définition universelle n'existe donc pas. Dans le cadre de cette recherche, la définition retenue sera la suivante : « *Le télétravail se produit lorsque les employés effectuent la totalité ou une partie de leur travail physiquement séparés du lieu de travail de leur employeur à l'aide de la technologie [...]* » (Baruch, 2001, p.114).

Nombreux auteurs se sont intéressés à analyser quels sont en particulier les avantages et les inconvénients relatifs à la pratique du télétravail (Baruch, 2001 :115). Metzger et Von Glinow (1988, cités dans Baruch, 2001, p.116) avaient notamment identifié six problèmes qui étaient associés au télétravail : l'isolement social, la présence des enfants, les mécanismes de contrôle pour une

gouvernance efficace, la loyauté et l'engagement, la rareté des incitations non financières et les options limitées de progression de la carrière. Au contraire, Weissbrodt et Giaque (2020) ont souligné dans un article les avantages du télétravail en mentionnant la diminution des coûts, des accidents routiers et de la fatigue. De plus, du temps est gagné pour être davantage utilisé pour les hobbies, le temps libre et pour la famille. L'autonomie est également un point positif du travail à domicile (Weissbrodt & Giaque, 2020).

Télétravail et mobilité

Tissandier et Mariani-Rousset (2019) ont aussi mis en évidence les avantages de cette pratique. Ils ont en effet analysé l'impact du télétravail sur la mobilité ainsi que sur la qualité de vie de ceux qui le pratiquent et les résultats de leur recherche ont montré les aspects positifs qu'il engendre sur la santé, tels qu'un stress mineur ainsi qu'une diminution de la pollution liée au trajets pendulaires (Tissandier & Mariani-Rousset, 2019). En effet, le télétravail permet de limiter ou d'annuler la mobilité quotidienne liée aux déplacements pendulaires et les émissions qui y sont liées (Sajous, 2015). Une étude d'Ecoplan (2015 cité dans Ohnmacht et al., 2020b, p.106-108) a également montré qu'il permet de réduire le trafic qui se génère dans les heures de pointe. De plus, une recherche de Kissling et ses collègues (2012 cités dans Ohnmacht et al., 2020b, p.106-108) a montré qu'une journée de télétravail par semaine par tous les employés suisses permettrait de réduire les émissions de carbone en Suisse de 1%.

Cependant, la diminution de la pollution grâce au télétravail a été rediscutée dans d'autres articles scientifiques. En effet, plusieurs recherches se sont intéressées à étudier les effets du télétravail sur la mobilité et ont montré que ce dernier permet de réduire les trajets pendulaires mais, à l'échelle de la semaine, il peut causer une augmentation des trajets et des distances parcourues (Hostettler Macias et al., 2022). L'étude de Cerqueira et de ses collègues (2020, cité dans Hostettler Macias et al., 2022) montre en effet que les télétravailleurs produisent plus d'émissions de CO₂ que les non-télétravailleurs. Ceci est dû au fait que les télétravailleurs ont tendance à vivre plus loin de leur lieu de travail et donc parcourent des distances plus longues (Cerqueira et al., 2020 ; de Vos et al., 2018 ; Janelle, 1986 ; Muhammad et al., 2007 ; Nilles, 1991 ; Ravalet et Rérat, 2019 cités dans Hostettler Macias et al., 2022). De plus, une étude de Kim et ses collègues (2015 cités dans Hostettler Macias et al., 2022) réalisée aux Etats-Unis a montré également que les télétravailleurs effectuent plus de déplacements non liés au travail par rapport aux non-télétravailleurs. Silva et Melo (2018, cités dans Hostettler Macias et al., 2022) ont aussi mis en évidence le fait que les télétravailleurs font ces déplacements principalement en voiture. Le télétravail seul ne permet donc pas d'affirmer une relative diminution générale des émissions, à cause des effets rebonds qu'il produit.

Télétravail et étalement urbain

Comme précédemment mentionné, le télétravail pourrait amener les personnes à choisir des lieux résidentiels plus écartés des centres, aspect plus approfondi dans le chapitre 2.2. Il pourrait être supposé que le télétravail pourrait donc participer au développement de l'étalement urbain vers des régions plus périphériques (Ohnmacht et al., 2020b, p.108-109). Tayyran et ses collègues (2003, p.192-193) mentionnent donc que les aménagistes et politiciens ont le défi de devoir orienter la tendance à la décentralisation du travail ainsi qu'à la création de structures urbaines multi-nucléaires, suite au développement du télétravail. Ces structures sont composées par des villes satellites avec des activités commerciales et résidentielles situées à l'extérieur des villes centrales. Il s'agit donc d'une structure dans laquelle il est possible de retrouver un air meilleur ainsi qu'une qualité de vie différente par rapport à celle des centres urbains. La présence des politiques, des stratégies et des plans est toutefois nécessaire afin de suivre et orienter cette décentralisation du travail afin qu'elle ne risque pas de se transformer en un étalement urbain, avec les effets négatifs qu'il peut engendrer. La tâche des urbanistes serait donc celle de suivre et d'ajuster ce phénomène à travers les plans d'affectation et les relatives réglementations afin de profiter du télétravail et de l'utiliser comme un instrument permettant de générer des revenus économiques supplémentaires ou également d'améliorer la qualité de vie des individus (Tayyaran et al., 2003, p.192-193).

Profil des télétravailleurs

En ce qui concerne l'angle sous lequel étudier le télétravail, Venkatesh et Vitalari ont proposé trois facteurs tels que l'organisation du travail, la technologie et le ménage (Venkatesh & Vitalari, 1992 cités dans Baruch, 2001, p.116). Baruch et Nicholson (1997, cités dans Baruch, 2001, p.117-118) ont également proposé des conditions et des critères préalables qui permettent de pratiquer cette modalité. Ces derniers sont notamment la situation individuelle et personnelle, la culture organisationnelle, la nature du travail, la possibilité de l'utilisation de la technologie ainsi que la sphère privée liée à la maison et à la famille. Ces facteurs permettent également d'identifier et de déterminer quelles sont les personnes qui pratiquent ou peuvent pratiquer le télétravail.

Des études se sont en particulier intéressées à analyser quels sont les profils des personnes qui pratiquent le télétravail. La recherche de López-Igual et Rodríguez-Modroño (2020, p.1) en est un exemple. Elle a identifié que les profils des télétravailleurs sont hétérogènes mais que les employés de bureau représentent le groupe plus important parmi les travailleurs à domicile. Il existe également un pourcentage important de techniciens qui sont très mobiles et pratiquent occasionnellement le télétravail (López-Igual et Rodríguez-Modroño, 2020, p.1). Les personnes qui utilisent cette modalité de travail ont souvent un travail indépendant, un niveau d'éducation élevé et des professions hautement qualifiées. Mais la démocratisation du télétravail a diminué l'impact qu'ont les facteurs comme l'âge, le fait de vivre dans des zones urbaines ou de posséder un haut statut sur cette pratique. En effet, de

nouveaux groupes de personnes pratiquent de plus en plus le télétravail (López-Igual et Rodríguez-Modroño, 2020, p.11-12).

En ce qui concerne la différence parmi les genres, traditionnellement, le télétravail était associé aux travailleurs masculins. Les femmes sont en effet plus susceptibles de déclarer avoir commencé à télétravailler avec la crise, par rapport aux hommes (López-Igual et Rodríguez-Modroño, 2020, p.11-12).

Les femmes sont cependant aujourd'hui très favorables au télétravail, car cela leur permet de pouvoir concilier leur travail avec les tâches domestiques et le rôle de mère (Sullivan & Smithson, 2007 cités dans Powell & Craig, 2015, p.586) et une facilitation de l'accès à l'emploi (Powell & Craig, 2015). Toutefois, les femmes ont souvent plus de difficulté à scinder les tâches domestiques des responsabilités professionnelles, ce qui cause différentes interruptions et la fragmentation de leur temps de travail à la maison (Ammons & Markham, 2004 ; Mann & Holdsworth, 2003, cités dans Powell & Craig, 2015, p. 586). Les femmes pourraient donc se retrouver dans quelques cas à ne pas apprécier énormément cette modalité de travail, qui réduirait leur temps dédié au travail. De plus, dans les cas où la mère travaille à domicile et le père travaille dans le lieu de travail habituel, cela pourrait causer des inégalités ainsi que renforcer les rôles traditionnels qui voient la mère comme responsable des tâches ménagères (Zang et al., 2020).

Evolution du télétravail

En ce qui concerne l'évolution de la pratique du télétravail, les études de Ohnmacht et ses collègues (2020a, p.13) considèrent que, suite à la pandémie, les voyages virtuels, les vidéoconférences et le télétravail de manière générale continueront à être utilisés sur le long terme. Il est certain que la période de confinement liée à la pandémie du Coronavirus a créé des circonstances exceptionnelles. Le développement futur du télétravail ne semble toutefois pas être particulièrement menacé, étant donné qu'il a apporté plusieurs avantages à plusieurs personnes qui se sont intéressées et qui ont apprécié cette modalité. Il est cependant probable qu'une alternance entre le travail à distance et sur le lieu de travail habituel devienne une solution plus répandue, étant donné le meilleur équilibre qui s'instaure entre surveillance et contrôle, et liberté et autonomie (Weissbrodt & Giaucque, 2020). De toute façon, selon un article de López-Igual et Rodríguez-Modroño (2020, p.12), le télétravail a la forte probabilité de devenir une réalité ainsi qu'une norme plus qu'une exception pour certains emplois.

Centres de coworking

Outre les études sur le télétravail, des recherches se sont en particulier focalisées sur la thématique des espaces de coworking. Ces derniers sont notamment nés au début des années 2000, en premier dans les villes telles que Paris ou San Francisco en visant une offre d'une modalité de travail alternative. Le coworking, en effet, est une organisation du travail particulière qui permet le développement d'initiatives individuelles ainsi que la promotion de la créativité des travailleurs. Il s'agit d'un espace de

bureaux partagés par plusieurs co-travailleurs qui ne travaillent pas forcément pour la même entreprise. Les travailleurs paient le loyer pour avoir leur bureau ainsi que pour pouvoir accéder à d'autres services (Boutillier & Ross, 2021, p.498-500). Ils consistent en des espaces qui permettent, au contraire du télétravail exercé à domicile, d'éviter la problématique de l'isolement social. En ce qui concerne la littérature dédiée à ces espaces, souvent l'accent est mis sur les motivations positives des travailleurs qui y travaillent et qui ont exprimé le fait que cette nouvelle forme d'organisation du travail permet de créer du lien social, de coopérer, de développer des réseaux et des relations professionnelles (Boutillier & Ross, 2021, p.502).

Les coworking - spaces sont des espaces qui se sont de plus en plus diffusés, non seulement dans les zones urbaines, mais dans les zones périphériques également (Thao et al., 2019, cités dans Ohnmacht et al., 2020a, p.2). En Suisse par exemple, entre 2010 et 2018, le nombre de centres de coworking est passé de 25 à 150 (Coworking Switzerland & Deskmag 2018, cités dans Ohnmacht et al., 2020a, p.2). En 2020, environ un quart parmi la totalité des centres de coworking en Suisse (plus de 200) était situé dans des régions rurales (Z'Rotz et Ohnmacht 2020, cités dans Ohnmacht et al., 2020a, p.2). Ces espaces sont apparus par exemple dans des régions de montagne très touristiques comme Davos, Scuol, Laax ou dans l'Oberland bernois (Ohnmacht et al., 2020b, p.104-106). Ils permettent aux résidents et touristes de pouvoir travailler dans un bureau partagé et équipé, proche de leur résidence primaire, secondaire ou de vacances au lieu de devoir se rendre jusqu'au lieu de travail habituel situé à une plus grande distance, dans les centres urbains.

Ce phénomène pourrait faire supposer que la présence des centres de coworking dans les zones rurales permettrait de réduire les émissions de CO₂. Il faut toutefois souligner qu'il a été observé que les émissions de CO₂ dues aux déplacements domicile - travail pour les télétravailleurs dans des espaces de coworking urbains sont inférieures à celles des télétravailleurs dans les espaces de coworking en périphérie (les émissions de CO₂ qui y sont associées sont 2,7 fois plus élevées) (Ohnmacht et al., 2020a, p.7-13). Il ne peut donc pas être directement affirmé, comme pour le télétravail, que la présence des centres de coworking dans les zones rurales permet de réduire les émissions de CO₂.

Les espaces de coworking dans les zones rurales pourraient au contraire amener plutôt à des répercussions économiques positives dans ces régions en renforçant les services locaux comme le magasin du village, les entreprises artisanales, les bars ou les restaurants ainsi que l'hébergement. En effet, ces locaux permettent de revaloriser les régions en tant qu'environnements de travail grâce auxquels d'autres structures peuvent se développer (des commerces notamment) (Ohnmacht et al., 2020b, p.110-111).

Développement des régions périphériques

Le présent mémoire de recherche a pour but d'analyser comment le télétravail permettrait de revitaliser les régions de montagne. Il est donc nécessaire d'abord de s'intéresser à quelles recherches et études

ont été réalisées sur la revitalisation des régions rurales et périphériques et sur la pratique du télétravail dans ces zones.

Le contexte de la plupart des régions rurales est caractérisé par un dépeuplement et un vieillissement de la population. Celle-ci a en effet émigré vers les zones urbaines en raison d'une offre de services plus importante et des opportunités de travail. Les zones périphériques se trouvent donc dans des situations de décroissance démographique à cause de l'abandon des villages de la part de leurs habitants. La population qui reste vieillit et une dégradation économique et environnementale se produit également. Les opportunités professionnelles et les services se réduisent donc toujours de plus en plus dans ces zones. L'objectif des stratégies politiques qui sont donc mises en œuvre dans ces régions est celui d'essayer d'inverser ces tendances à travers des projets et initiatives pour améliorer le contexte démographique, économique et social (Masot & Gascón, 2021, p.1).

L'agriculture était une source de revenu importante et elle était considérée comme l'activité la plus répandue dans les régions rurales. Toutefois, à cause de sa mécanisation et des transformations de l'économie mondiale, elle n'est plus une activité qui permet à tous les habitants des régions plus périphériques de pouvoir en vivre car elle possède une valeur ajoutée faible. D'autres stratégies sont donc mises en œuvre, telles que le tourisme, la revalorisation du patrimoine naturel, des produits agroécologiques ou encore l'introduction des technologies de l'information et de la communication dans ces régions afin de permettre la pratique du télétravail et d'attirer de nouveaux habitants (Masot et Gascón, 2021, p.1-2). Il s'agit donc de deux types de stratégies : celle qui vise à attirer des emplois et celle qui vise à attirer des employés. Ce dernier modèle de développement est appelé économie résidentielle.

Economie résidentielle et télétravail dans les zones rurales

En effet, il existait précédemment principalement le modèle de développement qui visait à attirer des capitaux, des entreprises qui puissent produire et exporter. Ce modèle s'appuyait sur des théories qui considéraient que le lieu de résidence se trouvait dans la zone de production. Au contraire, à partir de la fin du 20^{ème} siècle, grâce à l'augmentation de la mobilité et des pendulaires qui travaillent dans un lieu différent de celui du domicile, un autre modèle de développement est apparu (Segessemann & Crevoisier, 2016). Ce dernier système est nommé « économie résidentielle » et se fonde sur la résidence comme facteur de développement pour attirer des revenus issus du travail, mais aussi des rentes ou du patrimoine. Cette théorie vise à faire en sorte que les personnes viennent surtout habiter et consommer dans la région (Segessemann & Crevoisier, 2016, p.1388). En effet, les centres de production génèrent des revenus pour les personnes qui travaillent dans ces zones, toutefois, ces personnes amènent souvent leurs revenus dans d'autres communes, considérées comme les « cités ou villes dortoirs » (Segessemann & Crevoisier, 2016, p.1401). Etant donné que le télétravail permet à des personnes de vivre en s'éloignant du lieu de travail, ce dernier peut représenter donc un

exemple d'économie résidentielle et une modalité qui permettrait le développement des zones périphériques.

Dans la revue de la littérature, plusieurs recherches s'intéressent aux caractéristiques et aux différents aspects du télétravail dans les régions rurales de plusieurs parties du monde. Un article rédigé par Komorowski et Stanny (2020, cités dans Masot & Gascón, 2021, p.3), traite notamment d'une initiative réalisée en Pologne et promue par l'UE, qui visait la création de villages intelligents. L'objectif était, grâce à la mise en place d'un réseau internet efficace et de nouvelles technologies, de maintenir des résidents dans les régions plus périphériques. La recherche a permis de comprendre que le projet a amélioré la situation économique et amené des opportunités professionnelles dans ces régions (Masot & Gascón, 2021, p.3).

Le télétravail peut non seulement surélever la situation économique des régions rurales mais aussi amener des avantages économiques chez les télétravailleurs. Une étude de Hambly et Lee (2019) s'est en effet intéressée à analyser ce phénomène. L'étude a été réalisée en Ontario, au Canada, pays dans lequel en 2017 une personne sur 14 travaillait à domicile et région dans laquelle une importante initiative pour l'installation du très haut débit (connu sous le nom de SWIFT : SouthWest Integrated Fibre Technology) a été réalisée et financée par l'Etat. L'étude a montré d'une part les coûts économisés par les télétravailleurs par année en fonction du nombre de jours où ils pratiquent le télétravail et d'autre part les avantages du télétravail en termes de réduction du trafic et des accidents (Hambly & Lee, 2019, p.278).

Même Simpson et ses collègues (2003) se sont intéressés au télétravail, en particulier en analysant l'aspect lié à l'isolement et au potentiel de cette modalité de travail dans les zones rurales en Australie. L'étude a montré que plusieurs télétravailleurs habitaient déjà dans les régions rurales avant de pratiquer le télétravail. En ce qui concerne l'isolement, ce dernier n'est pas vraiment perçu par les télétravailleurs. L'isolement peut en effet être réduit en veillant à ce que les télétravailleurs travaillent quelques jours dans un bureau central ou satellite, à proximité, comme les centres de coworking. Les seules problématiques qui mènent à l'isolement sont plutôt liées à la pénurie des services bancaires ou postaux et à l'infrastructure qui n'est pas toujours performante, avec des coupures de lignes qui ont parfois lieu et la distance avec les centres qui amène à des ralentissements dans les réparations. Les auteurs ont finalement analysé l'impact du télétravail pour les télétravailleurs ruraux du point de vue de leur vie personnelle et les résultats montrent qu'ils apprécient l'autonomie et la flexibilité que celui-ci engendre sur leur organisation quotidienne (Simpson et al., 2003).

Une autre étude de Patricia Sajous (2014) s'est au contraire intéressée au profil des personnes qui travaillent dans les zones rurales ainsi qu'aux facteurs qui permettent la pratique du télétravail dans les régions périphériques. Elle a analysé l'installation des personnes qui pratiquent le télétravail à temps plein dans la zone rurale du Gers en menant une enquête qualitative. Elle a démontré que la campagne

devient un lieu d'habitation pour une population qui possède un capital intellectuel et des capacités matérielles élevées. Elle a affirmé que l'équipement en infrastructure TIC ainsi que le contexte social sont des facteurs importants qui permettent la pratique du télétravail en zone rurale.

Développement des zones rurales en Suisse et télétravail

Dans le contexte suisse, les études qui traitent la revitalisation des régions périphériques à l'aide du télétravail sont plus rares. En ce qui concerne le sujet de la revitalisation et du repeuplement des vallées, de nombreux chercheurs se sont par exemple intéressés au phénomène des nouveaux montagnards. Ils ont analysé la participation de ces derniers dans la revitalisation des régions périphériques dans le cadre de leurs activités professionnelles ou sociales. Il s'agit par exemple de l'étude de Mayer et Meili (2016) qui s'intéresse aux nouveaux entrepreneurs qui se sont installés dans les Grisons, en analysant comment ces entrepreneurs migrent depuis les régions urbaines vers les régions périphériques pour des raisons de qualité de vie, mais également pour des opportunités commerciales en contribuant à la vie sociale et économique de ces régions. Cette étude conclut que ces régions périphériques sont vivables pour des entrepreneurs malgré la situation géographique marginale (Mayer & Meili, 2016). Une étude similaire a été réalisée au Tessin. En effet, Maggini (2020), étudiant en géographie à l'Université de Neuchâtel, a notamment développé, à l'intérieur de son mémoire, la thématique des nouveaux arrivés dans la Vallée d'Onsernone, vallée qui se trouve à proximité et qui présente une situation similaire à celle des vallées étudiées à l'intérieur de cette recherche. À travers son travail, il a essayé de saisir ce que signifie retourner vivre dans une vallée marginale du Tessin en étudiant plusieurs dimensions telles que la mobilité, le travail, le logement ou la vie sociale (Maggini, 2020). Il s'est limité à mentionner le télétravail comme un élément secondaire, comme modalité de travail utilisée par certains habitants, mais sans l'analyser plus en profondeur.

L'étude de la pratique du télétravail dans les zones de montagne est donc une thématique qui est généralement moins directement abordée, en Suisse et dans le contexte tessinois. Le présent mémoire serait donc l'occasion de développer, à travers une méthode qualitative, un sujet récent qui n'a pas encore été traité par la communauté scientifique en particulier dans le contexte des vallées tessinoises.

2.2 Choix résidentiel

Un autre aspect qui sera en particulier étudié dans le cadre du présent travail est celui du choix résidentiel, afin de comprendre quelles sont les motivations qui ont poussé les télétravailleurs à décider de vivre dans la vallée. À l'intérieur de ce chapitre, la notion de choix résidentiel est donc présentée ainsi que les approches à travers lequel l'étudier. Enfin, le lien entre le télétravail et le choix d'habiter dans la vallée sera présenté.

Le choix résidentiel est la conséquence des aspirations des ménages soumises à des contraintes (Bonvalet et Dureau 2000, Brun et Bonvalet 2002, Authier et al. 2010 cités dans Rérat, 2016).

En effet, les individus font leur choix résidentiel selon leurs aspirations et besoins mais pas seulement. Ils choisissent aussi parmi un nombre limité d'options déterminées par les opportunités et contraintes du marché immobilier (taille, prix et disponibilité des logements en fonction des zones territoriales) et les restrictions et ressources liées aux ménages, comme le revenu, le lieu de travail ou encore les schèmes de la perception résultant du genre ou de l'appartenance à une classe sociale (Van Ham, 2012 cité dans Rérat, 2016). Le choix résidentiel est, en effet, déterminé par les habitudes mais aussi les normes et valeurs que les individus ont intériorisées, il est donc socialement construit. Il est déterminé par les contraintes et restrictions des personnes, mais il est aussi le résultat d'arbitrages qui sont effectués notamment entre les différents membres du ménage qui sont concernés par le déménagement (Authier et al. 2010, Thomas 2013, cités dans Rérat, 2016). Souvent, le ménage n'est pas la seule unité d'analyse à prendre en compte, même l'entourage comme les parents ou les enfants qui ne partagent plus le même appartement ont une influence sur les négociations et les arbitrages qui établissent le choix résidentiel (Rérat, Gurtner et Baehler 2014, Bonvalet et Lelièvre 1995, Mulder 2007 cités dans Rérat, 2016).

Les dimensions et les éléments qui sont importants à étudier pour analyser le choix résidentiel sont donc notamment le profil des individus, leur mode de vie résidentiel, leur trajectoire de vie, les critères de leur choix ainsi que le processus de décision (Rérat, 2016). Le profil des individus tel que l'âge, le type de ménage, le statut socio-économique (formation, taux d'occupation, catégorie socio-professionnelle) ou l'origine nationale sont en effet des éléments qui, avec les valeurs des individus, influencent le choix résidentiel (Rérat, 2016). Comprendre le type ou la catégorie de ménage est important car il existe des groupes de population qui sont davantage enclins à déménager, notamment les célibataires, les divorcés, les couples non mariés, les locataires ou les personnes hautement qualifiées (Carnazzi, Weber et Golay, 2005 cités dans Rérat, 2016). Il existe également des zones qui possèdent un potentiel d'accueil supérieur ou inférieur ainsi que plus ou moins attractif pour certaines catégories de personnes (Thomas, 2013 cité dans Rérat, 2016). Il s'agit notamment de la sous-représentation des familles dans les centres urbains par rapport aux agglomérations (Rérat et al., 2008 cités dans Rérat, 2016).

Les déménagements sont dus à plusieurs facteurs. Ils sont soit forcés (notamment à cause d'une expropriation), soit induits suite à un changement dans la structure du ménage ou de la profession et lieu de travail, soit ils sont ajustés afin d'améliorer la qualité de vie des individus qui y vivent (le lieu de la localisation, la taille, l'accessibilité, ...) (Clark et Onaka, 1983 cités dans Rérat, 2016).

Même le processus de décision influence le choix résidentiel. La façon grâce à laquelle un logement est recherché se fait à travers les annonces sur le marché ou grâce aux relations avec les personnes proches. Les ménages ne possèdent toutefois pas tous les mêmes capitaux économiques, culturels et sociaux. À partir de ces facteurs, le nombre d'opportunités qui se présentent sont donc différentes et influencent le lieu de résidence final (Authier, 1998, Boterman, 2012 cités dans Rérat, 2016). Clark

(1982, 1986, 1993 cités dans Ge et Hokao, 2006) a notamment étudié le choix résidentiel dans le but d'expliquer comment les familles recherchent des alternatives dans les choix disponibles sur le marché du logement.

Trois approches existent pour l'analyse du choix résidentiel : la satisfaction (de la situation actuelle), les aspirations (les projets qui sont prévus dans le futur) et les motivations résidentielles (critères qui ont sous-tendu un choix résidentiel) (Rérat, 2010 cité dans Rérat, 2016).

Dans la présente recherche, le choix résidentiel sera en particulier étudié sous l'angle des motivations et aspirations des télétravailleurs. Pour faire cela, une autre perspective qui sera utilisée de manière complémentaire est celle de du parcours de vie, qui a pour but de contextualiser le choix résidentiel dans la trajectoire de vie des individus (Heinz et al., 2009, cités dans Rérat, 2016).

Parcours de vie

La perspective du parcours de vie s'intéresse en particulier aux liens et connexions entre les lieux et les personnes à travers le temps et l'espace. Elle combine l'étude des éléments structurels en lien avec la vie des individus (Coulter et al., 2015) avec les relations et les échanges qui adviennent entre ces derniers et d'autres personnes (Dykstra et Van Wissen, 1999 cités dans Coulter et al., 2015). Ces éléments se traduisent finalement dans des comportements de mobilité qui à leur tour affectent les liens sociaux et peuvent constituer des ruptures ou des reconstitutions des relations sociales entre les personnes (Holdsworth 2013, Smart 2011, cités dans Coulter et al., 2015). En effet, les déménagements reconfigurent la vie des personnes ainsi que leurs liens sociaux (Coulter et al., 2015). L'approche du parcours de vie propose en particulier d'analyser la série d'évènements et d'expériences qui composent la vie des individus et d'observer ensuite comment ceux-ci sont influencés par des éléments structurels tels que le marché du logement ou du travail qui peuvent constituer des opportunités, des ressources ou des limites pour les individus (Coulter et al., 2015).

Selon cette approche, les vies s'inscrivent toujours dans un temps historique et un lieu géographique (Elder, Johnson et Crosnoe, 2005 cités dans Gaudet, 2011, p.35). Le modèle traditionnel de l'analyse des trajectoires de vie traite donc souvent des moments particuliers de la vie des individus, par exemple des moments de transitions comme le passage du monde du travail à la retraite (Carpentier & White, 2013, p.279-280). Le début de la pratique du télétravail peut représenter un évènement important dans la vie d'un individu qui peut conduire notamment à des ruptures et des reconstitutions spatiales.

La perspective soutient l'idée que les individus ne sont pas des êtres immuables, pareils et stables, mais des êtres uniques car ils font des choix et deviennent les auteurs de leurs réseaux relationnels. Les expériences des individus, comme les périodes de formation ou l'âge de la retraite, sont hétérogènes. Il existe des réarrangements et une multitude de possibilités (Carpentier & White, 2013, p.281-282).

Dieleman et Mulder (2002, cité dans Ge et Hokao, 2006) ont étudié le choix résidentiel sous l'angle des parcours de vie en observant que le départ du ménage parental, l'entrée sur le marché du travail, le changement d'emploi, le mariage, la naissance d'enfants, la séparation et le divorce, le départ des enfants et la retraite causent souvent des changements dans les besoins en matière de logement et par conséquent des déménagements.

L'approche du parcours de vie analyse les discours ainsi que les motivations et expériences des personnes en étudiant par exemple des aspects de leur vie tels que les raisons pour lesquelles ils ont choisi de vivre dans un lieu spécifique (Bailey & Kurland, 2022 cités dans Hostettler Macias et al., 2022).

Il se sert souvent aussi de l'approche biographique qui, à travers une méthode qualitative comprenant des entretiens, analyse les trajectoires socio-démographiques, professionnelles et résidentielles des individus (Rérat, 2016).

Approche biographique

Pour la décrire plus précisément, l'approche biographique analyse les interactions entre différents phénomènes et étudie les types d'interdépendance entre ceux-ci. Les phénomènes peuvent être liés au monde physique qui nous entoure (phénomènes naturels) sur lesquels nous avons moins de marge de manœuvre et à notre sphère économique, politique, sociale (la naissance d'un enfant, un mariage), à notre trajectoire professionnelle (accepter ou démissionner d'un emploi) ou résidentielle pour laquelle nous avons un pouvoir d'action et de décision plus important. L'approche biographique vise alors à récolter les biographies des personnes et choisir, parmi toutes, les événements les plus marquants et déterminants de la vie d'une personne qui peuvent expliquer certains choix ou phénomènes. La durée des événements, leur début et leur fin permettent de comprendre s'il existe des interdépendances entre phénomènes. Il est donc important que le chercheur puisse récolter la majorité des caractéristiques du cadre de vie des individus et leurs éventuelles évolutions et changement au cours de leur vie (Courgeau et Lelièvre, 1990, p.55-56).

Les approches biographiques peuvent être de plusieurs types. Une première catégorie est celle des enquêtes prospectives qui visent à étudier la vie d'un enquêté à partir de sa naissance ou d'une étape particulière de leur vie. Toutefois, cette méthode requiert la participation de plusieurs chercheurs car la durée de l'enquête est très longue et l'analyse des données ne pourra être faite qu'après de nombreuses années. L'autre méthode, qui a au contraire été caractérisée par moins de défis, est celle de l'enquête rétrospective qui vise à récolter, dans un moment de la vie, tous les événements qui ont eu lieu dans le passé de l'enquêté (Courgeau et Lelièvre, 1990, p.61-62). Cette deuxième méthode est privilégiée dans le présent mémoire.

Choix résidentiel et télétravail

Dans le cadre de la présente recherche, le choix résidentiel des personnes qui télétravaillent dans la vallée sera donc étudié à travers l'approche biographique et du parcours de vie.

En ce qui concerne le lien entre le choix résidentiel et le télétravail, ce dernier peut en effet avoir une influence sur le choix du lieu de résidence. En effet, il donne la possibilité aux télétravailleurs de vivre plus loin de leur lieu de travail car il génère une indépendance spatiale entre le lieu de travail normal et le domicile (Ohnmacht et al., 2020a, p.2-3). Ohnmacht et ses collègues (2020b, p.100-104) soutenaient que la digitalisation du télétravail allait générer un affaiblissement de l'attraction des centres urbains chez les travailleurs. De plus, un article de Tayyaran et ses collègues (2003) souligne aussi que généralement, la numérisation du travail a un poids important dans le choix résidentiel en pouvant induire des comportements de déplacement vers des sites plus périphériques (Tayyaran et al., 2003, p.171).

La flexibilité du travail représenterait donc une opportunité pour les zones rurales, ce qui permettrait aussi de combler la répartition inégales des opportunités d'emploi entre les régions urbaines et périphériques (Ohnmacht et al., 2020b, p.100-104).

Les espaces de coworking dans les zones de montagne attirent en particulier un public qui souhaite s'éloigner de la densité et de la pollution qui caractérisent les centres urbains ainsi que du coût de la vie élevée (Ohnmacht et al., 2020b, p.104-106). Les familles avec enfants en particulier sont attirées par ce style de vie proche d'un environnement vert (Ohnmacht et al., 2020b, p.112). Parmi les facteurs qui influencent le choix résidentiel, outre l'accessibilité aux transports en commun, la taille ou le coût financier du logement, d'autres facteurs sont entrés en ligne de compte telles que la qualité de vie ou l'offre en équipements de plein air (Tayyaran et al., 2003, p.190).

Ce phénomène d'attraction vers les sites plus périphériques s'est produit en particulier suite à la pandémie, selon une étude réalisée par le groupe Crédit Suisse (2022). Ce dernier a en effet montré que la démocratisation du télétravail suite à la pandémie a permis l'élargissement du rayon de recherche d'un logement et augmenté la demande de logements plus grands. Les évolutions démographiques dans les différentes régions territoriales montrent que les grands centres se développent grâce à l'immigration étrangère essentiellement, mais ils continuent de perdre des habitants au profit de la périphérie (*Figure 1*). En 2020, le 1,3% de la population a quitté les cinq principaux centres suisses. Au contraire, les communes suburbaines et rurales ont vécu une croissance démographique (*Figure 2*). Des déménagements vers les régions plus excentrées permettent d'épargner sur les frais immobiliers et offrent des possibilités en ce qui concerne l'achat de logements plus grands avec des plus grandes surfaces extérieures pour des prix concurrentiels (Crédit Suisse, 2022, p.7-10).

L'état de la littérature montre que les mobilités résidentielles ne sont souvent pas directement liées à la possibilité de pratiquer le télétravail mais les déménagements en périphéries adviennent plus fréquemment si les personnes ont des connaissances, ou ont grandi dans ces zones. Grâce au télétravail, le fait de reprendre la vieille maison des parents dans une vallée devient par exemple une variante faisable (Crédit Suisse, 2022, p.10).

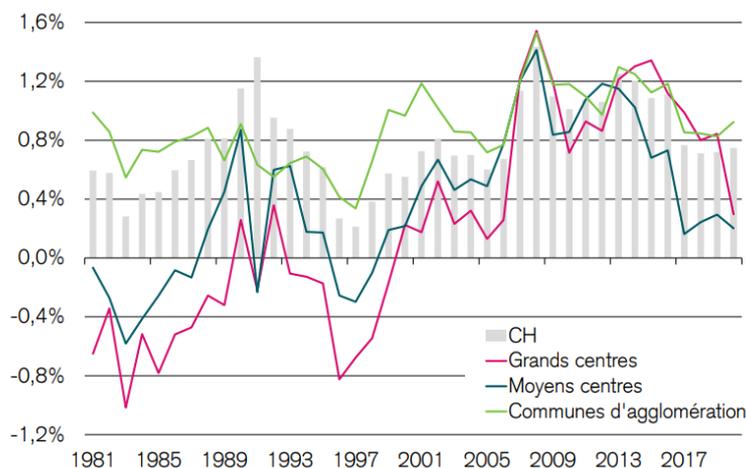


Figure 1: Croissance annuelle de la population résidente permanente en Suisse entre 1981-2020 (Crédit Suisse, 2022)

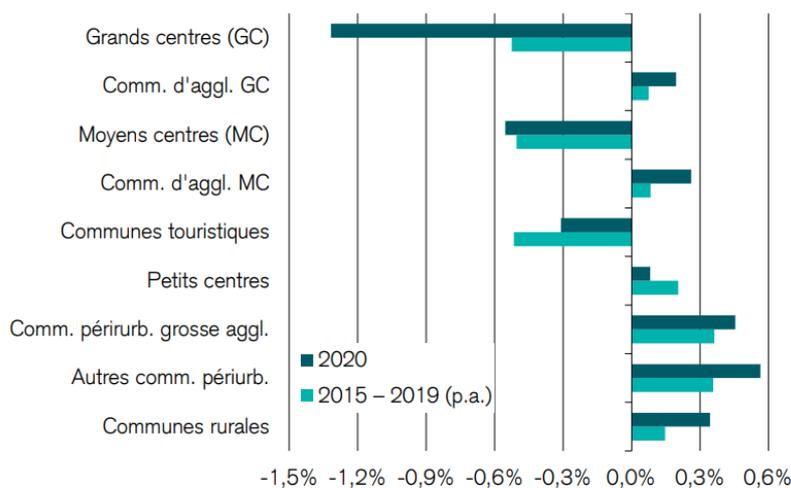


Figure 2: Solde migratoire interne suisse par type de commune, en % de la population résidente permanente (Crédit Suisse, 2022)

L'étude de Crédit Suisse mentionne également que le télétravail permet d'attirer dans les régions périphériques et alpines une clientèle jeune et urbaine d'actifs mobiles qui pratiquent des sports de montagne (Crédit Suisse, 2022, p.10).

Multilocalité

Le télétravail permet d'éloigner le lieu de résidence du lieu du travail. Toutefois, certaines personnes ont parfois besoin d'avoir un pied-à-terre, un petit logement supplémentaire à proximité des centres pour les jours où ils doivent se rendre au bureau. Ce phénomène est appelé « multilocalité » ou « habitat multilocal ». En effet, suite au développement des TIC, des nouvelles manières d'habiter naissent, avec la possibilité d'habiter dans plusieurs ménages, situés dans des lieux différents, à cause des études, du travail ou de la situation familiale (Van Hollebeke, 2015 ; Rérat, 2020). Certains individus peuvent donc par exemple pratiquer le télétravail à temps partiel dans leur maison primaire située dans la vallée et se rendre au travail quelques jours de la semaine en logeant dans un appartement proche des centres (Rérat, 2020).

2.3 Mode de vie

Le mode de vie est une autre notion qui sera étudiée dans le cadre de la présente recherche afin d'analyser en particulier l'implication des télétravailleurs dans la vie de la vallée.

Une définition de mode de vie a été donnée par Pattaroni comme étant « une composition, dans le temps et dans l'espace, des activités et expériences quotidiennes qui donnent sens et forme à la vie d'une personne ou d'un groupe » (Authier et al. 2010, cité dans Rérat, 2016).

Axsen et ses collègues ont donné une autre définition similaire mais légèrement différemment en définissant le mode de vie comme étant : « un regroupement de pratiques sociales connexes qui donnent un aperçu du concept de soi ou de l'identité des personnes ». Ces pratiques sont liées par exemple aux compétences des individus ou encore à leur accès à la technologie. Ce dernier aspect est notamment en lien avec le télétravail car un individu peut télétravailler seulement si sa profession, ses compétences et son accès à la technologie le lui permettent (Axsen et al. 2012 cités dans Hostettler Macias et al., 2022).

Le mode de vie reflète également le goût et les normes qui existent au sein des groupes sociaux (ÆrØ, 2006 cité dans Hostettler Macias et al., 2022). En effet, selon les sociologues structuralistes, les modes de vie se divisaient entre modes de vie bourgeois et ouvriers. Toutefois, avec le postmodernisme et l'apparition des classes moyennes, il y a eu une pluralisation et une différenciation des modes de vie (Thomas, 2014, p.98-99).

Thomas et Pattaroni (2012, p.112) ont par exemple exploré la diversité des modes de vie résidentiels des familles de classe moyenne en Suisse et ils ont soutenu que les arbitrages effectués par les individus lors du choix résidentiel ne prennent pas qu'en considération les questions liées aux prix ou la taille du logement mais aussi des facteurs sociaux qui peuvent déterminer la qualité de vie dans un lieu défini (Thomas & Pattaroni, 2012, p.112). Ces chercheurs s'appuient sur les approches sociologiques et anthropologiques qui reposent sur les théories de l'action sociale où tout choix est « socialement » déterminé, que ce soit par ses appartenances familiales, ses traditions, sa culture, son

mode d'habiter ou encore sa position sociale (Authier et al., 2010 cités dans Thomas & Pattaroni, 2012, p.112-113).

Les modes de vie se différencient donc selon le statut et la classe sociale, le revenu, le genre et l'âge mais surtout en termes de vie quotidienne, d'identité, de consommation, d'attitudes, d'opinions, de valeurs et de pratiques (Thomas & Pattaroni, 2012, p.113).

Le choix résidentiel est aussi influencé par le mode de vie. En effet, selon les expériences et activités d'un individu, ce dernier pourrait préférer avoir à disposition un certain nombre de services dans son lieu de domicile, ou de bonnes relations de voisinage, un logement moderne ou ancien, ou encore vivre dans un environnement urbanisé ou plus périphérique, à proximité de la nature (Thomas & Pattaroni, 2012, p.114). Ces deux auteurs ont donc identifié des axes de différenciation des préférences résidentielles des familles de classe moyenne. Ces derniers sont : la sécurité (la préférence pour un environnement sûr et bien réputé), la densité (la préférence pour un environnement avec une densité de services, les centres urbains en particulier), la convivialité (la préférence pour une vie plus communautaire, associative, dans un environnement familial), l'ancrage social (la préférence pour une vie à proximité des relations familiales et amicales ainsi que professionnelles), la tranquillité (la préférence de vivre dans un environnement plus tranquille et à proximité de la nature) et l'élitisme (la préférence pour un environnement distinct avec une bonne réputation et fiscalité) (Thomas & Pattaroni, 2012, p.114-117). À partir de ces axes, Thomas et Pattaroni (2012) ont identifié 6 principaux modèles, catégories ou idéaux-types des modes de vie parmi les familles de classes moyennes dans les agglomérations de Berne et de Lausanne. Ces derniers sont : les communautaristes, les bourgeois, les paisibles, les citoyens engagés, les citoyens individualistes et les champêtres ancrés. Ces derniers en particulier pourraient représenter une partie des personnes qui choisissent d'habiter en périphérie et dans les vallées. En effet, cette catégorie représente les individus qui ont hérité des modes de vie ruraux, opposés aux modes de vie urbains. Les ménages se sentent appartenir à leur terroir et à la commune dans laquelle ils habitent et préfèrent des environnements plus verts, tranquilles avec un ancrage social fort (Thomas & Pattaroni, 2012, p.118-122).

2.4 Questionnement

Le cœur de la problématique du présent mémoire est la revitalisation des vallées à travers le télétravail. La question de départ est donc la suivante :

Comment le télétravail participe à la revitalisation de la Vallemaggia et du Val Verzasca (TI) ?

Afin de répondre à cette question de départ, le choix d'analyser trois dimensions a été fait. Celles-ci sont : la pratique du télétravail, le choix résidentiel et le mode de vie et l'implication dans la vie de la vallée des télétravailleurs. Pour chacune de ces dimensions, des sous-questions ont été posées :

1. La pratique du télétravail

- Quel est le profil des personnes qui pratiquent le télétravail dans les vallées ?

- Quand ont-ils commencé, comment, à quelle fréquence, ou et pour quelles raisons pratiquent-ils le télétravail ?
- Quels sont les avantages et désavantages du télétravail ?

2. Le choix résidentiel

- Pour quelles raisons ont-ils choisi de rester/venir habiter dans la vallée ?
- Est-ce que la possibilité du télétravail a influencé le choix de vivre en vallée ?
- Quels sont les freins et les limites mais aussi les avantages et opportunités d'habiter en vallée?

3. Le mode de vie et l'implication dans la vie de la vallée

- Quel est le mode de vie des télétravailleurs ?
- Est-ce qu'ils sont impliqués dans la vie associative, communautaire, politique ou sociale de la vallée ?
- Le télétravail a-t-il une influence sur leur implication dans la vie de la vallée ?

Les réponses à ces sous-questions permettent de revenir sur la question de départ et de mieux comprendre le potentiel du télétravail dans la revitalisation des vallées. L'étude de ces dimensions permet en effet d'identifier qui pratique ou pourrait pratiquer le télétravail dans les vallées, l'implication dans la revitalisation de la vallée de la part des télétravailleurs et d'analyser si le télétravail représente un moteur de mobilité/immobilité résidentielle vers et à l'intérieur des vallées.

2.5 Hypothèses de recherche

Il pourrait être supposé que la pratique du télétravail dans les vallées, avant la pandémie, était marginale et minoritaire car les personnes qui y habitaient avaient principalement leur lieu de travail dans celles-ci ou étaient des pendulaires. Les raisons étaient probablement qu'avant la pandémie, les outils n'étaient pas encore très diffus et expérimentés. De plus, peut-être que cette modalité pouvait représenter une menace au besoin de contrôle de la part des employeurs qui ne pouvaient plus vérifier la productivité et l'efficacité des employés directement en présentiel mais qu'à travers les résultats produits.

La pandémie a ensuite accéléré la diffusion de cette modalité de travail et a amené les gens à se construire une opinion face à celle-ci. Il se pourrait que certains aient pu la considérer utile et confortable car elle permet d'éviter un nombre de déplacements quotidiens et de mieux concilier la vie professionnelle avec la vie privée. Elle pourrait aussi avoir amené plusieurs personnes à considérer le fait d'aller habiter plus loin des centres, notamment dans les vallées, en raison des atouts qu'elles offrent, comme un cadre de vie plus tranquille, à proximité de la nature ou en raison des opportunités immobilières. L'hypothèse prédominante qui est posée est donc que **le télétravail permet d'attirer des nouveaux habitants dans les vallées.**

En ce qui concerne le profil des télétravailleurs, les personnes qui télétravaillent dans la vallée sont probablement des cols blancs, des employés de bureau avec un niveau d'éducation universitaire et avec une marge de manœuvre plus importante en termes de flexibilité de travail. Ils sont moins liés au marché de l'emploi tessinois mais ils exercent des professions pour des employeurs en dehors des frontières cantonales. En effet, en ne devant pas se rendre quotidiennement dans un centre pour travailler et en ayant plus de marge de manœuvre sur les jours de home office à effectuer, ils peuvent se permettre d'aller habiter dans des zones plus périphériques.

Il est également supposé que ces télétravailleurs ne sont pas particulièrement impliqués dans la vie communautaire, politique et associative de la vallée. Ces personnes pratiquent peut-être des activités ou fréquentent des événements dans la vallée, mais ne sont pas très engagés dans les associations ou la politique de la revitalisation de la vallée car ils se sont installés majoritairement pour le décor et le cadre de vie que la vallée offre.

Il est supposé que des nouveaux habitants sont attirés à habiter dans les vallées grâce au télétravail, toutefois une revitalisation des vallées n'advientra que du point de vue économique et fiscal car du point de vue social, politique et communautaire il sera probablement moins tangible, étant donné le faible attachement de cette catégorie de personnes à la vallée même.

L'attraction des nouveaux habitants grâce au télétravail est cependant limitée par d'autres facteurs : en premier lieu par l'accord des conjoints sur le choix d'habiter dans une zone marginale et sur la volonté et les possibilités réciproques de pratiquer le télétravail, déterminées par le type de profession exercée et par l'accord de l'employeur. De plus, vivre dans les vallées comporte une série de défis, comme l'insécurité scolaire dans certains villages plus marginaux et la pénurie générale de services et d'activités. Etant donnée la faible qualité de la desserte des transports publics, la voiture reste également souvent un moyen de déplacement nécessaire.

Le télétravail représente donc un potentiel à la revitalisation des vallées mais des limites sont toutefois à considérer. Les personnes qui vont pratiquer cela devront en outre être prêtes à accepter les défis que le fait de vivre dans la vallée comporte en donnant plus de poids aux opportunités que la vallée peut offrir.

Le télétravail comme modalité de travail ne permettra pas une revitalisation et un repeuplement important des vallées, mais cela restera un phénomène qui se produira de manière minoritaire.

3. Méthodologie

À l'intérieur du chapitre suivant, les différentes étapes et méthodes qui ont été utilisées pour la réalisation de la recherche sont présentées.

Le mémoire a été principalement réalisé à l'aide d'entretiens semi-directifs, présentés dans le prochain sous-chapitre. La consultation de sources bibliographiques tels que des livres, revues, articles scientifiques ainsi que des pages internet a également été nécessaire pour la rédaction de la revue de

la littérature ainsi que des chapitres d'introduction, de contexte sur les politiques de développement régional ainsi que pour le présent chapitre dédié à la méthodologie. Des rapports écrits et Masterplan ont été également consultés afin de rédiger les chapitres liés aux politiques de développement dans les deux vallées étudiées. Les données d'une récente étude qui a été réalisée par le « Gruppo Multi » sur la situation du point de vue du parc immobilier et de la population dans les différentes vallées de la région de Locarno ont aussi été utilisés. Des visites sur le terrain ainsi qu'une prise de photos dans les deux vallées et dans les centres de coworking ont été effectués afin d'illustrer la zone d'étude et ces espaces dans le présent travail.

3.1 Entretiens

La méthode qui a été choisie dans le cadre de cette recherche pour la récolte des données, la vérification des hypothèses et la réponse aux questions de recherche est la méthode qualitative. En effet, l'analyse de la pratique du télétravail dans les vallées constitue une pratique minoritaire qui se prête à être étudiée par une méthode plus exploratoire, en particulier à travers la réalisation d'entretiens.

L'entretien est un type d'interaction communicative qui se réalise face à face, une communication personnelle dans le but d'obtenir des informations (Morin, 1966 cité dans Pekarek, 1994).

À travers cette méthode, les individus sont amenés à pouvoir s'exprimer selon leurs propres catégories mentales, à travers leur pensée propre et non pas à travers des concepts scientifiques préétablis. En outre, l'entretien permet également d'analyser les liens entre plusieurs éléments mentionnés par l'enquêteur, une cohérence du discours se produit (Kevassay, 2003, p.95).

L'entretien permet donc de récolter des informations plus approfondies, spontanées, libres et moins fermées, encadrées et dirigées, contrairement aux questionnaires (Kevassay, 2003, p.95). En effet, une situation d'une conversation plus ouverte permet de récolter plus facilement le point de vue des interviewés (Flick, 2002, p.74). Elle permet également de recruter un nombre mineur de participants/d'enquêtés par rapport au questionnaire. Ceci est possible car les entretiens sont des méthodes plus riches en contenu, qui requièrent plus de temps pour leur transcription et analyse, donc un nombre réduit de participants est idéal (Kevassay, 2003, p.96).

Plusieurs types d'entretiens existent entre deux pôles. Le premier est l'entretien de type ouvert, non directif, dans lequel les réponses sont ouvertes et complètes et l'entretien fermé dans lequel les questions sont posées avec une certaine rapidité et sont très brèves et courtes (Pekarek, 1994). L'entretien semi-directif se situe entre ces deux formes d'interviews et il constitue « une procédure d'investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale, pour recueillir des informations, en relation avec le but fixé » (Grawitz, 1986 : 718 cité dans Pekarek, 1994). Il s'agit d'un type d'entretien souvent utilisé dans la recherche scientifique et qui permet de récolter des informations reliées aux expériences des individus, à leurs savoirs sociaux et à leurs représentations personnelles

sur un sujet spécifique. L'enquêteur a ensuite pour rôle d'orienter la conversation ou d'approfondir les informations fournies par l'enquêté selon ses besoins, car l'objectif de l'entretien semi-directif est d'obtenir des informations abondantes mais spécifiques et pertinentes sur un thème défini (Pekarek, 1994).

Il existe des limites et des critiques par rapport à l'interview semi-directive. La science a notamment souvent été considérée comme étant quantitative. Les méthodes qualitatives, utilisées principalement dans les sciences sociales, sont donc encore parfois considérées comme n'étant pas scientifiques. Une des raisons derrière cela est le fait qu'elles prennent en considération un nombre réduit de personnes par rapport aux méthodes quantitatives. L'entretien est donc souvent vu comme une méthode qui ne permet pas d'avoir des résultats représentatifs et généralisables. De plus, les sceptiques envers cette méthode affirment que les résultats sont faussés par l'enquêteur qui pose les questions et qui interprète ensuite subjectivement les résultats (Kvale, 2007, p.85-87). En effet, si l'enquêteur intervient excessivement durant l'entretien, il pourrait influencer les informations fournies par l'enquêté. Afin d'obtenir les bonnes informations il est donc nécessaire de créer une relation sociale et d'établir un rapport de confiance avec les enquêtés, ainsi qu'avoir une attitude d'un côté directrice en tant que meneur de l'entretien et de l'autre côté plus proche et symétrique afin de favoriser la récolte d'informations authentiques (Pekarek, 1994).

En ce qui concerne les types d'entretiens semi-directifs qui ont été privilégiés dans le cadre de la présente recherche, deux types d'entretiens ont été utilisés : les entretiens informatifs et compréhensifs (Kevassay, 2003, p.96). Trois entretiens informatifs ont été réalisés avec les coordinateurs du Masterplan pour la Vallemaggia et le Val Verzasca. De plus, un entretien a été réalisé avec un ancien responsable politique d'une commune de la Vallemaggia et un autre avec un consultant du « Gruppo Multi Re », une société engagée dans les analyses de données et dans le marketing qui s'est occupée de la réalisation de l'étude sur les différentes vallées de la région de Locarno. Le but de ces entretiens était en premier lieu de mieux comprendre la situation des deux vallées du point de vue des gens qui les connaissent et non pas en se basant exclusivement sur des chiffres statistiques ou sur la littérature existante. Les questions qui ont été posées concernaient premièrement le contexte de la situation des deux vallées du point de vue démographique, économique, touristique et lié au parc immobilier et ensuite se focalisaient sur les stratégies de développement régional ainsi que sur le potentiel du télétravail et des centres de coworking pour la revitalisation des vallées. Les informations récoltées grâce à ces entretiens ont été utilisées pour la rédaction des chapitres du contexte sur les politiques de revitalisation des deux vallées ainsi que pour le chapitre 5.4, un chapitre exploratoire et de discussion sur l'opinion des interviewés face aux centres de coworking et sur la revitalisation des vallées grâce au télétravail. Un exemplaire de la grille d'entretien standard qui a été utilisée dans les entretiens informatifs est présentée dans les annexes (cf. Annexe 2). Des modifications et des approfondissements ont ensuite été effectués avant et pendant chaque entretien selon l'enquêté, son

rôle ainsi que selon les différents sujets qu'il abordait. Les entretiens informatifs ont été réalisés entre la mi-février et le début du mois de mars 2022 et ils ont durés en moyenne 45 minutes chacun.

Outre les entretiens à titre informatif, un nombre important d'entretiens compréhensifs ont été réalisés avec des télétravailleurs. Ces derniers ont représenté les données principales utiles à l'analyse et à la réponse aux questions de recherche. Vingt entretiens ont été réalisés avec des personnes qui ont leur domicile dans le Val Verzasca ou la Vallemaggia, qui ont leur lieu de travail hors de la vallée et qui pratiquent le télétravail, à temps plein ou partiel. L'approche biographique et celle du parcours de vie ont été utilisées en essayant de comprendre quand et comment les interviewés ont commencé à pratiquer le télétravail, où ils le pratiquent, quels sont les désavantages et avantages de cette pratique mais aussi afin de comprendre les raisons de leur choix résidentiel et leur implication dans la vie de la vallée. Le modèle standard de la grille d'entretien qui a été utilisée avec les télétravailleurs est aussi présenté dans les annexes (cf. Annexe 1). Sur un total de vingt entretiens, 13 ont été réalisés dans la Vallemaggia contre 7 dans le Val Verzasca. Ce nombre s'explique par l'ampleur et le nombre d'habitants que représente la Vallemaggia.

Un entretien supplémentaire a été réalisé en complément avec une personne qui habite en dehors des deux vallées mais qui pratique fréquemment le télétravail depuis sa maison secondaire dans la Vallemaggia. L'objectif était aussi de récolter des données exploratoires sur le potentiel d'utilisation des maisons secondaires grâce au télétravail. Pour cette personne, la même grille d'entretien des télétravailleurs a été utilisée, avec une modification des questions sur le choix résidentiel avec un focus sur le temps qu'il passe dans sa maison, depuis quand il télétravaille dans sa maison de vacances et si une potentielle installation dans la vallée pourrait avoir lieu. Les informations issues de son entretien ont principalement été utilisées pour la rédaction du chapitre 5.4.3.

La recherche des télétravailleurs à interviewer a été faite grâce à des annonces sur les réseaux sociaux, en particulier sur les pages Facebook dédiées aux différentes vallées ou sur les groupes Facebook composés par les habitants de celles-ci. Grâce à la méthode du bouche à oreille faite par les personnes qui ont vu l'annonce, des personnes qui pratiquent le télétravail dans la vallée et qui étaient disposées à participer à l'entretien ont été trouvées. Celles-ci ont permis de trouver encore d'autres personnes qui le pratiquent qui se sont aussi mises à disposition pour participer à la recherche. La prise de contact a été effectuée par courrier électronique ou par téléphone. Les entretiens compréhensifs ont eu lieu entre le début du mois de février et le début du mois de mars 2022 et, selon les différents degrés d'aisance dans l'expression orale des différentes personnes, certains ont duré 20 minutes et d'autres jusqu'à une heure. Ils se sont déroulés principalement dans des lieux publics ou semi privés : bars / cafés, bureaux ou espaces de coworking. Un entretien a été directement mené dans la maison d'une enquêtée. Certains entretiens ont été réalisés virtuellement à travers Microsoft Teams pour des questions logistiques et personnelles et cela a été réalisable étant donné la thématique

de la recherche et la conséquente confiance donnée aux moyens de communication digitales. Les entretiens ont été menés principalement en italien et dans certains cas le dialecte tessinois a été partiellement utilisé. Ils ont tous été enregistrés et à la fin de la réalisation de la totalité des entretiens, ces derniers ont été retranscrits en prenant en considération les informations concernant les moments d'incertitude, d'hésitation ou d'autres éléments tels que les pauses ou le rire.

3.2 Analyse des données

Une analyse des transcriptions des entretiens a ensuite été effectuée à travers la méthode de l'analyse thématique du contenu.

L'analyse du contenu est une technique qui consiste à codifier les significations d'un texte en catégories afin d'examiner, comparer, catégoriser et conceptualiser les données (Strauss et Corbin, 1990 cités dans Kvale, 2007, p.105). Cela permet donc de réduire un texte et de le décomposer en catégories pour une meilleure compréhension de ce dernier.

L'interprétation et l'analyse des données représentent une étape fondamentale lors de la recherche car ils permettent de développer des conclusions et des théories. De plus, elles représentent le moment dans lequel des décisions sont prises en ce qui concerne les données pertinentes à développer et à présenter (Flick, 2002, p.176). L'analyse qualitative du contenu est une procédure classique d'analyse de matériel textuel qui consiste tout d'abord en une identification des parties des transcriptions des entretiens qui sont pertinentes afin de répondre aux questions et sous questions de recherche. La création de catégories permet de structurer/résumer le contenu du texte en des mots clés, créer des paraphrases et donc généralement réduire le texte en parties plus essentielles (Flick, 2002, p.190-191). Ensuite, des relations entre les catégories sont effectuées afin d'établir et ordonner l'analyse (Flick, 2002, p.181).

Les informations issues de l'interview et les retranscriptions ont en effet été catégorisées à travers des étiquettes thématiques, des codes. Cette opération a été réalisée à l'aide du logiciel MAXQDA. Des macro catégories ont été établies, telles que « Choix résidentiel ». Des sous catégories plus fines ont ensuite été créés telles que : « Attachement » si une des motivations du choix résidentiel était l'appartenance familiale ou les racines ancrées dans un lieu. Finalement, afin de garder l'anonymat des interviewés, des pseudonymes ont été attribués à chaque participant.

4. Contexte

Le présent chapitre a le but de fixer le cadre des politiques existantes pour le développement des régions périphériques. Ensuite, les deux régions d'étude et leurs caractéristiques seront présentées. Les politiques et stratégies que ces deux vallées adoptent sous la forme de Masterplan sont également abordés à l'intérieur de ce chapitre ainsi que la promotion du télétravail dans ces deux zones.

4.1 Politiques fédérales et cantonales de développement pour les zones périphériques

La Confédération a établi la politique pour les espaces ruraux et les régions de montagne sous la direction du Secrétariat d'Etat à l'économie et l'Office fédéral du développement territorial en s'appuyant sur deux rapports de base qui établissent les axes stratégiques, les objectifs, les visions à long terme et les mesures pour le développement de ces régions. Les objectifs à long terme qui ont été établis sont ceux de créer dans celles-ci un milieu de vie attrayant, de sécuriser ainsi que valoriser les ressources naturelles en renforçant la compétitivité et d'aménager la diversité culturelle. En ce qui concerne les principes d'action et la traduction de la politique en mesures concrètes, il est important de souligner que la politique vise en premier lieu à renforcer les différents acteurs régionaux mais également à promouvoir les initiatives locales et la coopération entre partenaires au-delà des frontières territoriales. Concernant la gouvernance, la Confédération établit la politique pour les espaces ruraux et régions de montagne avec des visions / objectifs et principes d'actions à long terme. Les cantons établissent à leur tour les stratégies cantonales de développement du territoire et les programmes cantonaux de mise en œuvre de la nouvelle politique régionale (NPR). Pour finir, les communes ont leurs perspectives de développement régional (ARE/ SECO, 2019). La Nouvelle politique régionale (NPR) entrée en vigueur en 2008 a eu sa première période de promotion allant de 2008 à 2015 et a commencé sa deuxième période de promotion en 2016 qui se poursuivra jusqu'en 2023. L'objectif de cette nouvelle politique régionale est que la Confédération et les cantons soutiennent les régions rurales, de montagne et frontalières de la Suisse dans leur développement économique. La politique possède plusieurs priorités, notamment le domaine de l'industrie des systèmes régionaux d'innovation, mais aussi le tourisme et la numérisation, en particulier suite à la pandémie, afin de pouvoir exploiter le potentiel des régions (RegioSuisse, s.d.).

Un exemple de projet qui a été réalisé dans le cadre de la nouvelle politique régionale est celui de « Mia Engiadina », projet lancé en 2015 qui vise à raccorder la plupart des bâtiments présents dans la région au réseau de fibre optique (Zandonella et al. , 2018). Le Canton et la Confédération ont soutenu ce projet car il permet, dans une région périphérique et fortement dépendante du tourisme, de créer un lieu de retraite mais aussi de réseautage, un lieu dans lequel se réfugier tout en restant connecté avec le reste du monde à travers la numérisation. En effet, le projet vise à faire de la région de l'Engadine un lieu qualitatif pour vivre et travailler. Le projet a débuté par l'amélioration des infrastructures avec l'installation d'une ligne à haute tension supplémentaire afin de mettre en place les conditions adéquates pour une installation future de la fibre optique. Les objectifs étaient notamment de créer des emplois et d'attirer des entreprises et des employeurs dans ce lieu et pas uniquement des touristes. Le projet visait également à créer des nouveaux espaces de travail, des espaces de coworking, dispersés dans les villages, les « Mountain Hubs ». Un de ceux-ci a par exemple été créé en 2016 à Scuol. Le

Mountain Hub accueille des télétravailleurs individuels quotidiennement mais aussi, au minimum une fois par semaine, des retraites d'entreprises, d'organisations ou de hautes écoles. Les visiteurs du Hub contribuent également au tourisme local en termes de logements / consommation / visites et excursions (Zandonella et al., 2018).

En ce qui concerne le canton du Tessin, parmi les priorités de la politique économique régionale cantonale, il y a le soutien au développement des régions périphériques, régions inexploitées dites : « Zones à faible potentiel ». L'objectif est de développer et coordonner des projets sur le territoire en utilisant les ressources que ce dernier offre et en développant des synergies en collaboration avec les différentes entités régionales de développement. La nouvelle politique régionale agit et finance les Masterplans - qui sont des outils et instruments qui établissent les lignes directrices à suivre à moyen ou long terme - et les différents projets à réaliser en matière d'offre touristique, de promotion entrepreneuriale de la région et de valorisation du territoire. Ces plans de développement visent à soutenir financièrement les régions périphériques en promouvant des initiatives locales qui permettent la création de valeur ajoutée (Flury&Giuliani, 2017). Les régions tessinoises qui ont jusqu'à maintenant adopté la constitution des Masterplan sont notamment le Val Verzasca, la haute Vallemaggia, les Centovalli, la vallée Onsernone et la vallée de Blenio (Repubblica e Cantone Ticino, 2021, Ente Regionale per lo Sviluppo Bellinzonese e Valli, s.d.).

4.2 Vallemaggia

4.2.1 Situation géographique, démographique et économique

La Vallemaggia (*Figure 3*) est la vallée la plus grande en Suisse italienne. Elle est composée de trois vallées latérales qui se séparent à partir de la localité de Cevio: la Val Rovana, la Val Bavona et la Val Lavizzara (*Figure 4*). Elle s'étend à partir du Lac Maggiore jusqu'aux Alpes, sur une longueur de 40 km environ à partir de 200 mètres d'altitude jusqu'aux 3'200 mètres du glacier du Basodino¹.

¹ Les informations présentées à l'intérieur du paragraphe sont issues des sites internet de Ascona Locarno et du Museo di Valmaggia Cevio (Ascona-Locarno, s.d. et Museo di Valmaggia Cevio, s.d.).



Figure 3: Canton du Tessin avec la Vallemaggia en évidence (Tschubby, 2005)

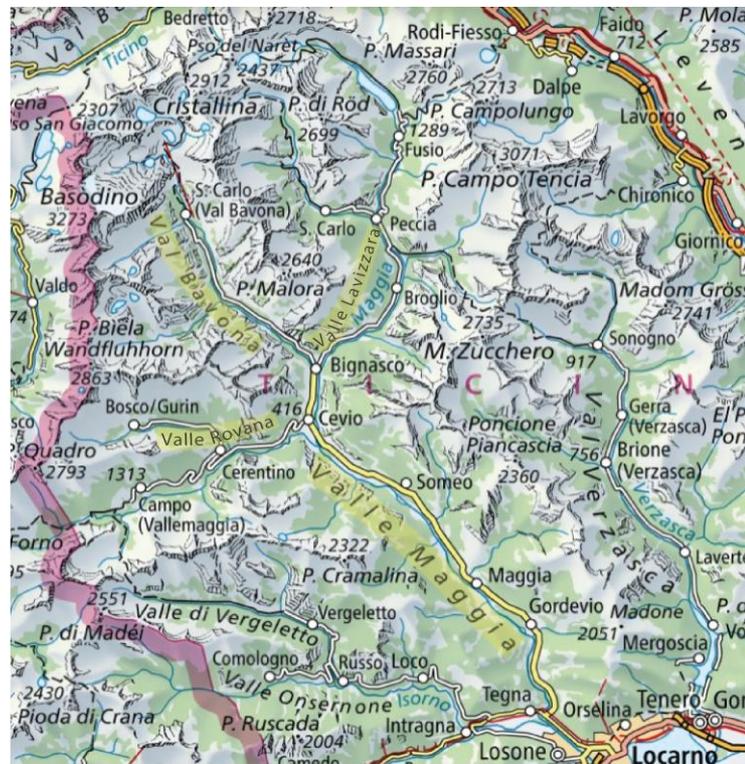


Figure 4: Vallemaggia et ses vallées secondaires (Swisstopo, 2022 modifiée par Morisoli, 2022)

Elle est caractérisée par de hautes montagnes avec rocailles, des lacs de montagne, forêts de châtaigniers, mélèzes ou pâturages et surtout par la population qui l'habite. Les villages, noyaux historiques (*Figure 5*) de cette vallée, révèlent la présence de deux cultures : celle tessinoise et celle des Walser. Elles font partie des richesses du territoire. Dans la Val Rovana sont également présentes les remontées mécaniques de Bosco Gurin qui offrent des activités de loisirs hivernales et estivales (Flury&Giuliani, 2017).



Figure 5: Noyaux historiques dans la Val Bavona (Ascona Locarno, s.d.)

Suite à la seconde guerre mondiale, un exode rural a eu lieu dans la vallée, ce qui a principalement causé un dépeuplement des villages plus marginaux.

Aujourd'hui, la Vallemaggia pourrait être divisée en deux en ce qui concerne sa situation démographique. Dans sa partie supérieure, à partir de Cevio jusqu'au fond des trois vallées latérales, la tendance est celle d'une diminution de la population (*Figure 6*). Au contraire, la partie inférieure de la vallée a instauré une relation de plus en plus solide avec l'agglomération de Locarno et elle a vécu une augmentation de la population (*Figure 7*).

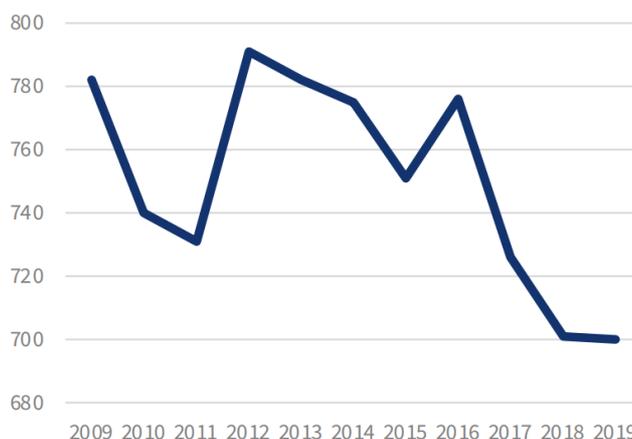


Figure 6: Evolution de la population dans la partie supérieure de la Vallemaggia (OFS élaborés dans Gruppo Multi, 2022a)

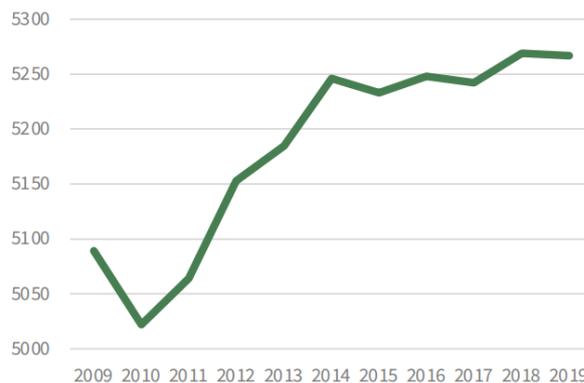


Figure 7: Evolution de la population dans la partie inférieure de la Vallemaggia (OFS élaborés dans Gruppo Multi, 2022a)

Le nombre d’habitants total et des différentes communes de la Vallemaggia ainsi que le pourcentage des différentes tranches d’âge de la population est présenté dans le *Tableau 1*.

Tableau 1: Nombre d’habitants et âge de la population en 2019 pour les différentes communes de la Vallemaggia (Ufficio di statistica, 2021, élaborés et présentés par Morisoli, 2022)

Communes Vallemaggia	Nombre d’habitants	% Âge entre 0-19 ans	% Âge entre 20-64 ans	% Âge 65 et plus ans
<u>Partie supérieure de la Vallemaggia:</u>				
1. Bosco Gurin	49	6.1	63.3	30.6
2. Campo Vallemaggia	51	3.9	56.9	39.2
3. Cerentino	45	8.9	53.3	37.8
4. Cevio	1146	16.1	57.8	26.1
5. Lavizzara	508	15.2	55.3	29.5
6. Linescio	47	2.1	70.2	27.7
<u>Partie inférieure de la Vallemaggia:</u>				
7. Avegno Gordevio	1512	21.3	58.6	20.1
8. Maggia	2609	18.9	57.6	23.5
Total	5967	11.6	59.1	29.3

La constatation générale que nous pouvons faire est que la partie haute de la Vallemaggia vit un dépeuplement et un vieillissement de la population (*Figure 8*). Dans les dernières années, ce dernier phénomène est également en train de se produire dans la partie inférieure de la vallée (*Figure 9*).

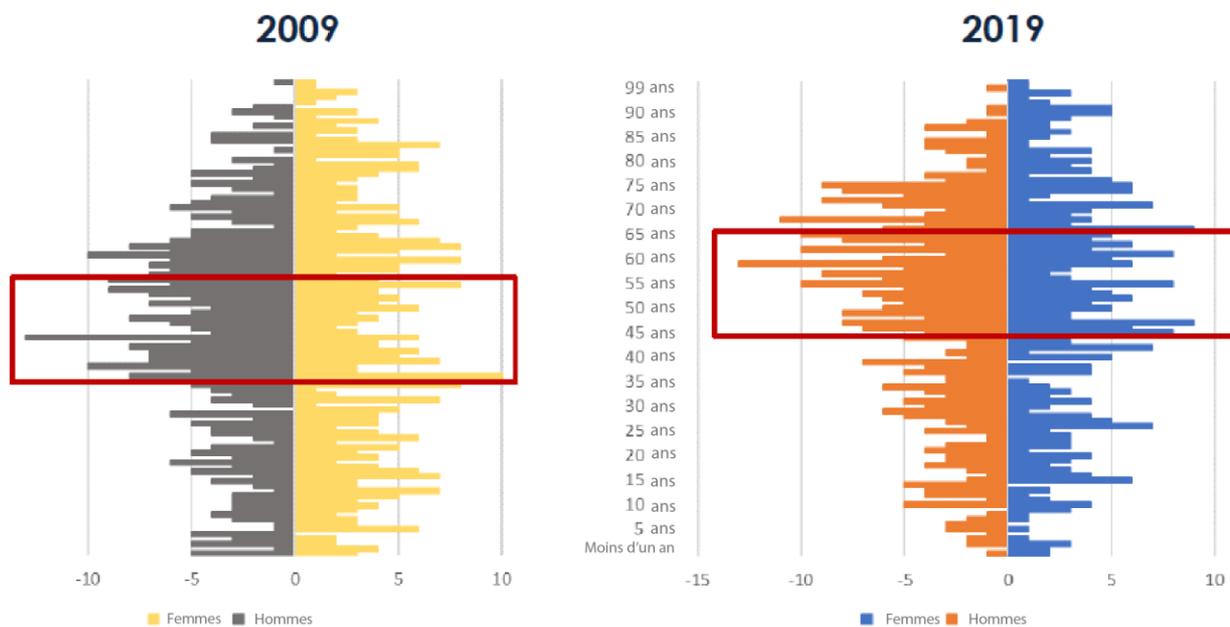


Figure 8: Confrontation de l'âge de la population selon le genre dans la partie supérieure de la Vallemaggia entre 2009 et 2019 (OFS élaborés dans Gruppo Multi, 2022b et traduits par Morisoli, 2022)

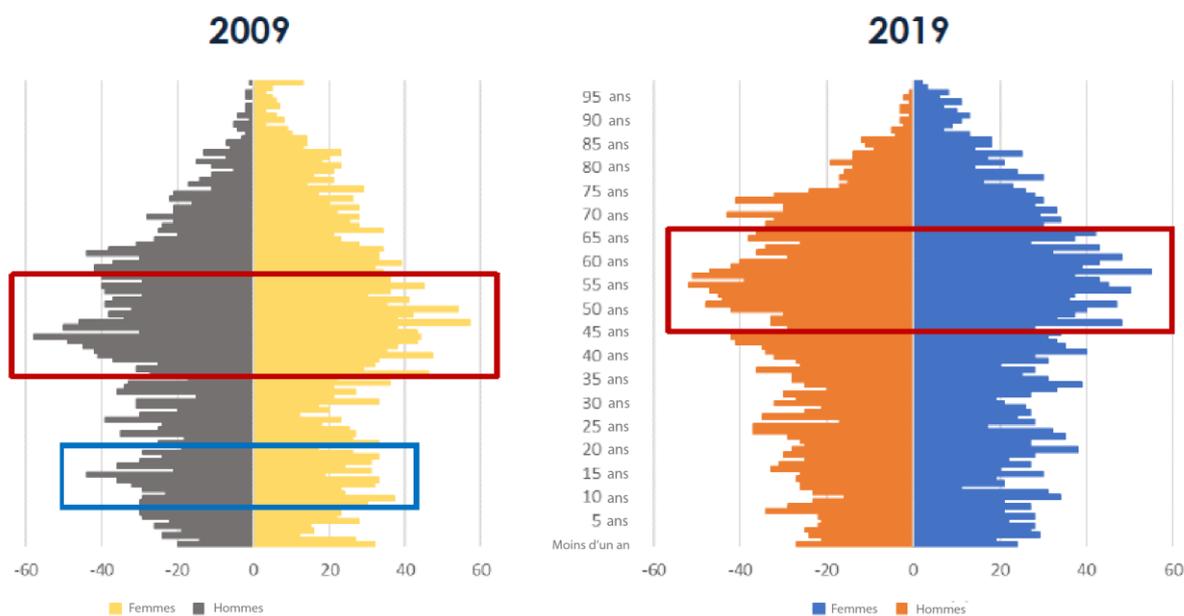


Figure 9: Confrontation de l'âge de la population selon le genre dans la partie inférieure de la Vallemaggia entre 2009 et 2019 (OFS élaborés dans Gruppo Multi, 2022b et traduits par Morisoli, 2022)

En ce qui concerne l'économie dans la vallée, les places de travail y sont réduites. Pour effectuer une comparaison, en 2018, 2'088 personnes travaillaient dans la vallée contre 13'188 seulement dans la commune de Locarno (Ufficio di statistica, 2021). Le nombre des postes et le pourcentage pour les différents secteurs dans les différentes communes de la vallée est présenté dans le *Tableau 2*.

Tableau 2: Nombre d'emplois et pourcentage dans les différents secteurs pour les différentes communes de la vallée en 2018 (Ufficio di statistica, 2021, présentés par Morisoli, 2022)

	nbre Emplois	% Secteur primaire	% Secteur secondaire	%Secteur tertiaire
Bosco Gurin	69	15.9	18.8	65.2
Campo Vallemaggia	37	24.3	37.8	37.8
Cerentino	25	40	32	28
Cevio	644	3.6	34	62.4
Lavizzara	212	28.3	34.4	37.3
Linescio	13	23.1	0	76.9
Avegno Gordevio	441	3.4	24.9	71.7
Maggia	647	5.9	29.2	64.9
Total	2088	18.1	26.4	55.5

Les données montrent que le secteur primaire est un secteur encore très présent dans la Haute Vallemaggia, en particulier dans la vallée Rovana, mais le coordinateur du Masterplan a mentionné le fait qu'il est difficile de créer de nouveaux emplois ou de nouvelles exploitations dans ce secteur car le territoire est déjà saturé.

Le manque général de postes de travail dans la vallée est aussi lié aux stratégies de développement vers l'intérieur et de centralisation du travail :

« En ce qui concerne les postes de travail, les stratégies cantonales et fédérales visent un développement à partir de l'intérieur, une densification des centres afin d'utiliser moins le transport individuel privé. Cette stratégie laisse par contre les vallées à découvert. Ces dernières représentent des grands territoires qu'il est important qu'ils soient entretenus par des personnes qui ont un lien avec eux, qui les soignent et qui les fassent vivre. Un abandon complet impliquerait aussi des coûts répercutés sur l'agglomération urbaine » (Coordinateur Masterplan Haute Vallemaggia).

En ce qui concerne les aspects liés à la mobilité, la desserte des transports publics est généralement faible dans la vallée et mauvaise dans les vallées latérales. Entre Cevio et Locarno, la distance en km est d'environ 26, le temps de parcours en bus est de 54 minutes avec une fréquence d'une demi-heure en direction de Locarno. En voiture, le temps de parcours se réduit à une demi-heure².

« Malgré le fait que les fréquences ont été doublées depuis deux ans sur le fond de la vallée, dans la partie supérieure de la vallée, dans la Val Rovana par exemple, il n'y a que 2 ou 3 bus quotidiens. Cela implique donc la nécessité de devoir encore faire recours aux transports privés » (Coordinateur Masterplan Haute Vallemaggia).

Le taux de motorisation moyen dans la vallée est en effet d'environ 62% (Ufficio di statistica, 2021), ce qui montre que la voiture reste encore le mode de déplacement privilégié.

La diminution de la population, découlant probablement de la faible présence de postes de travail et de la distance avec les centres dans lesquels ceux-ci sont concentrés, entraîne une diminution des services dans la vallée.

« Une des causes principales du dépeuplement est la diminution des emplois mais surtout des services comme la poste, la banque et les écoles. Dans la Val Lavizzara on en a encore une qui essaie de

² Les informations contenues dans ce paragraphe sont tirées des sites internet de Google Maps et des Chemins de fer fédéraux suisses (CFF).

résister mais chaque année nous devons faire des efforts en tant que parlementaires pour donner des dérogations pour que ça tienne car il n'y a plus assez d'enfants [...] » (Ancien responsable politique d'une commune de la Vallemaggia).

En ce qui concerne le parc immobilier de la vallée, ce dernier est principalement représenté par des maisons avec 5 pièces ou plus (Figure 10). Des appartements de 1,5 pièces sont beaucoup moins fréquents dans la vallée. Même si les grandes maisons sont principalement utilisées par des familles, plusieurs maisons à 4.5, 5 ou plusieurs pièces sont occupées par des célibataires (OFS élaborés dans Gruppo Multi, 2022b et par Morisoli, 2022).



Figure 10: Nombre et catégories de propriétaires des différents types de logements dans la Vallemaggia (OFS élaborés dans Gruppo Multi, 2022b et par Morisoli, 2022)

L'offre immobilière dans la vallée est toutefois entravée par plusieurs obstacles.

« Il y a souvent la présence de très vieilles maisons très grandes qui ne sont pas adaptées aux besoins des jeunes ou des couples et des autres personnes qui pourraient arriver [...] La disponibilité est vaste, mais du mauvais produit » (Consultant Gruppo Multi RE).

De plus, il existe la problématique des noyaux de villages qui possèdent un grand caractère architectural et patrimonial. Leurs caractéristiques ne satisfont pas les besoins actuels. Leur rénovation est aussi soumise à plusieurs conditions, ce qui cause un dépeuplement des cœurs de villages.

« Il y a un problème avec les noyaux des villages, il y a ces bâtiments qui ont déjà plusieurs années, qui ne sont pas entièrement compatibles avec les attentes d'aujourd'hui où les gens veulent plus d'espaces ouverts notamment. Ils ont des caractéristiques qui s'opposent à la petite maison unifamiliale entourée du petit jardin » (Coordinateur Masterplan Haute Vallemaggia).

« Il y a donc le phénomène d'abandon presque complet des noyaux traditionnels, qui sont au contraire une des plus belles richesses de notre territoire [...] » (Ancien responsable politique d'une commune de la Vallemaggia).

Finalement, en ce qui concerne le tourisme dans la vallée, ce dernier est croissant mais peu rentable car représenté par du tourisme de journée et principalement par la présence des résidences secondaires (Museo di Valmaggia Cevio, s.d.). De plus, les structures réceptives seraient encore à améliorer et à mieux développer, selon la parole du coordinateur du Masterplan.

« Le principal problème de l'offre touristique dans la vallée est qu'elle est un peu limitée en termes d'hébergement. Les structures qui ont investi et qui ont été rénovées sont bien placées sur le marché

et obtiennent des résultats. Cependant, il y a beaucoup de structures qui portent les signes des temps pour lesquelles il est nécessaire d'investir fortement » (Coordinateur Masterplan Haute Vallemaggia).

4.2.2 Masterplan Haute Vallemaggia

Afin d'intervenir dans le contexte actuel de la vallée et de promouvoir son développement régional, un plan directeur - ou Masterplan - inscrit dans la cadre de la nouvelle politique régionale, a été créé. Ce dernier se réfère en particulier à la partie supérieure de la vallée à partir de Cevio jusqu'aux trois vallées latérales qui vivent une baisse de la démographie et des services. Ce plan a été appelé "Masterplan Alta Vallemaggia" (Plan directeur de la Haute Vallemaggia). Son coordinateur explique les principaux objectifs de cet instrument en ces termes :

« Le but de ce plan directeur est de valoriser nos particularités locales en symbiose avec le territoire, pour au moins maintenir la même population et offrir quelques opportunités d'emplois supplémentaires » (Coordinateur Masterplan Haute Vallemaggia).

Le plan directeur se base sur trois axes principaux : celui lié au « Tourisme », celui lié au « Vivre dans la haute Vallemaggia » (comme lieu de résidence et de travail) et l'axe « Territoire » (lié aux richesses naturelles et humaines à préserver). Soixante-deux projets au total qui couvrent toute la région ont été proposés dans le plan directeur (Flury&Giuliani, 2017). Les différents projets ne sont pas aujourd'hui tous au même stade, certains ont déjà été réalisés, d'autres sont encore sous la forme d'idées et manquent de concrétisation. Les premiers projets à réaliser sont principalement liés au premier axe stratégique. Les objectifs de ces projets sont de consolider l'offre touristique actuelle en valorisant les éléments présents sur le territoire selon les requêtes et attentes des touristes (Flury&Giuliani, 2017). Des exemples de projets sont notamment la prolongation des sentiers de montagne sur la « Via Alta della Vallemaggia », l'aide à la restructuration de différentes structures d'accueil notamment à Cimalmotto, Bosco Gurin et Cevio, la création d'une piscine couverte à Bignasco ou encore le projet de créer une turbine à vapeur pour la production de l'électricité grâce à la combustion du bois de la région. Au final, même le projet pour la création d'un centre international de sculptures à Peccia a été réalisé, avec le but d'accueillir des expositions et cinq ateliers mis à disposition annuellement, sous forme de bourse études, pour des artistes (Flury&Giuliani, 2017). Les mesures inhérentes à la promotion du tourisme permettent donc également de créer des emplois dans la région.

« Un des premiers secteurs dans lequel on pourrait créer des emplois est le secteur touristique qui peut générer une valeur ajoutée à partir de flux économiques provenant de l'extérieur. Surtout pour la haute vallée Rovana, la Val Lavizzara et la Val Bavona [...] » (Coordinateur Masterplan Haute Vallemaggia).

Il ne faut toutefois pas réfléchir uniquement au secteur touristique car la population résidente pourrait aussi se sentir être mise de côté. D'autres initiatives destinées aux résidents sont conçues.

« Dans l'axe « Vivre dans la haute Vallemaggia », il y a des initiatives liées au logement et à la création d'emplois non liés au tourisme. Nous avons des initiatives qui vont dans ce sens, notamment à Niva, la bourgeoisie a l'intention de créer des logements à partir de la maison qui était à l'époque l'école du village [...] » (Coordinateur Masterplan Haute Vallemaggia).

L'axe « Vivre dans la haute Vallemaggia », vise en effet à maintenir une Vallemaggia vivante et peuplée par ses habitants qui ont choisi d'y habiter pour ses caractéristiques (Flury&Giuliani, 2017).

Le dernier axe « Territoire » propose des projets pour sauvegarder le territoire comme élément attractif, en développant le rôle de l'agriculture, de l'entretien et de la valorisation du paysage en conservant le patrimoine bâti (Flury&Giuliani, 2017).

D'autres projets externes aux axes stratégiques ont été insérés dans le plan directeur. Parmi ceux-ci : l'initiative d'augmenter le réseau internet et de haut débit.

4.2.3 Promotion du télétravail dans la Vallemaggia

A Cevio, commune de la Vallemaggia, un centre de coworking a été créé en 2020. Ce dernier offre une salle de conférences pour 10 personnes ainsi que 8 places de travail accessibles 24 heures sur 24, le réseau Wifi, une imprimante professionnelle et un grand écran pour les présentations (*Figures 11, 12 et 13*). Le prix pour un poste de travail de bureau est de 10 CHF la demi-journée et 15 CHF pour une journée entière. Les personnes domiciliées à Cevio bénéficient d'un rabais de 50% (Coworking Vallemaggia, s.d.).

Le service est conçu en premier lieu pour les résidents qui veulent mener leur activité professionnelle ou associative mais également pour les touristes ou propriétaires des résidences secondaires qui ont un manque d'espace dans leur maison de vacances pour pratiquer le télétravail. Il s'agit d'un espace agréable, soigné et restructuré dans un édifice qui donne sur la place principale du village (De Bernardi, 2022). L'idée du projet ne faisait pas initialement partie du plan directeur mais elle a été intégrée par la suite.

« Le projet de coworking a été inclus dans le Masterplan dans un stade avancé [...] il était intéressant de promouvoir une initiative de ce type qui était aussi symbolique [...] Il s'agissait d'une approche libérale : commençons par créer cette offre et voyons si ça fonctionne [...] Nous l'avons introduit en collaboration avec les huit communes de la vallée » (Coordinateur Masterplan Haute Vallemaggia).

Le coordinateur a fourni aussi quelques informations supplémentaires à propos des services offerts par le centre de coworking et les perspectives d'utilisations futures.

« Nous avons aussi des casiers avec des clés et nous avons aussi investi dans la technologie, notamment avec la carte de crédit, il est possible de réserver une place 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Autrement, il est possible d'acheter un code d'entrée chez l'info-point au rez-de-chaussée ou au kiosque du village [...] D'abonnements, nous n'en avons pas encore vendus, les personnes prennent normalement une seule entrée et l'utilisent quand elles en ont besoin [...] Il faut encore un changement de mentalité, mais j'espère que ce service s'imposera de plus en plus » (Coordinateur Masterplan Haute Vallemaggia).

Le projet de ce centre est paru dans plusieurs revues et journaux durant la période où la recherche a été réalisée. L'idée était d'essayer de promouvoir d'avantage son utilisation.



Figures 11, 12 et 13 : Salle de conférence et espaces de travail du centre de coworking à Cevio (Morisoli, 2022)

4.3 Val Verzasca

4.3.1 Situation géographique, démographique et économique

Le Val Verzasca est une autre vallée alpine localisée dans la région de Locarno, situé parallèlement à la Vallemaggia (Figure 14). Il s'agit d'une vallée caractérisée par une nature très préservée avec une rivière connue au niveau international pour sa couleur bleu émeraude (Figure 15) et pour la beauté du paysage qui l'entoure (Ascona-Locarno, s.d.).

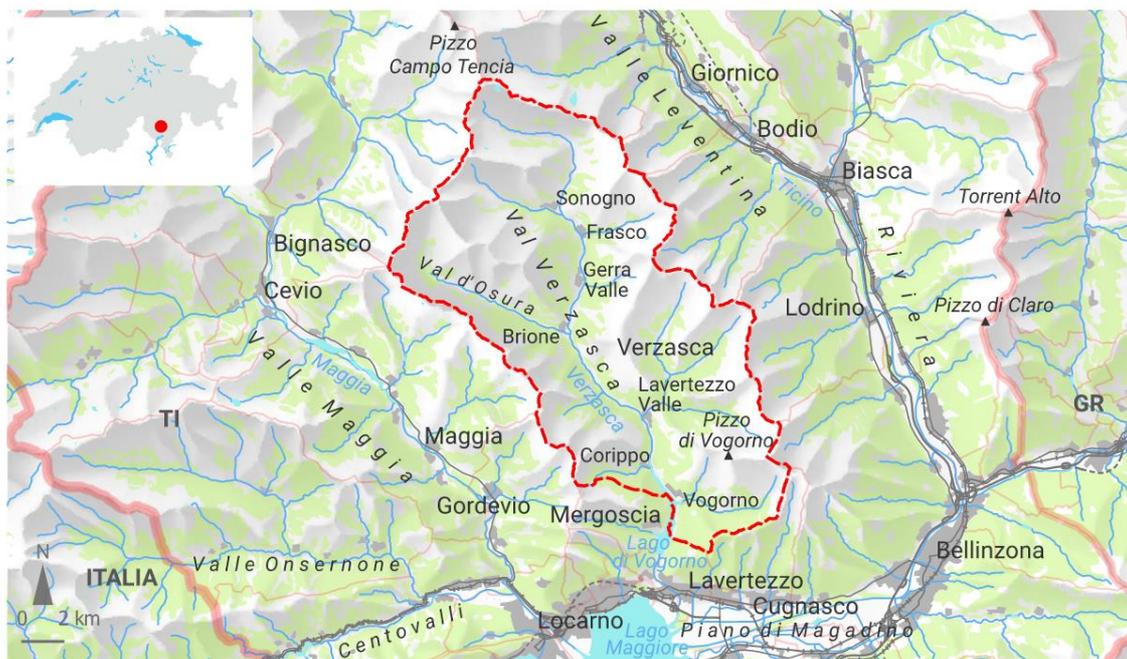


Figure 14: Val Verzasca (Swisstopo, OpenStreetMap, élaborés et présentés dans DHS, 2020)



Figure 15: Pont de Lavertezzo et rivière Verzasca (Ascona Locarno, s.d.)

La vallée est relativement fermée dans sa partie inférieure et le soleil y est moins présent, spécialement en hiver. Dans la partie supérieure, au contraire, à partir de Brione Verzasca, la vallée s'ouvre³. Les différents villages qui la composent, notamment Sonogno (Figure 16), Lavertezzo, Brione et Vogorno ont fusionné en formant la commune de Verzasca en 2020 (Ufficio di statistica, 2021).

³ Les informations contenues dans ces premiers paragraphes sont tirées du site : Ascona Locarno, s.d.



Figure 16 : Village de Sonogno, au bout du Val Verzasca (Morisoli, 2022)

Le premier village de la vallée est rejoignable depuis Locarno en 20 minutes en voiture et en 1 heure environ depuis Lugano. Il est nécessaire ensuite d'ajouter 30 minutes supplémentaires pour rejoindre le dernier village de la vallée, Sonogno. Avec les transports publics, la vallée est accessible par bus. Ce dernier circule une fois chaque 1 à 2 heures et les trajets durent 50 minutes environ entre le dernier village de la vallée et la plaine⁴. La desserte en transports publics est donc très faible et l'utilisation de ce mode de transport est souvent considéré comme inconfortable par les habitants de la vallée qui utilisent majoritairement leur moyen de transport privé, tout comme les touristes (ACVV, 2017). Des problèmes de circulation ont lieu dans la vallée, en particulier durant la saison estivale avec une plus grande affluence de touristes (en moyenne 3'500 véhicules circulent chaque jour pendant l'été et 1'500 en hiver) (ACVV, 2017).

Le tourisme dans la vallée a fortement augmenté dans les dernières années. Cela amène des revenus économiques, mais pose également des problèmes pour les résidents et la durabilité.

« La pandémie a obligé les personnes à rester en Suisse. On avait donc le risque de trouver plus de gens ici dans les sentiers que dans les rues des villes comme Lugano. En effet, étant donné que tout était fermé, les gens se sont davantage rapprochés de la nature [...] » (Coordinateur Masterplan Verzasca 1)

« Le succès touristique de la région de Verzasca s'est un peu transformé en une invasion de touristes. En effet, la Verzasca est de plus en plus connue et populaire, en raison aussi des distances avec la Suisse alémanique qui, avec le nouveau tunnel du Gothard, ont été raccourcies. Les habitants se sentent au contraire de plus en plus mis à l'écart [...] » (Coordinateur Masterplan Verzasca 2).

En ce qui concerne les résidents qui habitent la vallée, il faut souligner le fait que le Val Verzasca a connu une diminution de la population dans les dernières années (Figure 17).

⁴ Les informations concernant le temps de parcours en voiture et transports publics sont issues des sites internet de Google Maps et des Chemins de fer fédéraux suisses (CFF).



Figure 17 : Evolution de la population de la vallée dans la dernière décennie (Gruppo Multi, 2022a)

Outre le dépeuplement, les habitants de la vallée vieillissent également. En effet, malgré des tranches d'âge assez importantes entre 20 et 25 ans et 10 et 15 ans, la vallée est principalement représentée par une tranche d'âge entre 55 et 75 ans en 2019 (Figure 18).

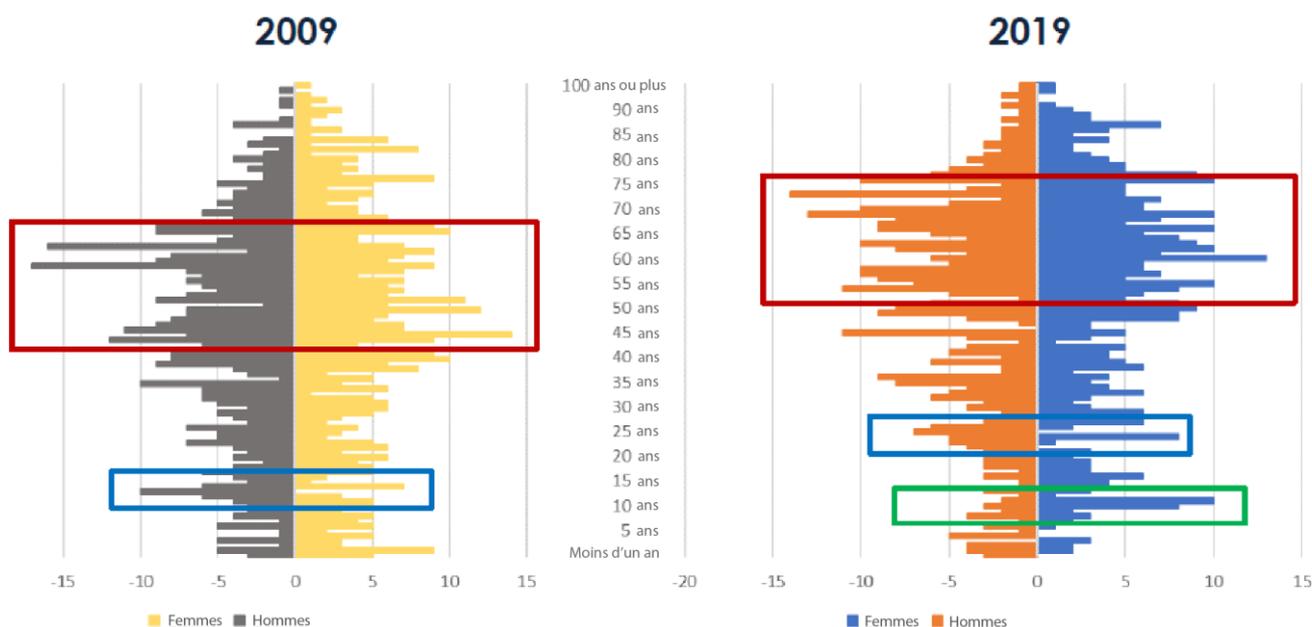


Figure 18 : Confrontation âge population selon le genre dans le Val Verzasca entre 2009 et 2019 (OFS, élaborés dans Gruppo Multi, 2022b et traduits par Morisoli, 2022)

En 2020, la population a subi une importante baisse en arrivant à 820 habitants avec 12,4% de jeunes entre 0 et 19 ans, 55,1% d'adultes entre 20 et 64 ans et 32,4% de personnes retraitées (Ufficio di statistica, 2021). Au contraire de la Vallemaggia, même les villages se trouvant dans la partie inférieure de la vallée et plus proches des centres (tels que Vogorno) ont vécu une baisse de la population dans les dernières années (OFS, 2022). La situation démographique de la vallée préoccupe également les coordinateurs du plan directeur.

« Il s'agit d'une évolution très inquiétante. Les baby-boomers ont déjà atteint la vieillesse et il y a au contraire de moins en moins de jeunes et de familles [...] Si on n'a pas le changement de génération, la vallée va mourir et devenir un lieu de résidences secondaires uniquement vivant pendant une certaine période de l'année » (Coordinateur Masterplan Verzasca 2).

La vallée présente aussi, comme la Vallemaggia, la problématique de la pénurie des services, comme la poste, la banque, la pharmacie et les magasins. Elle est également touchée par la concurrence de l'attractivité des centres.

« Jusqu'à il y a sept ou huit ans, il y avait encore la banque à Brione. Les sites scolaires ferment aussi. Il y a encore un petit magasin à Brione, qui est cependant par nature plus cher, et si vous y allez, vous savez que vous le faites dans un esprit de soutien à l'activité de la vallée. Moins il y a de gens, moins les services sont justifiés et moins il y a de services, moins les gens ont intérêt à rester ou à venir y habiter [...] En outre, les villes regagnent en attractivité et cela crée de la concurrence aux vallées » (Coordinateur Masterplan Verzasca 2).

En ce qui concerne la situation du point de vue des emplois dans la vallée, ces derniers sont présents dans un faible nombre (Tableau 3) et sont en diminution (ACVV, 2017). Ils se concentrent principalement dans les secteurs du tourisme (hébergement et restauration), de l'agriculture, de la construction, de l'artisanat (Figure 19), ou encore dans les filières de production qui profitent des ressources locales comme le bois, la roche, la laine, le lait et cetera.

Tableau 3 : Nombre et division par secteur des emplois dans le Val Verzasca en 2020 (Ufficio di statistica, 2021)

Commune	Emplois (2020)	% Secteur primaire	% Secteur secondaire	% Secteur tertiaire
Verzasca	246	28%	20%	52%



Figure 19 : Anciennes maisons en pierre dans le village de Sonogno avec, dans une de celles-ci, un atelier artisanal à l'intérieur (Morisoli, 2022)

La pénurie de postes de travail et des services ne sont pas les seules problématiques de la vallée. La disponibilité limitée de maisons ne participe pas non plus à l'installation de nouveaux résidents.

En effet, plus du 60% des maisons sont secondaires (ACVV, 2017), notamment dans les villages tels que Corippo, dans lequel la population qu'y vit est très réduite, 9 habitants en 2019 (OFS, 2022).

« Ceux qui veulent acheter une maison ou un terrain dans la vallée ont des difficultés à en trouver aussi car généralement les propriétaires préfèrent le louer aux vacanciers ou touristes et moins aux les résidents pour une résidence principale » (Coordinateur Masterplan Verzasca 2).

« Beaucoup de propriétaires gardent leur propriété parce que peut-être leur grand-père ou arrière-grand-père l'a construite, il y a une charge émotionnelle compréhensible et donc ils n'ont pas envie de la louer ou de la vendre. Donc il y a beaucoup de maisons qui sont fermées la plupart de l'année ou toute l'année [...] » (Coordinateur Masterplan Verzasca 1).

4.3.2 Masterplan Val Verzasca

Pour faire face au contexte actuel, comme la Vallemaggia, le Val Verzasca aussi a établi son plan directeur à travers l'Association des communes de « Verzasca e Piano » (ACVV). L'objectif est d'assurer les perspectives socio-économiques de la vallée sur le long terme en améliorant la qualité de vie des résidents et en créant de nouveaux emplois avec une attention particulière pour le secteur touristique (ACVV, 2017).

L'un des deux coordinateurs du plan directeur 2030 du Val Verzasca a fourni des informations supplémentaires concernant cet outil :

« Il y a un référent politique qui détermine les choix stratégiques du Masterplan (l'Association des communes de la vallée) et ensuite il y a un bras opérationnel qui est chargé de mettre en œuvre le programme et de le développer, la Fondation Verzasca [...] Le but du Masterplan est de renforcer la vitalité du territoire à travers un collage de mesures qui fonctionnent en synergie [...] » (Coordinateur Masterplan Verzasca 2).

Le plan directeur a été élaboré en collaboration avec la population. Lors d'une séance publique qui a eu lieu en juin 2016, différents besoins de la population locale sont ressortis. Il s'agissait par exemple de maintenir ou développer les services actuels tels que l'école, un cabinet médical, des magasins d'alimentation et de créer de nouvelles résidences primaires, l'objectif étant de garder une vallée vivante toute l'année en créant également des lieux de rencontre, en particulier pour la population jeune ou les familles (ACVV, 2017).

Trois axes d'intervention ont donc été établis à l'intérieur du plan directeur, similaires à ceux pour la Haute Vallemaggia. Ceux-ci sont : l'axe « Vivre dans la vallée » qui vise à promouvoir des projets pour soutenir ceux qui vivent et travaillent dans la vallée, l'axe « Tourisme » qui promeut des mesures pour favoriser le secteur touristique en visant à augmenter les hébergements et les relatives retombées économiques et l'axe « Territoire » qui propose des projets pour sauvegarder et valoriser le patrimoine paysager et architectural de la vallée.

L'axe « Vivre dans la vallée » a été divisé en trois catégories : « Travailler dans la vallée », « Vivre dans la vallée » et « Traditions et culture » (ACVV, 2017). Dans la première catégorie, des projets ont par exemple été proposés pour la promotion et la vente de produits locaux en dehors de la vallée, pour la création d'un petit magasin à Brione afin de desservir la vallée des produits de base ou encore pour la

création d'espaces de travail communs (coworking spaces). Dans la deuxième catégorie, parmi les projets proposés, il y avait notamment la promotion de l'établissement d'un réseau haut débit dans toute la vallée et le fait de garder les établissements scolaires en place. De plus, d'autres projets portaient sur la promotion d'évènements et d'activités pour la population ou sur la création de nouveaux lieux de rencontre (ACVV, 2017). D'autres projets futurs en lien avec le fait de vivre et de travailler dans la vallée ont par exemple été proposés. Parmi eux, un projet lié à la possibilité de créer des résidences primaires afin d'attirer des résidents, en créant par exemple des nouvelles zones à bâtir pour des familles qui aimeraient s'installer ou encore en établissant une base de données publiquement accessibles, via internet, avec toutes les informations concernant les différentes zones et maisons disponibles dans chaque commune (ACVV, 2017).

Parmi les projets de l'axe dédié au « Tourisme » il existe des projets liés à la mobilité, pour réduire le trafic, des projets pour favoriser les activités de loisirs et des projets qui visent la création de restaurants, de structures d'accueil et de points d'information. Ces derniers projets permettent d'offrir des services aux touristes mais également de créer des places de travail dans la vallée, en attirant par conséquent de nouveaux potentiels résidents (ACVV, 2017). Un service de taxibus, le projet du « Verzasca Mobile », a aussi été amené pour faire face à la problématique de la mobilité dans la vallée et à la mauvaise desserte des transports publics.

« Le projet Verzasca Mobile vise à combler le fossé entre les transports privés et publics. Il s'agit d'un taxi sur appel [...] Ce service est utile en particulier aux familles, qui au lieu de devoir descendre pour amener leurs enfants à plusieurs activités extrascolaires peuvent leur dire d'utiliser le Verzasca Mobile » (Coordinateur Masterplan Verzasca 2).

Finalement, en ce qui concerne la pénurie de commerces et services dans la vallée, un projet qui n'est pas présent dans le plan directeur mais dont la vallée pourrait bénéficier est le projet pour l'installation d'une nouvelle filiale de Coop dans la vallée (Figure 20).

« Nous sommes heureux d'apprendre qu'une Coop va être construite à Brione Verzasca. Cela pourrait participer à un changement, car on aurait un magasin avec des prix abordables et cela permettrait aussi de se dire qu'il n'y aurait pas que des services qui disparaissent mais aussi des services qui arrivent » (Coordinateur Masterplan Verzasca 2).



Figure 20 : Photomontage qui représente l'idée du projet de la création de la nouvelle Coop dans la vallée (Forni, 2022)

4.3.3 Promotion du télétravail dans le Val Verzasca

Comme pour le plan directeur de la Haute Vallemaggia, dans le Masterplan Verzasca 2030, des parties liées uniquement à la promotion de la pratique du télétravail dans la vallée ne sont pas spécifiquement présentes. Toutefois, un projet concernant le télétravail a été inclus à l'intérieur du plan directeur. Il s'agit d'un projet pour la création d'un centre de coworking. En effet, afin de promouvoir les postes de travail dans la vallée, la fondation Verzasca a mis à disposition deux centres de coworking, un à Brione et l'autre à Tenero, sur la plaine, afin de donner l'opportunité aux personnes qui le souhaitent de profiter de ce type de service (Fondazione Verzasca, s.d.). Un des coordinateurs du Masterplan de la vallée a clarifié la façon dont cette idée est née :

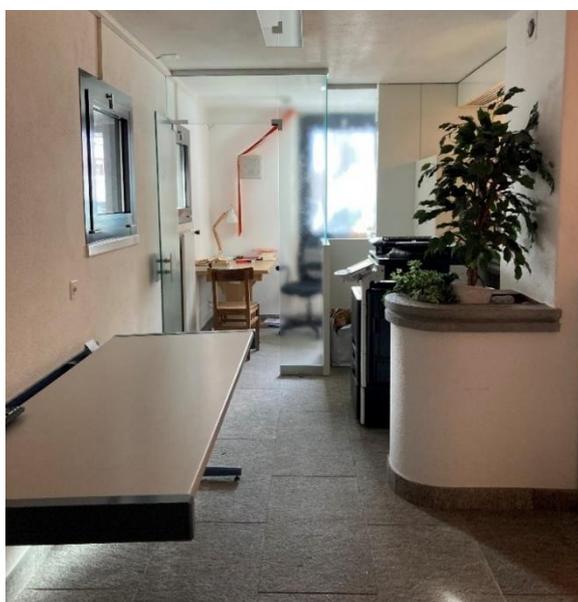
« Le projet a débuté en 2016 environ et après quelques années préparatoires pour connaître l'outil et réaliser des analyses pour comprendre les besoins dans la vallée, le début officiel a été en 2018 » (Coordinateur Masterplan Verzasca 1).

L'espace de coworking à Brione a été créé à l'intérieur de l'ancien espace utilisé par la banque *Raiffeisen*. Cet espace fournit des locaux de travail, un accès à internet avec un haut débit, la possibilité d'imprimer et la présence d'armoires verrouillables, ainsi qu'une salle de réunion et un coin café (Figures 21, 22, 23, 24 et 25).

L'idée était de créer un lieu qui amène l'opportunité pour des nouvelles start-ups, des indépendants ou des employés de travailler à distance de leur lieu de travail ou d'être professionnellement très mobiles. Etant donné la présence d'une salle réunion, l'espace peut aussi être utilisé par des sociétés ou des associations qui auraient besoin, même pour un seul jour, d'un espace de travail équipé pour des réunions ou des rencontres (Fondazione Verzasca, s.d.).

En ce qui concerne les tarifs, les coûts pour une place de travail individuelle est de 20 CHF pour une journée, 50 CHF pour la semaine et 200 à 300 CHF par mois pour les domiciliés dans la vallée. Les personnes qui n'ont pas leur domicile dans la vallée doivent payer des tarifs plus élevés. Les utilisateurs peuvent donc profiter du service pour une journée, une semaine, un mois ou une année (Fondazione Verzasca, s.d.).





Figures 21, 22, 23, 24 et 25 : Espaces de travail, entrée et salle de conférence du centre de coworking à Brione, Val Verzasca (Morisoli, 2022 et Fondazione Verzasca, s.d.)

4.4 Résumé caractéristiques zones d'étude

Le tableau suivant résume les principales caractéristiques des deux vallées qui composent la zone d'étude du mémoire.

Tableau 4: Confrontation des caractéristiques principales du Val Verzasca et de la Vallemaggia⁵

Caractéristiques	Val Verzasca	Vallemaggia
Surface	230 km ²	570 km ²
Longueur	25 km	36 km
Population (2020)	820	5'967
Emplois (2020)	246	2'088

⁵ Les informations contenues dans le tableau ont été reportées par les sites internet de Google Maps, Swisstopo, Comune di Verzasca, AdminStat et par Ufficio di statistica, 2021).

Distance fond de la vallée - Locarno (temps de trajet en voiture)	20 min	10 min
Distance fond de la vallée - Bellinzona (temps de trajet en voiture)	35 min	40 min
Distance haut de la vallée - fond de la vallée (temps de trajet en voiture)	30 min	45 min
Desserte transports publics	Mauvaise	Faible/ Mauvaise

5. Analyse

Ce chapitre présente et analyse les résultats du cas d'étude en explorant la façon dont le télétravail participe à la revitalisation du Val Verzasca et de la Vallemaggia au Tessin.

5.1 Pratique du télétravail

À l'intérieur de ce premier sous-chapitre, la pratique du télétravail des interviewés domiciliés dans la Vallemaggia et dans le Val Verzasca est analysée. D'abord, le profil des télétravailleurs est présenté avec le choix du télétravail et ses débuts, l'influence du COVID-19 sur leur pratique et leur organisation hebdomadaire. Enfin, les avantages et désavantages de la pratique du télétravail sont exposés.

5.1.1 Profil des télétravailleurs

L'échantillon de 20 télétravailleurs interviewés est composé de 8 femmes et 12 hommes et leurs caractéristiques principales sont présentées dans le *Tableau 5*. Quant à leur provenance, 13 interviewés habitent dans la Vallemaggia et 7 dans le Val Verzasca. Environ la moitié des télétravailleurs habite dans la partie supérieure de la vallée (haute) et l'autre moitié dans la partie inférieure (basse). L'âge des personnes est très varié, allant de jeunes de 20 ans à des adultes proches de l'âge de la retraite. En ce qui concerne la composition de leur ménage, la majorité des interviewés est célibataire et, quelques-uns ont un/e partenaire avec lequel/le ils vivent. Il est probable que décider de s'installer et construire une famille dans la vallée est plus difficile pour un couple que pour les célibataires, car la distance avec les centres et le lieu du télétravail doit être faisable ou acceptée par les deux conjoints. Un peu moins de la moitié des interviewés ont des enfants, six des enfants habitent encore avec leurs parents et deux sont plus âgés et ont déjà quitté le domicile familial.

Tableau 5: Présentation du profil des télétravailleurs interviewés

Pseudonymes	Genre	Lieu de domicile	Vallée	Partie de la vallée	Age	Etat civil	Enfants
Sara	F	Lodano	Maggia	Basse	35	Célibataire	-
Chiara	F	Maggia	Maggia	Basse	54	Mariée	2 grands
Ilaria	F	Sonogno	Verzasca	Haute	43	Divorcée	1 petite
Franco	M	Piano di Peccia	Maggia	Haute	60	Marié	2 grandes
Martina	F	Bignasco	Maggia	Haute	28	Célibataire	-
Simone	M	Cevio	Maggia	Haute	32	Marié	2 petites
Elisa	F	Piano di Peccia	Maggia	Haute	33	Célibataire	-

Le télétravail : Une opportunité pour la revitalisation des régions périphériques ?

Matteo	M	Vogorno	Verzasca	Basse	38	Célibataire	-
Gioele	M	Gerra	Verzasca	Haute	22	Célibataire	-
Mirco	M	Brione	Verzasca	Haute	36	Célibataire	2 petits
Christian	M	Aurigeno	Maggia	Basse	25	Célibataire	-
Susanna	F	Brione	Maggia	Haute	43	Célibataire	-
Anastasia	F	Vogorno	Verzasca	Basse	43	Mariée	-
Samuele	M	Cavergno	Maggia	Haute	28	Célibataire	-
Sebastiano	M	Piano di Peccia	Maggia	Haute	36	Célibataire	-
Fabian	M	Lavertezzo	Verzasca	Haute	37	Séparé	1 petite
Mattia	M	Lodano	Maggia	Basse	35	Célibataire	-
Jan	M	Lavertezzo	Verzasca	Haute	44	Marié	2 fils
Eleonora	F	Gordevio	Maggia	Basse	30	Célibataire	-
Paolo	M	Gordevio	Maggia	Basse	56	Marié	2 fils

Le prochain tableau (*Tableau 6*) montre au contraire les caractéristiques des interviewés par rapport à leur situation professionnelle.

Tableau 6: Situation professionnelle des interviewés

Pseudonymes	Lieu de travail	Distance domicile-bureau (km)	Secteur	Niveau d'études	Taux d'occupation	Pourcentage de télétravail
Sara	Besso	55	Communication	Universitaire	100	60%
Chiara	Bellinzone	36	Call Center et formatrice	Apprentissage et spécialisation	80	50%
Ilaria	Bellinzone	40	Administration - Agriculture	Universitaire	50	50%
Franco	Riazzino	53	Energie	Apprentissage et spécialisation	100	60%
Martina	Berne	300	Administration Agriculture	Universitaire	100	40%
Simone	Locarno	26	Assurance	Ecole professionnelle supérieure	100	20%
Elisa	Bellinzone	65	Administration - Agriculture	Universitaire	50	50%
Matteo	Payerne	315	Transports / Sécurité	Universitaire	100	60%
Gioele	Bellinzone	35	Ressources humaines	Ecole spécialisée supérieure	100	40%
Mirco	Tenero	20	Communication	Apprentissage	100	Variable
Christian	Lugano	62	Energie	Universitaire	100	60%
Susanna	Bellinzone	32	Administration	Ecole supérieure	100	40%
Anastasia	Zurich	200	Artistique	Universitaire	100	Variable
Samuele	Zurich	230	Economique / Management	Universitaire	100	Variable
Sebastiano	Locarno	43	Energie	Ecole professionnelle supérieure	100	Variable
Fabian	-	-	Académique / Traduction	Universitaire	Variable	100%
Mattia	Locarno	15	Informatique	Universitaire	Variable	Variable
Jan	-	-	Informatique	Universitaire	100	100%

Eleonora	Variable	233	Assurance	Universitaire	100	100%
Paolo	-	-	Energie	Apprentissage	100	100%

Les lieux de travail des personnes interviewées se situent principalement dans les centres comme Bellinzone ou dans la région de Locarno, avec quelques exceptions comme Lugano, en Suisse alémanique ou en Romandie. Samuele et Martina représentent des cas un peu particuliers. En effet, ils travaillent en Suisse alémanique et possèdent un logement là-bas, malgré le fait qu'ils aient toujours leur domicile dans le village de la vallée où ils ont grandi. Ils ont fait ce choix pour pouvoir rester engagés dans la vie de la vallée et ils pratiquent souvent le télétravail depuis le Tessin. Dans la colonne numéro 2 du *tableau 6*, les lieux de travail marqués avec un tiret représentent les cas dans lesquels les télétravailleurs sont indépendants ou ne possèdent pas un lieu de travail fixe. Dans un cas, le mot « variable » est utilisé. Il s'agit du cas de Eleonora qui a décidé de pratiquer le télétravail à 100% mais qui doit parfois se déplacer pour des séances dans une filière à Lugano, même si son entreprise se trouve à Lausanne.

En ce qui concerne les domaines dans lesquels les interviewés travaillent, ils sont variés mais ils concernent principalement le secteur tertiaire. Ils s'inscrivent tous dans les thématiques suivantes : les secteurs administratifs, de la communication, les assurances, l'informatique, le secteur de l'énergie et finalement le management ainsi que le domaine artistique et académique. Le niveau d'étude des interviewés est principalement universitaire ou issus de formations dans des écoles supérieures professionnelles ou spécialisées, avec quelques cas d'apprentissage qui concernent principalement les personnes un peu plus âgées.

La majorité des interviewés travaille à un taux d'occupation de 100%. Certaines femmes qui ont été interviewées ont un taux d'occupation inférieur (50%) car elles s'occupent d'autres activités accessoires, telles qu'aider les parents dans l'entreprise familiale durant leur temps libre ou s'occuper des enfants. Deux hommes interviewés ont une situation professionnelle plus particulière Fabian est indépendant et sa charge de travail est variable selon les périodes et selon la demande, Mattia vient de quitter son poste professionnel, il est en formation et exerce une autre occupation à un taux inférieur⁶. Pour ces raisons, le taux occupationnel a été indiqué comme « Variable » dans leur cas.

La colonne « Pourcentage télétravail » montre des données approximatives concernant le pourcentage des jours de télétravail accomplis par les interviewés lors d'une semaine standard en fonction de leur taux d'occupation. Afin de mieux comprendre ce pourcentage, le taux d'occupation à 100% considère de manière générale que les personnes travaillent 5 jours par semaine et que chaque jour représente un 20%. Si une personne travaille à 80% (4 jours) et pratique le télétravail à 50%, elle passera donc 2 jours en télétravail par semaine. Les pseudonymes qui ont un pourcentage « variable » ont des

⁶ L'entretien avec Mattia a donc été réalisé en se basant sur sa situation actuelle et sur sa pratique du télétravail dans sa situation professionnelle précédente.

situations plus particulières. Certains dépendent très fortement de la situation liée au Coronavirus. En effet, ils ont commencé avec la pandémie et veulent garder des jours de télétravail mais le nombre de jours dépend de la situation sanitaire et de l'accord et permission de l'employeur. D'autres taux d'occupation considérés comme variables correspondent à des personnes qui pratiquaient le télétravail par le passé et qui sont actuellement à la recherche d'un emploi sans savoir s'ils auront la possibilité d'y pratiquer le télétravail. D'autres encore exerçaient déjà leur activité en télétravail avant mais avec la pandémie, la situation a changé et le pourcentage de télétravail est difficile à établir, notamment à cause de la nature du télétravail qui est particulière et change selon les périodes, les fonctions et les phases du travail. Un approfondissement de la pratique et des jours de télétravail accomplis par les interviewés est présenté dans le chapitre 5.1.4.

Afin de terminer la présentation des télétravailleurs, il est finalement important de souligner qu'une dernière personne s'ajoute aux interviewés présentés dans les tableaux. Elle a été interviewée afin d'explorer le phénomène d'une potentielle utilisation accrue des maisons secondaires grâce au télétravail. Cette personne, qu'on appellera *Francesco*, travaille dans l'informatique, vit proche de Locarno avec sa femme et son fils, possède une maison secondaire dans un village marginal de la Vallemaggia depuis laquelle il pratique souvent le télétravail. Sa situation sera analysée en particulier dans le chapitre 5.4.3.

5.1.2 Choix et début du télétravail

Le présent chapitre se prête à analyser le moment où les interviewés ont commencé à pratiquer le télétravail, pour quelles raisons ils ont pris cette décision et sous l'initiative de qui.

Les résultats montrent que la majorité des télétravailleurs interviewés pratiquait ou avait déjà pratiqué le télétravail avant la pandémie, tandis que le reste ne l'avait jamais utilisée comme modalité de travail jusqu'à l'arrivée du COVID-19.

Parmi ceux qui l'avaient déjà pratiqué, la plupart avait commencé à pratiquer quelques jours de télétravail quelques années avant l'arrivée de la pandémie, grâce à l'introduction de projets pilotes ou de programmes spéciaux par les employeurs. Ces projets ont été mis en place suite aux propositions de leurs supérieurs ou suite aux requêtes et demandes de la part des employés.

« Au début, j'allais au bureau tous les jours, puis, avant la pandémie, dans mon entreprise ils ont introduit un programme nomade, où on pouvait faire deux jours par semaine de home office. Là je faisais donc déjà deux jours de bureau à domicile par semaine [...] » (Eleonora, Vallemaggia).

« Mon chef m'a proposé et donné l'opportunité de le pratiquer en raison de la distance du lieu de travail » (Christian, Vallemaggia).

« Ma société était sceptique au télétravail car nous gérons un portefeuille de clients VIP et elle avait peur de la fuite des données [...] Je leur ai montré au contraire que le problème n'existait pas et qu'il était possible de pratiquer le home office dans notre secteur aussi. Je leur avais proposé de pouvoir télétravailler en raison de la distance entre mon domicile et mon bureau et j'ai finalement obtenu la permission » (Chiara, Vallemaggia).

La pratique du télétravail depuis des nombreuses années est rare parmi les interviewés. En effet, parmi les interviewés qui avaient déjà pratiqué le télétravail avant la pandémie, seulement une faible partie le pratiquait déjà depuis longtemps. Il s'agit principalement de personnes qui le font en raison de la nature et de la typologie de leur travail qui le prévoit, notamment à cause de l'absence de bureaux destinés aux employés. Il s'agit par exemple des interviewés qui travaillent pour des entreprises qui travaillent à une échelle intercantonale et internationale.

« Pour nous, le télétravail est nécessaire étant donné la façon dont la société est structurée. Moi je ne travaille presque jamais avec des collègues de Zurich car dans mon équipe il y a des employés espagnoles ou anglais. En travaillant avec des équipes internationales, même avant la pandémie, chacun travaillait déjà depuis où il voulait » (Samuele, Vallemaggia).

« Dans mon travail, nous n'avons pas le choix, on sait que quand on est engagés on fera que du télétravail, il s'agit d'une condition d'emploi » (Paolo, Vallemaggia).

Dans cette dernière catégorie peuvent également être ajoutés les indépendants ou les employés avec un large degré de liberté et d'autonomie qui ont décidé de pratiquer le télétravail déjà depuis des nombreuses années.

« Lorsque je travaille avec des sociétés de production, je suis employée mais je n'ai pas de chef car ils ne peuvent rien faire sans moi, donc nous décidons ensemble ou moi je peux dire ce que j'aimerais faire et eux ils acceptent tout simplement » (Anastasia, Val Verzasca).

« En tant que doctorant, j'avais déjà commencé à travailler depuis où je voulais et je télétravaille aussi actuellement en tant qu'indépendant, donc ça fait déjà 5 ou 6 ans que je le pratique » (Fabian, Val Verzasca).

« En informatique, on peut travailler à distance sans problèmes. La pandémie a amplifié cela mais pour nous informaticiens, il est normal déjà depuis longtemps de faire du télétravail » (Jan, Val Verzasca).

Parmi tous les interviewés qui avaient déjà pratiqué le télétravail avant la pandémie, ils en existent aussi quelques-uns qui au contraire n'ont pratiqué le télétravail que de façon irrégulière et sporadique sous l'accord informel du supérieur.

« Le télétravail était un peu un tabou chez nous mais mon supérieur m'autorisait déjà à me faufiler quelques jours avant la pandémie [...]. Mon travail comprend une bonne part de programmation informatique, je peux donc faire cette partie à la maison et je faisais donc déjà du télétravail avant la pandémie » (Sebastiano, Vallemaggia).

Les outils qui permettaient la pratique du télétravail étaient déjà très avancés dans certains secteurs tels que celui de l'informatique. Dans d'autres, au contraire, notamment dans de nombreuses administrations publiques, le télétravail n'existait pas avant la pandémie. Un peu plus d'un tiers des télétravailleurs interviewés affirme en effet n'avoir expérimenté le télétravail qu'à partir du confinement, à cause de l'inexistence des moyens et des outils pour le mettre en place et des procédures administratives pour le permettre et l'autoriser.

« Je n'ai jamais télétravaillé avant la pandémie [...] Les outils que nous avons à l'époque ne nous permettaient pas de travailler à l'extérieur » (Simone, Vallemaggia).

« Le télétravail n'avait jamais été réglementé pour nous, personne n'avait jamais proposé le télétravail officiel avant la pandémie, l'employeur n'avait même pas un règlement précis à ce sujet [...] (Sara, Vallemaggia).

De plus, de nombreux employeurs étaient sceptiques à l'égard de cette modalité avant la pandémie. Les propositions qui leur étaient soumises par les employés quant à la possibilité de télétravailler, depuis le domicile ou depuis des espaces de coworking, ont généralement été refusées.

« Avant la pandémie, je ne la pratiquais pas car le canton ne l'autorisait pas. Ma collègue avait demandé de faire une journée de télétravail pour mieux s'arranger avec les enfants et on lui avait dit que ce n'était pas possible » (Elisa, Vallemaggia).

« Nous en avons parlé avec un de mes collègues et nous nous sommes dit : "Allez, mettons-nous la pression, disons qu'il y a un espace de coworking dans la vallée qui est équipé et nous serions deux, donc il y a une chance de se parler et de se donner un coup de main, demandons donc de travailler ici" [...] Nous avons proposé cela comme compromis car il était hors de question de travailler à la maison, mais ils ne nous ont jamais donné une vraie réponse » (Ilaria, Val Verzasca).

Il ne peut pas être affirmé à travers cette recherche que certains secteurs étaient plus avancés par rapport à d'autres dans la pratique du télétravail, sauf pour le secteur informatique. En effet, certaines personnes travaillant dans les assurances et dans la communication ont pu expérimenter le télétravail avant le début de la pandémie et d'autres, travaillant pour les mêmes secteurs, ont pu l'expérimenter uniquement à l'arrivée de la pandémie. L'arrivée du télétravail dans une entreprise dépend principalement de l'entreprise elle-même, de la propension et de l'ouverture de l'employeur ou du chef à l'égard de cette modalité ainsi que du type spécifique de profession exercée par les employés ainsi que des tâches et exigences qu'elle requiert.

Il est toutefois certain que c'est en particulier avec la pandémie que le télétravail a pu être expérimenté par la totalité des télétravailleurs interviewés.

5.1.3 Télétravail et COVID-19

Avec le début de la crise sanitaire due au Coronavirus en février 2020, le confinement et l'obligation du télétravail, la numérisation du travail e été accélérée d'une bonne dizaine d'années, en particulier pour les secteurs qui étaient encore sceptiques quant à l'utilisation de cette modalité. Ces derniers ont dû se réorganiser au niveau informatique et mettre les bons outils à disposition des employés.

« L'assurance pour laquelle je travaille a mis l'infrastructure informatique à disposition de nos consultants et de tous ses employés en peu de temps et en quinze jours ils ont réussi à faire travailler presque tout le monde à domicile » (Simone, Vallemaggia).

« Moi, en tant que responsable informatique, j'ai dû intervenir pour finaliser les points techniques et les systèmes qui tournent autour du télétravail » (Mattia, Vallemaggia).

La pandémie a ensuite permis aux employeurs de devenir généralement plus conciliants à l'égard de cette pratique qui s'est révélée faisable en période de crise sanitaire. Ils ont donc davantage offert la possibilité de pratiquer le télétravail en temps normal et ont simplifié les procédures qui le permettait.

« Suite à la pandémie, l'administration cantonale a fait un règlement pour les employés en explicitant qu'on a le droit à 2 jours de télétravail maximum, quelle que soit la situation liée à la pandémie » (Ilaria, Val Verzasca).

Concernant les personnes qui pratiquaient le télétravail déjà auparavant, la pandémie n'a pas changé leur façon de travailler.

« La pandémie est arrivée, mais nous étions déjà prêts à travailler à domicile » (Gioele, Val Verzasca).

Les pratiques liées au travail ont toutefois parfois modifié avec le confinement. Ceux qui étaient habitués à voyager pour leur travail par exemple ont diminué, voir annulé cette pratique :

« Disons que le modèle pré-pandémique : c'était lundi et jeudi chez le client, en Suisse ou à l'étranger et vendredi au bureau ou à la maison. Maintenant, avec la pandémie, les choses ont un peu changé. Nous nous ne nous rendons plus chez le client sauf si nous en avons besoin ou si le client veut absolument que nous soyons là » (Samuele, Vallemaggia).

En ce qui concerne le pourcentage de télétravail des interviewés, ce dernier a varié en fonction de l'évolution de la pandémie et des dispositions sanitaires de la Confédération :

« Les deux premiers mois de pandémie, nous avons travaillé à 100% à la maison, puis c'était 3 jours et en été, c'était réduit à un jour. En gros, l'administration s'est toujours adaptée à l'évolution de la situation sanitaire » (Susanna, Val Verzasca).

Certains parmi ceux qui avaient déjà expérimenté le télétravail avant la pandémie ont augmenté leurs jours de télétravail durant le confinement et ont continué à appliquer cette modification après la crise sanitaire.

« Je faisais déjà du home office deux jours par semaine puis il y a eu la pandémie et nous sommes tous rentrés à la maison pour travailler et quand la pandémie était terminée, j'ai décidé de travailler à domicile quasiment tous les jours [...] » (Eleonora, Vallemaggia).

L'arrivée de la pandémie a causé un changement de mentalité chez certains au sujet de la manière de voir le travail et en particulier de la manière de choisir l'emplacement de la résidence dans laquelle habiter. Cet aspect est en particulier traité dans le chapitre lié au choix résidentiel (cf. chapitre 5.2).

5.1.4 Organisation hebdomadaire

Dans le chapitre 5.1.1, en particulier dans le *Tableau 6*, le pourcentage du télétravail pratiqué par les télétravailleurs était déjà mentionné. Le présent chapitre donne toutefois des informations supplémentaires sur le nombre de jours où les interviewés pratiquent le télétravail pendant la semaine. Il est d'abord important de rappeler le fait que le terrain a eu lieu entre février et mars 2022, période dans laquelle l'obligation du télétravail avait été révoquée, tout en restant recommandée.

En ce qui concerne les jours de télétravail pratiqués, ceux-ci sont très variables parmi les télétravailleurs. Environ un cinquième des interviewés pratique le télétravail à 100%, soit depuis l'espace de coworking à Brione soit à la maison. Il s'agit principalement d'indépendants ou de personnes qui ont plus de marge de manœuvre dans leur travail et qui sont moins liées à un lieu de travail spécifique.

« Moi et ma collègue, nous faisons entre un et trois jours par semaine depuis le centre de coworking à Brione et les autres jours nous travaillons depuis la maison [...] » (Jan, Val Verzasca).

Un autre cinquième environ des interviewés pratique au contraire le télétravail environ 3 jours par semaine car ça les arrange et leur employeur est très favorable à cette pratique.

« J'ai vu que le télétravail me convenait parfaitement, je me suis dit qu'il fallait essayer de le faire un jour, puis j'ai commencé à en faire deux et finalement j'ai vu que travailler trois jours à la maison était parfait pour moi » (Franco, Vallemaggia).

Environ un tiers des interviewés pratique quant à lui entre un et deux jours de télétravail. Parmi eux, sont incluses aussi les personnes qui travaillent à 50% et pratiquent le télétravail à 50% (une journée et demie). Le pourcentage plus faible de télétravail est principalement lié au type de profession que les télétravailleurs pratiquent. En effet, les professions qui requièrent d'avantage le contact direct avec des clients poussent les travailleurs à devoir être plus présents sur le lieu de travail de l'entreprise.

« En tant que consultants, nous sommes libres de travailler où nous voulons donc moi j'essaie de télétravailler au moins un jour par semaine. Cependant, le contact en présentiel avec le client est très important pour ma profession, ce qui m'empêcherait de faire beaucoup de télétravail » (Simone, Vallemaggia).

Pour un quart des interviewés, les jours de télétravail sont au contraire très variables. Ils sont conditionnés par exemple par les périodes ou les phases de leur travail, selon les jours où ils ont des opérations à effectuer sur le terrain, des séances plus importantes en présentiel ou dans lesquels ils doivent se rendre chez des clients à l'étranger.

« Il y a une période de l'année entre juin et septembre où nous effectuons des inspections et en été et là il est plus difficile pour moi de faire du télétravail » (Elisa, Vallemaggia).

Pour certains interviewés, la pratique du télétravail est très variable car elle suit l'évolution des restrictions dues à la pandémie et les relatives conditions souhaitées par les employeurs quant à la présence au bureau des employés.

Le *Tableau 7* résume le nombre de jours de télétravail effectués par les différents interviewés. Cela montre que la majorité des télétravailleurs sont encore liés à un centre d'emplois.

Tableau 7: Pratique du télétravail pour les différents télétravailleurs

Pratique du télétravail	Nombre d'interviewés
Télétravail à temps plein	4
3 jours / semaine	4
Entre 1 et 2 jours / semaine	7
Variable	5

5.1.5 Lieu du télétravail

Le télétravail dans les vallées est pratiqué, pour la majorité des interviewés, depuis chez-soi, dans un bureau qui a été créé spécialement pour travailler. Le bureau est parfois intégré directement dans la chambre ou constitue un local séparé présent dans la maison.

« J'ai le bureau dans ma chambre donc je peux travailler depuis là et personne ne me dérange » (Christian, Vallemaggia).

« J'ai mon propre bureau organisé à la maison. Je pense que c'est une chose importante afin de bien délimiter quand tu travailles et quand t'es libre [...] » (Matteo, Val Verzasca).

Le télétravail depuis la maison demande donc pour certains la constitution d'un espace qui y est dédié, dans lequel pouvoir poser toutes ses affaires, dispositifs informatiques et outils qui permettent la pratique du télétravail. De plus, un espace séparé permet de pouvoir mieux se concentrer.

Un quart des interviewés a au contraire installé son propre bureau dans les espaces communs et ouverts comme le séjour, le salon ou la mansarde car ils sont seuls à la maison lorsqu'ils travaillent.

« Je n'ai pas vraiment un bureau séparé quand je télétravaille mais les enfants sont à l'école donc ce n'est pas un problème » (Jan, Val Verzasca).

« J'ai un espace dans le salon qui est très confortable, c'est beau et grand [...] chez moi je travaille bien il n'y a que le chat, je n'ai pas de petits enfants et ma femme elle travaille » (Franco, Vallemaggia).

Quelques interviewés pratiquent le télétravail depuis d'autres maisons, notamment les maisons de leurs parents, pour varier de lieu de télétravail. Cela concerne particulièrement les personnes qui travaillent en Suisse alémanique et rentrent pour plusieurs jours au Tessin chez leurs parents dans la maison où ils ont grandi et ils travaillent depuis là. D'autres télétravaillent aussi depuis des maisons secondaires ou des appartements de vacances qui sont en temps normal loués à des touristes.

« Je vais au bureau le jeudi et le mardi je vais parfois chez mes parents, je le fais comme s'il était un jour dans lequel je vais au travail, je pars tôt le matin et je reviens le soir. C'est toujours du home office mais je change de lieu pour sortir davantage de la maison » (Eleonora, Vallemaggia).

« Ma mère a des maisons qu'elle loue pour les vacances, alors je m'installe dans un petit appartement au cœur du village et je travaille depuis là. À la maison, je ne pourrais pas, j'ai deux enfants petits et c'est difficile de les tenir à l'écart » (Mirco, Val Verzasca).

Quelques télétravailleurs affirment ne pas pratiquer le télétravail toujours au même endroit. En effet, les personnes qui n'ont pas la nécessité d'avoir un double écran ou d'autre matériel informatique plus volumineux, mais juste d'un ordinateur portable, peuvent travailler depuis n'importe où que ce soit chez elles ou à l'extérieur de la maison. Cette possibilité est encore réalisable et agréable en vivant en vallée que dans un appartement en plein centre-ville.

« Ayant cette forêt à côté de ma maison, j'avais demandé à un forestier que je connais de construire une cabane où je pouvais aller avec mon ordinateur portable, un hub où on peut se poser, à partir duquel on est complètement isolés dans la nature. Nous ferons probablement quelque chose de ce

type dans l'avenir, mais en été, je travaille déjà parfois sous un arbre, ce que je trouve génial » (Anastasia, Val Verzasca).

Parmi les lieux dans lesquels les interviewés travaillent, les espaces de coworking manquent encore à l'appel. Ces derniers sont fréquentés régulièrement ou de temps en temps par 3 interviewés. L'utilisation de ces espaces est en particulier analysée dans le chapitre 5.4.2.

Pour résumer, le *Tableau 8* montre les principaux cas de figure et le nombre de personnes qui pratiquent le télétravail depuis différents lieux. La ligne « Plusieurs lieux » représente les personnes qui pratiquent régulièrement le télétravail depuis différentes maisons ou encore différentes filiales de leur propre entreprise. Les trois personnes interviewées marquées comme utilisatrices des espaces de coworking pratiquent parfois également le télétravail au domicile ou au travail, dans leur bureau officiel.

Tableau 8: Lieux dans lesquels les interviewés pratiquent le télétravail et nombre de personnes

Lieu	Nombre
Bureau séparé du reste de la maison	10
Open space dans leur maison	5
Espace de coworking	3
Plusieurs lieux	2

5.1.6 Avantages du télétravail

Afin de comprendre pourquoi les télétravailleurs pratiquent le télétravail, il leur a été demandé de mentionner les avantages que leur amène cette modalité. Les différents interviewés ont identifié de nombreux avantages liés au télétravail, qui sont présentés dans ce chapitre.

Moins de déplacements et de stress

Un de premiers aspects qui a été souligné par la majorité des interviewés est le fait que le télétravail leur permet de gagner du temps, qui autrement est gaspillé dans les trajets.

« Le gain de temps est indéniable, l'aller-retour entre Bellinzzone et Sonogno, si on a de la chance, ça dure deux heures, donc cela représente deux heures gagnées par jour » (Ilaria, Val Verzasca).

« Pour moi, personnellement, être dans le trafic pendant une heure et demie, est une grande perte de temps, le pire temps qu'on peut passer est en étant bloquée dans un bouchon quelque part, entre la maison et le travail. Donc l'avantage est qu'on n'a pas ce temps perdu et quand on a fini de travailler on peut profiter du temps libre » (Chiara, Vallemaggia).

Pouvoir éviter les trajets permet également d'avoir une vie moins stressante car ces derniers sont souvent une source de frustration.

« Je trouve le fait de travailler à la maison beaucoup plus relaxant car je n'ai pas le stress du trajet, le trafic, la peur d'arriver en retard, les embouteillages, le risque d'avoir un accident [...] » (Simone, Vallemaggia).

Autonomie, flexibilité et meilleure organisation du temps

Le temps qui avant était gaspillé dans les trajets est réparti différemment avec le télétravail. Cette pratique permet par exemple de gagner du temps de sommeil, de pouvoir prendre plus de pauses pendant la journée ou d'allonger la pause de midi.

« Quand je suis à la maison, je peux me lever plus tard, à 8 heures et être à 8h05 au bureau » (Mirco, Val Verzasca).

« Ma femme gère un restaurant à 700 m depuis où j'habite, donc quand je prends des pauses, je vais là-bas à pied ou à vélo pour boire un café, ça me fait une bouffée d'air car on ne peut pas rester 8 heures devant l'ordinateur ; il faut se prendre des pauses [...] » (Franco, Vallemaggia).

Le télétravail permet donc une grande flexibilité et autonomie. Quand on est au bureau, l'obligation indirecte de devoir être présents sur place à certains horaires précis, sans arriver trop tard le matin, sans se prendre trop de temps à midi ou trop de pauses pendant la journée se fait plus ressentir. Cela est probablement dû au fait que des cadres normatifs s'appliquent au bureau, étant donnée la présence de l'œil des collaborateurs ou chefs et supérieurs. À la maison, il est au contraire plus aisé de gérer plus librement le temps, en effectuant au total les environ huit heures de travail par jour.

« Je suis un peu particulier et il a toujours été très difficile pour moi de maintenir un certain rythme de travail parce que tous les jours j'ai des moments de blocages dans lesquelles je ressens le besoin de marcher trente minutes. Depuis que je fais du télétravail, je me sens mieux parce que quand il y a ces moments-là je peux faire une pause et puis ça va mieux. L'avantage plus grand est donc que je peux choisir quand et comment travailler » (Fabian, Val Verzasca).

Meilleure conciliation entre la vie professionnelle et privée

La flexibilité et la meilleure gestion du temps qu'amène le télétravail permettent aux interviewés de mieux concilier vie professionnelle et vie privée. Celle-ci est composée par exemple de sports, de divers loisirs et activités que les interviewés pratiquent à côté du travail.

« Je suis apiculteur alors peut-être que parfois je peux partir 10 minutes plus tôt du travail parce que je profite du soleil pour aller voir comment les abeilles volent, chose que je ne peux pas faire quand je suis au bureau » (Mirco, Val Verzasca).

« J'utilise le temps que j'épargne en évitant le trajet en été pour faire du vélo ou au printemps pour faire du jardinage par exemple » (Sebastiano, Vallemaggia).

Le télétravail permet également d'être à la maison et de pouvoir s'occuper davantage des tâches ménagères.

« Quand je prends mon café à la pause, j'ouvre le lave-vaisselle et je le range. Pendant la pause de midi, entre autres choses, je fais peut-être la lessive ou il m'est arrivé de tondre la pelouse [...] Ce sont des choses que sinon je devrais faire quand j'arrive tard le soir, mais le télétravail me permet de gérer mon temps de manière plus fonctionnelle » (Sara, Vallemaggia).

La vie privée est composée d'activités non professionnelles pratiquées par les interviewées mais également d'un temps dédié à la famille. Le télétravail permet en effet d'avoir plus de temps à dédier par exemple à ses enfants ainsi que pour s'occuper des membres plus âgés de la famille.

« Les jours où je vais au bureau, la veille, ma fille dort chez ses grands-parents tandis que quand je fais du télétravail elle peut dormir ici, moi je télétravaille de 7 à 8 heures, puis je la réveille et je l'amène à la crèche et ensuite je continue à travailler. Avec le télétravail je peux davantage m'occuper d'elle » (Ilaria, Val Verzasca).

« Ma mère est assez âgée et le télétravail me permet de m'occuper plus d'elle » (Chiara, Vallemaggia).

Meilleur rendement, efficacité et accessibilité

Parmi les autres avantages que la pratique du télétravail offre, plusieurs télétravailleurs ont mentionné l'amélioration du rendement et l'augmentation de la concentration et de la productivité. En effet, le bureau est souvent partagé avec plusieurs collaborateurs, ce qui est une source de perturbation.

« Au bureau, on est beaucoup plus dérangés qu'à la maison [...] parce que toutes les deux minutes, il y a quelqu'un qui vient te demander quelque chose. Ce qu'on fait en quatre heures à la maison, au bureau cela prend au moins sept ou huit heures » (Paolo, Vallemaggia).

« Avant, j'étais dans un bureau en open space avec 18 personnes, le bruit, les cris [...]. Par contre, grâce au travail à domicile, je suis beaucoup plus concentrée » (Chiara, Vallemaggia).

L'efficacité professionnelle est également augmentée avec les nouveaux modes de communication utilisés dans le cadre du télétravail.

« Quand tu vois les personnes en présentiel d'abord ils te racontent ce qui se passe dans leur vie, avec Zoom cela tu le fais moins, c'est plus business, on est là pour telle chose et on fait telle chose. Zoom est efficace et professionnel [...] Je peux aussi faire plusieurs réunions l'une après l'autre sans compter les déplacements parce que je suis depuis chez moi et ça va plus vite » (Anastasia, Val Verzasca).

Les vidéoconférences représentent un atout car elles permettent d'éviter les déplacements et surtout d'avoir plus de personnes qui peuvent participer à celles-ci.

« Les vidéoconférences sont positives notamment pour les réunions en dehors du Tessin. Il y a eu de nombreuses occasions dans lesquelles il y avait des réunions auxquelles je n'aurais pas pu participer parce que j'aurais dû partir la veille pour aller depuis Sonogno à Lausanne par exemple. Tandis que maintenant je peux participer aux vidéoconférences, et cela me permet d'avoir beaucoup plus de contacts avec des collègues d'autres cantons de la Suisse » (Ilaria, Val Verzasca).

Un discours similaire a été tenu par une interviewée qui a dit donner des cours sur les nouvelles technologies aux personnes âgées. En effet, elle a remarqué que les cours donnés à distance permettent à ceux qui habitent très loin des centres, dans les villages plus isolés et/ou aux personnes à mobilité réduite de pouvoir participer également aux cours. La numérisation améliore donc l'accessibilité.

Economies d'argent

Il a également été mentionné par plusieurs télétravailleurs que le télétravail leur permet de faire des économies, notamment en termes de nourriture ou d'essence, en évitant une partie ou la totalité des trajets.

« Je dépense beaucoup moins d'argent en ne mangeant pas au restaurant. Bien sûr, je dois acheter les aliments que je mange à midi à la maison, mais je dépense moins [...] » (Sara, Vallemaggia).

« J'ai très peu utilisé la voiture pendant ces deux années de pandémie ; je ne sais pas combien d'argent j'ai économisé, mais c'était environ 250 CHF par mois pour l'essence au moins » (Mattia, Vallemaggia).

Moins de pollution ?

Certains interviewés ont mentionné pouvoir être plus écologiste en pratiquant le télétravail. Ce phénomène est à relativiser étant donné que, comme le montre la littérature (cf. chapitre 2.1), les personnes qui pratiquent le télétravail utilisent davantage la voiture durant leur temps libre. De plus, quelqu'un qui habite dans la vallée tend déjà à devoir parcourir beaucoup de kilomètres pour faire les courses ou pour se rendre dans le lieu de travail habituel. Vivre dans la vallée n'est donc probablement pas le choix le plus écologique, étant donné le taux de motorisation et la faible desserte des transports publics. Il est cependant vrai que, si au lieu de se rendre cinq jours au travail ils ne s'y rendent qu'une journée, cela permet de réduire les émissions de CO₂ produites pendant les jours ouvrables.

« Je sais qu'habiter dans la vallée n'est malheureusement pas le choix le plus écologique, mais le télétravail me permet au moins d'éviter les voyages inutiles » (Sara, Vallemaggia).

Nouvelles opportunités

Un dernier avantage important du télétravail sur lequel il vaut la peine de s'attarder est celui du choix du lieu de résidence loin du lieu de travail. Cela permet d'ouvrir de nouvelles opportunités, résidentielles et professionnelles.

« L'avantage du télétravail est que je peux vivre avec mon partenaire et rester au Tessin, sans devoir vivre à Lausanne » (Eleonora, Vallemaggia).

« Le télétravail me permet et m'incite à vouloir travailler pour des employeurs qui sont situés hors de la Suisse tout en résidant ici » (Anastasia, Val Verzasca).

Finalement, le télétravail est une méthode très utile qui amène plus d'avantages que des désavantages aux interviewés, raison pour laquelle ils le pratiquent. Plusieurs personnes interviewées considèrent la possibilité de télétravailler comme une valeur ajoutée très importante.

« Il est clair que pour moi, le télétravail a changé ma vie et a certainement amélioré mon existence » (Sara, Vallemaggia).

« Pour le bien-être psycho-physique de la personne, le télétravail est une monnaie d'échange très précieuse, beaucoup plus que l'augmentation de salaire » (Mattia, Vallemaggia).

Pour conclure, le télétravail représente une méthode qui permet aux télétravailleurs qui vivent dans la vallée de pouvoir bénéficier d'un style de vie moins stressant en ayant plus de temps pour soi et en pouvant mieux concilier leur vie professionnelle et privée.

5.1.7 Désavantages du télétravail

Les désavantages liés au télétravail ont déjà été partiellement mentionnés à l'intérieur du chapitre 2.1 de la problématique. Dans le présent chapitre, les désavantages du télétravail soulevés par les interviewés sont présentés. En effet, malgré le fait que pour la plupart des télétravailleurs les avantages

dépassent les désavantages, des inconvénients de cette pratique existent, en particulier si elle est pratiquée à temps plein.

Isolement et manque de contact avec les collègues

La majorité des interviewés a en effet souligné ne pas pouvoir exercer le télétravail à temps plein car ils ressentent le besoin de sortir, de changer leur routine et surtout de garder des contacts en présentiel avec leurs collègues, chefs et clients.

« L'être humain a besoin d'avoir des contacts sociaux parce que sur le lieu de travail on a la possibilité de comparer et d'échanger des points de vue en regardant dans les yeux des gens qui vivent notre réalité professionnelle et cela est fondamental » (Sara, Vallemaggia).

La présence physique au bureau et la proximité des collègues permet aussi le développement d'un type de communication plus immédiate et moins formelle.

« Passer un coup de fil est faisable, mais ce n'est pas la même chose que se lever de son bureau et d'aller personnellement [...] » (Ilaria, Val Verzasca).

Ce type de contact plus immédiat est en particulier très utile pour les nouveaux collaborateurs qui nécessitent plus d'aide ou d'indications de la part de leurs supérieurs ou collègues.

« Nous avons des collègues qui ont commencé à travailler pour nous mais que nous n'avons vus physiquement qu'après un an et demi et pour eux, entrer et commencer un travail à distance est difficile parce que peut-être qu'on a des détails sur l'administration ou comment on gère certains documents qui en temps normaux on demanderait en pause-café, tandis que maintenant on doit expressément ouvrir une réunion Skype et formaliser la chose et on ne le fait moins » (Matteo, Val Verzasca).

Les contacts sociaux et le fait de voir les collègues sur le lieu de travail et de travailler ensemble en présentiel permet également de faciliter certaines phases de travail qui s'avèrent plus compliquées si elles sont réalisées à distance.

« Pour faire des sessions intenses où je dois communiquer de manière à ce que mon collègue comprenne ce que nous devons faire, il vaut mieux être présents. Parce qu'il y a des phases de travail, pendant les moments de brainstorming en particulier, où cela fonctionne moins avec le télétravail » (Anastasia, Val Verzasca).

Certaines professions nécessitent le contact en présence, pas spécialement avec les collègues, mais avec les clients car cela leur permet de développer de meilleures relations de confiance.

« Il est difficile de créer une relation de confiance avec les clients si vous ne les voyez jamais en présentiel, vous ne pouvez pas créer une relation comme si vous alliez déjeuner ensemble. Le télétravail ne peut pas compenser cet aspect [...] Pendant les réunions à distance on oublie les plaisanteries ou le truc classique de parler de la météo ou peut-être que quelqu'un a un stylo particulier et vous faites un commentaire sur celui-là. Toutes ces choses tombent à l'eau avec le télétravail » (Samuele, Vallemaggia).

Pour ceux qui sont enseignants, ils ont fait la constatation que le contact visuel est très important dans leur profession.

« Quand j'enseignais, c'était important pour moi que les élèves gardent leur camera allumée, de façon de pouvoir voir les réactions à mon cours » (Mattia, Vallemaggia).

Les caméras peuvent donc diminuer cette problématique, mais constituent toujours des limites.

« Si on est dans une salle avec 10 autres personnes, on voit les réactions des personnes, celles qui ont l'air d'écouter et celles qui peut être font une grimace quand je dis quelque chose. C'est bien pour moi de voir ces choses pour après pouvoir réagir. On dit qu'il faut garder les caméras, mais quand on fait le partage d'écran, on ne voit plus les visages des autres donc ce sont des aspects que le télétravail ne peut pas compenser » (Samuele, Vallemaggia).

Environnement, équipement et infrastructures moins performantes

D'autres désavantages ont été mentionnés comme le fait que l'environnement et l'équipement de travail à la maison possèdent des limites. En effet, le matériel et les dispositifs digitaux utiles et confortables pour bien travailler ne sont pas forcément présents.

« Je n'ai pas d'imprimante aussi performante que celle que j'ai au bureau, je n'ai pas de scanner ni les deux écrans non plus » (Mirco, Vallemaggia).

À la maison, l'équipement n'est pas le seul problème. Le lieu dans lequel ils télétravaillent peut également en être un.

« L'inconvénient est qu'on doit trouver un endroit fixe dans la maison et l'équiper » (Sara, Vallemaggia).

Le télétravail peut donc engendrer parfois des coûts supplémentaires en ce qui concerne une pièce pour travailler dont on pourrait nécessiter ou pour les dispositifs digitaux ou encore en termes d'électricité.

« Malheureusement, il existe des entrepreneurs qui en profitent pour répercuter les coûts d'équipement sur leur personnel [...] Ils devraient établir des règles et dire que les équipements de bureau à domicile devraient être toujours payés par l'employeur » (Matteo, Val Verzasca).

Un autre inconvénient se trouve dans le fonctionnement du télétravail qui parfois est entravé ou ralenti à cause des problèmes de connectivité à la maison.

« Comme chez tout le monde, il est arrivé aujourd'hui par exemple que le VPN ne se connectait pas, ou que Teams ne se connecte pas, ce sont des choses qui peuvent arriver » (Sara, Vallemaggia).

Ces problèmes pourraient être considérés comme plus présents en vivant dans des vallées marginales.

Un interviewé a dit habiter dans un ménage assez particulier qui permet et assure le bon déroulement de son télétravail.

« Moi j'habite dans une maison de l'OFIMA (= Ateliers Hydroélectriques Vallemaggia), ici il y a longtemps, ils avaient déjà installé la fibre optique et donc moi j'avais déjà une connexion optimale » (Franco, Vallemaggia).

Baisse de productivité, distractions et absence de contrôle physique

Si pour certains le bureau représente la source de bruit et d'interruptions de la part des collègues, pour d'autres, par exemple ceux qui ont des petits enfants, cette source sera la maison.

« J'ai deux petites filles à la maison, c'est stressant, vous êtes peut-être en train de vous concentrer et elles entrent dans votre bureau ou vous les entendez crier » (Simone, Vallemaggia).

De plus, une baisse de la productivité peut arriver à cause des distractions qui sont présentes.

« Le rendement est légèrement inférieur, à la maison il est beaucoup plus facile de perdre du temps. Si tu as la pause d'un quart d'heure, peut-être que à la maison tu fais 20 minutes et tu t'en fiches parce que t'es chez toi » (Christian, Vallemaggia).

La baisse de productivité est probablement due à l'environnement de travail qui change et à l'absence de contrôle direct et physique des supérieurs qui pourrait induire une meilleure discipline.

« Les inconvénients du télétravail peuvent être le fait qu'on n'a pas de personne physique qui nous contrôle [...] » (Fabian, Val Verzasca).

Séparation souple entre travail et vie privée

Il a été observé, dans le chapitre des avantages liés au télétravail, que ce dernier permet, dans la majorité des cas, de mieux concilier vie professionnelle et privée. Cela peut cependant vite se transformer en désavantage. En effet, le risque que les personnes n'arrivent plus à distinguer les deux sphères : professionnelle et privée, en travaillant plus et en n'arrivant pas à s'en détacher complètement est présent.

« Les lignes de séparation qui existent entre le lieu de résidence et le lieu de travail deviennent plus fines avec le télétravail. Il est beaucoup plus facile d'être joignable si on travaille à la maison, on a toujours l'ordinateur allumé, même le soir quand on a terminé et si un e-mail arrive on le regarde » (Samuele, Vallemaggia).

« Il est important d'apprendre à diviser le temps de travail et le temps privé car il est fort probable que si vous n'avez pas une certaine discipline, vous finissez par mélanger les deux et vous avez l'impression de ne jamais vous éteindre » (Sara, Vallemaggia).

À cause des désavantages que le télétravail comporte pour plusieurs interviewés, le télétravail à 100% n'est pas convenable pour tous, en raison des professions qui requièrent plus de présence sur le lieu de travail habituel ou encore en raison du manque de contact social.

Les personnes qui pourraient décider de s'installer dans la vallée grâce au télétravail ne seraient pas exclusivement des télétravailleurs à 100% mais une majorité d'entre eux serait encore plus ou moins liée à un centre d'emplois dans lequel elle devrait encore se rendre une ou plusieurs fois par semaine.

5.2 Choix résidentiel

Le présent chapitre se prête à étudier les facteurs qui ont déterminé le choix résidentiel des interviewés. Les motivations et aspirations des interviewés qui les ont poussé à s'installer ou à rester vivre dans la vallée sont présentées. Les grands facteurs qui ont déterminé leur choix résidentiel peuvent être résumés en 4 catégories principales : l'attachement à la vallée, les opportunités immobilières, le cadre de vie et finalement le conjoint/e. Ces éléments sont approfondis à l'intérieur du chapitre.

Attachement à la vallée

Le premier facteur, l'attachement à la vallée, a été le facteur le plus cité parmi les interviewés. Près de la moitié des télétravailleurs a affirmé avoir déjà un lien avec la vallée dans laquelle elle habite. Cela

signifie donc que les interviewés sont originaires de la vallée, qu'ils y sont nés et y ont grandi et qu'une grande partie de leurs relations sociales s'y trouve. Malgré des années passées loin de la vallée pour les études ou le travail, plusieurs personnes retournent dans leur lieu d'origine. Ce phénomène représente une migration de retour.

« J'ai toujours vécu à Gordevio, je n'ai bougé que de 10 mètres parce que j'ai construit une maison à côté de celle dans laquelle j'ai grandi [...] Je suis toujours resté à Gordevio aussi car ma femme est également originaire de la vallée donc nous ne nous sommes jamais posés la question de quitter la vallée [...] » (Paolo, Vallemaggia).

« Je suis née et j'ai grandi ici, je suis allée à Zurich pour étudier et je suis revenue, j'ai commencé à travailler à Bellinzona, je me suis mariée et je suis allée vivre au Sottoceneri. Mon mari et moi nous sommes séparés et je suis retournée ici au début de la pandémie. J'ai choisi de revenir en raison de l'attachement à mes racines, je suis très attachée au territoire car, en plus de mon travail, mes parents ont une ferme auparavant je devais déjà me rendre ici souvent pour les aider » (Ilaria, Val Verzasca).

Opportunités immobilières

Pour un quart des interviewés, l'attachement seul à la vallée n'a pas permis leur installation, mais ce déménagement s'est fait suite à une opportunité immobilière. Il s'agit par exemple de personnes qui ont grandi dans la vallée ou qui avaient déjà passé leurs vacances dans celle-ci et qui étaient en possession d'un terrain ou d'une maison.

« J'ai construit la maison sur le terrain que nous avons » (Paolo, Vallemaggia).

« Avant, je vivais sur la plaine, dans le Locarnese. Ici, il y avait la maison de vacances de mon grand-père et mon père et moi l'avons rénovée il y a 10-15 ans, ensuite je l'ai reprise et maintenant ça fait environ 5 ans que j'y vis seul » (Gioele, Val Verzasca).

Les opportunités immobilières représentent donc un facteur très important parmi d'autres qui peut déterminer le choix résidentiel, étant donné que les prix des loyers ou des terrains sont également généralement inférieurs dans les vallées.

« Il y a quelques années, j'ai fait le choix, de ne pas vouloir dépenser plus qu'un certain montant par mois pour le loyer. C'est là que tout a commencé pour moi : ok il n'y a rien parmi ce que je cherche à Locarno, où pourrais-je le trouver ? Je suis retourné donc à mes racines, puisque je viens de cette vallée » (Mattia, Vallemaggia).

« J'ai grandi à Cevio mais j'ai précédemment vécu sur la plaine dans le Locarnese [...] Moi et ma femme nous avons ensuite décidé de construire la maison à Cevio, près de l'endroit où vivent mes parents. Le choix a été conditionné par le fait que j'allais hériter un terrain et j'ai donc décidé d'acheter aussi le terrain à côté de celui-ci, car nous voulions un grand jardin. Nous avons donc choisi de venir vivre ici car le terrain est beaucoup moins cher que dans des zones plus proches du centre » (Simone, Vallemaggia).

Cadre de vie

Pour un cinquième des interviewés, ce ne sont pas les opportunités immobilières qui ont joué un rôle sur le choix résidentiel mais également le cadre de vie que la vallée offre. En effet, ces personnes voulaient s'installer dans un lieu idyllique, tranquille et avec la nature à proximité. L'aspect social de la

vallée, caractérisé par une population reconnue comme chaleureuse, qui permet aussi d'établir des relations plus profondes par rapport aux villes a également été un facteur clé. La recherche d'un certain cadre de vie a été une motivation supplémentaire dans le choix résidentiel, en particulier pour les personnes qui n'avaient aucune origine dans la vallée.

« En 2007, je me suis dit : pourquoi rester à Delémont alors que mon endroit préféré est dans le Val Verzasca ? J'étais déjà venu ici en tant que touriste [...] et ensuite j'ai décidé de m'acheter une maison et de m'installer ici [...] Même si j'ai vécu dans plusieurs endroits ; aux États-Unis ou en Espagne, cette vallée a toujours été mon endroit préféré dans le monde entier » (Jan, Val Verzasca).

« J'ai toujours vécu à Lucerne, puis nous avons déménagé avec ma copine au Tessin en 2017. J'ai vécu à Cugnasco auparavant et depuis deux ans et demi j'habite ici à Lavertezzo [...] Venir au Tessin a été une décision un peu spontanée [...] J'aime le Tessin, j'aime la langue [...] j'aime la région et surtout les montagnes. Je me sens bien ici, il y a des gens magnifiques et très sincères » (Fabian, Val Verzasca).

Conjoints

Le lieu de résidence du conjoint a également joué un rôle dans le choix résidentiel de certains interviewés.

« Je vis ici, dans la vallée, parce que ma femme est d'ici et elle a pris les rênes d'un restaurant ici que géraient ses parents [...] Tu suis l'amour, si l'amour va ici je viens aussi [...] » (Franco, Vallemaggia).

« Mon copain est né et vit dans la vallée. Je n'aurais jamais pensé venir vivre ici, parce que sur la plaine où j'habitais il y a le soleil, il y a la campagne. J'avais un appartement à Lausanne mais en restant là-haut toute seule pendant la pandémie ce n'était pas facile donc je suis revenue pour trois mois ici chez mon copain et j'ai décidé de rester [...] » (Eleonora, Vallemaggia).

Le choix résidentiel dans un couple est donc le résultat des négociations entre les besoins, souhaits et les origines de chacun. Le fait qu'un membre ou l'autre du couple dispose d'un logement est également à prendre en considération dans ce choix. Cela engendre donc des sacrifices et des compromis qu'un membre décide d'accepter pour l'autre.

Facteurs moins déterminants

Les aspects plus économiques comme la fiscalité ont été moins mentionnés par les interviewés. Deux télétravailleurs ont mentionné cette raison, qui ne représente toutefois pas le facteur primordial, mais plutôt un facteur complémentaire. Ces deux personnes ont grandi en vallée et travaillent notamment en Suisse alémanique ou en Romandie. Elles ont décidé de garder leur domicile au Tessin pour des raisons fiscales, mais également en raison de leur attachement à la vallée et car ils sont et souhaitent rester impliqués politiquement dans celles-ci.

« Je séjourne à Fribourg pendant la semaine, mais j'ai toujours mon domicile à Bignasco, où je suis née et j'ai grandi [...] J'ai gardé mon domicile d'un côté pour des raisons fiscales car je pense que si vous offrez à quelqu'un du canton de Berne ou de Genève les pourcentages que vous avez au Tessin, je pense qu'ils ne vont pas dire non, mais surtout aussi car je suis engagée politiquement pour ma commune et j'ai du mal à me séparer [...] » (Martina, Vallemaggia).

Télétravail

Le choix du lieu de résidence a été déterminé par les catégories de motivations citées précédemment. Le télétravail a cependant, pour plus d'un quart des interviewés, joué un rôle de catalyseur dans l'installation dans les vallées. Il a en effet permis à plusieurs personnes de rendre possible et faisable le déménagement dans les vallées.

« La raison pour laquelle je suis venu au Tessin et dans la vallée a été le télétravail à 100%. Sans celui-ci, je n'aurais très probablement pas pu le faire » (Jan, Val Verzasca).

« C'est grâce au télétravail si je peux vivre ici » (Fabian, Val Verzasca).

« Si je ne pouvais pas faire de télétravail, je n'aurais pas pu vivre ici de façon permanente ou je ne passerais pas tous les jours de la semaine ici » (Sara, Vallemaggia).

La diffusion du télétravail, en particulier suite à la pandémie, a donc réouvert des nouvelles possibilités et opportunités, aux personnes mais également aux vallées.

« En mars 2020, les premiers jours de la pandémie, je suis allée sur Homegate et j'ai dit à mon mari on va acheter une maison avec du vert, car si ce truc arrive ça ne va pas partir en 6 mois. J'ai compris très vite le changement qui était en train de se produire et je ne voulais pas me voir pendant des années dans cet appartement à Zurich, avec un petit balcon et la proximité avec les autres voisins [...] Après huit mois de recherches, mon mari m'a demandé : "Pourquoi ne retournons-nous pas chercher au Tessin ? [...]" et j'ai pensé : "Ouah, en fait, avec la liaison d'une heure et demie entre Zurich et Bellinzone, nous avons commencé à voir qu'il y avait des opportunités intéressantes » (Anastasia, Val Verzasca).

Le Tableau 9 résume les facteurs principaux énoncés par les interviewés qui ont eu le plus d'influence dans leur choix résidentiel. Il est évident qu'il y a parfois un mélange de motivations qui a permis aux télétravailleurs de s'installer dans la vallée. En effet, si une des personnes interrogées ne possédait pas de maison de vacances dans la vallée, elle n'aurait probablement pas fait le choix de venir y vivre juste pour le cadre de vie. Cependant, le tableau prend uniquement en compte les facteurs qui ont constitué la raison principale du choix résidentiel. Le tableau indique également le nombre de personnes pour lesquelles le télétravail a été le catalyseur d'une mobilité résidentielle vers la vallée. Il peut être observé que la plupart des interviewés aurait choisi d'habiter dans la vallée même sans le télétravail, mais la découverte de celui-ci leur a permis de mieux vivre dans la vallée (cf. chapitre 5.1.6), en évitant une partie des longs trajets hebdomadaires. Les perspectives futures liées au choix résidentiel des télétravailleurs sont analysées dans le chapitre 5.4.4.

Tableau 9: Principaux facteurs déterminant le choix résidentiel dans la vallée ainsi que l'influence du télétravail dans l'installation dans la vallée de la part des interviewés

Facteurs choix résidentiel	Nombre interviewés
Attachement à la vallée	8
Opportunités immobilières	5
Cadre de vie	4
Conjoint/e	3

Télétravail comme catalyseur

Oui	6
Non	14

5.2.1 Le pied à terre – l’habitat multilocal

En vivant dans la vallée et en étant loin des centres et du lieu de travail, certains interviewés, actuellement ou dans le passé, ont ressenti la nécessité de prendre un autre appartement, pied-à-terre à proximité du lieu de travail ou à mi-chemin ; ceci afin d’éviter les nombreux trajets hebdomadaires.

« Ces deux années de travail dans la vallée de Blenio avec mon entreprise ont créé le besoin pour moi de me trouver aussi un appartement sur la plaine, si je ne voulais pas passer mon temps dans la voiture » (Sebastiano, Vallemaggia).

« J’avais fait un sacrifice d’environ deux ans car je devais travailler à Mezzovico, dans le Sottoceneri et j’avais trouvé un petit studio là-bas dans lequel je restais la plupart de la semaine, surtout pendant l’hiver. Entre avril et octobre, au contraire, je retournais plus souvent même pendant la semaine dans la vallée car les filles étaient petites et je voulais être proche de ma famille [...] Dommage qu’il n’y avait pas le télétravail à cette époque » (Franco, Vallemaggia).

Pour certains, c’est en effet le télétravail qui a permis de quitter le pied-à-terre. C’est par exemple du cas d’une des interviewées qui aurait aimé déménager avec son copain dans la vallée mais elle avait besoin d’un pied-à-terre plus proche de son lieu de travail. Avec le début de la pandémie, son employeur lui a permis de pratiquer le télétravail à 100%, et grâce à cela, elle a pu renoncer au pied-à-terre.

« À Lausanne, j’avais un appartement jusqu’à l’année dernière, maintenant quand je viens à Lausanne je prends une chambre d’hôtel car maintenant avec le télétravail je suis toujours au Tessin et cela aurait été une dépense inutile » (Eleonora, Vallemaggia).

Une autre interviewée, Anastasia, qui avait acheté une maison dans la vallée suite à la pandémie a, au contraire, gardé son pied-à-terre en Suisse alémanique. Cela à cause du travail mais également du style de vie et la mentalité plus innovante qu’offre une ville comme Zurich par rapport au Tessin. Les raisons de garder un pied-à-terre ne sont donc pas uniquement liées au travail mais également au souhait de pouvoir vivre régulièrement dans deux cadres de vie différents.

« J’aime bien être en contact avec une ville qui est plus progressiste et plus avancée de plusieurs points de vue, je ne sais pas si je pourrais que m’enfermer dans une vallée sans pouvoir échapper dans un endroit qui pense un peu plus comme moi, intellectuellement parlant [...] De plus, moi j’ai toujours été à la recherche de la culture dans les grandes villes parce qu’on a ce haut niveau. Je vais toujours à l’opéra à Zurich pour voir des ballets ou je vais à des concerts, aux musées d’art. Dans les vallées, il y a des choses intéressantes mais ce sont toujours des expressions plus conservatrices [...] » (Anastasia, Val Verzasca).

La pratique du télétravail a finalement rendu la multilocalité non obligatoire. L’habitat multilocal est maintenu par quelques personnes qui pratiquent un pourcentage de télétravail bas ou qui doivent se rendre souvent sur le terrain dans un lieu loin de leur propre domicile ainsi que par les personnes qui ont besoin de garder un lien avec une grande ville et avec ce qu’elle peut offrir.

En ce qui concerne les expériences non pas des télétravailleurs mais qui ont été citées indirectement par ces derniers, le pied-à-terre servirait aussi aux personnes qui, grâce au télétravail, ont décidé d'aller habiter très loin du lieu de travail et pour lesquelles un appartement à proximité des centres est nécessaire pour les jours où ils doivent se rendre dans leur bureau habituel.

« Un de mes anciens collègues de travail travaillait à Berne et il vivait près de Bellinzona en conservant qu'un appartement hebdomadaire. Ou encore mon chef n'a qu'un petit appartement à Berne pour dormir parfois et le reste du temps il est en Valais dans sa maison familiale » (Martina, Vallemaggia).

Ce type de solution permettrait donc aux vallées de redevenir des lieux intéressants pour des personnes qui souhaitent y habiter mais qui doivent se rendre dans des grands centres notamment de la Suisse alémanique pour travailler quelques jours par semaine. C'est partiellement le cas pour Samuele et Martina qui, comme mentionné dans le chapitre 5.1.1, travaillent en Suisse alémanique, ont un appartement là-bas, mais ont maintenu leur domicile dans les vallées car ils sont encore impliqués dans la vie de celles-ci.

5.2.2 Freins et limites à habiter la vallée

Afin de comprendre le potentiel de revitalisation des vallées grâce au télétravail, il a été nécessaire d'analyser quels sont les obstacles et les défis à vivre dans la vallée. Cela a été exploré en particulier grâce aux interviewés qui se sont exprimés à l'égard des inconvénients à vivre dans des régions périphériques. Les données récoltées reflètent aussi la situation qui était présentée dans le chapitre du contexte sur les deux vallées.

La majorité des télétravailleurs a notamment mentionné les désavantages plus classiques et évidents du fait de vivre dans une vallée tels que la distance avec les centres ou encore la pénurie en ce qui concerne les services.

« Le plus gros problème est le trajet, pour le travail tu fais l'effort, tu vas et tu reviens, alors que si tu as des enfants, tu dois aussi les emmener à faire mille activités et ça devient vite compliqué » (Paolo, Vallemaggia).

« Depuis que je vis ici, au lieu de fournir des services qui permettraient aux personnes de s'installer, ils les ont enlevés, ils ont réduit les horaires de bus, la poste n'est plus là. Il y avait une salle d'urgences qui maintenant est devenue une maison de retraite donc il faut aller jusqu'à Locarno [...] Moi j'ai grandi avec ma famille ici, mais cela dépend par contre de chaque famille, maintenant peut être que beaucoup de personnes veulent avoir plus de comforts, les magasins et services à proximité » (Franco, Vallemaggia).

« Pour aller à la Coop, si tu habites dans le haut de la vallée, il faut conduire une heure ou 40 minutes. Peut-être que tu le fais pendant quelques années mais ensuite tu deviens fou » (Christian, Vallemaggia).

Toutes les personnes qui habitent dans la vallée utilisent donc principalement la voiture pour effectuer leurs déplacements, même en raison de la faible qualité de la desserte en transport publics. Ce phénomène montre un autre désavantage : le fait que vivre dans la vallée n'est pas écologique.

« J'ai acheté la voiture depuis que je vis ici, avant je n'avais jamais eu de voiture [...] Je ne peux pas prendre le bus parce que ça prend trop de temps » (Eleonora, Vallemaggia).

« Si je pouvais, je rêverais de pouvoir vivre dans un endroit où je pourrais aller partout sans voiture, mais ici, c'est impossible [...] (Sara, Vallemaggia).

Une autre problématique dans le fait de vivre dans la vallée est que si les opportunités immobilières ont permis à des personnes de s'installer dans la vallée, celles-ci sont cependant rares. En effet, l'offre du parc immobilier est réduite, en particulier dans le Val Verzasca. Cela car souvent les maisons sont en premier louées à des vacanciers. Dans d'autres cas, elles ne correspondent pas non plus aux critères ou aux besoins de ceux qui souhaitent acheter une maison dans la vallée.

« Quant à l'offre, elle n'est pas si large dans la vallée, il est difficile de trouver une belle maison, il y a plusieurs maisons déjà prises pour les vacances, pour les touristes » (Jan, Val Verzasca).

« Dans le cas du Val Verzasca, il n'y a pas d'appartements à louer. Les possibilités de location sont faibles par rapport à la Vallemaggia par exemple où il y a plus de logements. Je connais des gens qui aimeraient venir mais c'est difficile pour eux de trouver quelque chose » (Susanna, Vallemaggia).

Parfois, les limites dans le fait de trouver un logement et d'habiter dans la vallée sont liées aux restrictions de construction, notamment pour restructurer les « rustici » qui se trouvent en dehors des zones à bâtir.

« Si je pense à quelqu'un de l'extérieur qui voudrait venir vivre dans la vallée et qui rencontrerait les mêmes difficultés que j'ai eu moi cette année pour soulever le toit de ma maison en dehors de la zone à bâtir, je ne sais pas combien d'entre eux se seraient lancés [...] » (Gioele, Val Verzasca).

« Il faudrait abolir tous ces règlements et lois absurdes qui rendent difficile la rénovation des maisons. S'ils ne laissent pas acheter et remettre en état les maisons qui tombent en ruine, les gens ne vont pas s'installer dans la vallée » (Matteo, Val Verzasca).

Un autre défi, en particulier pour les jeunes familles, concerne la situation démographique et la faible vitalité dans la vallée, en particulier en saison hivernale, là où les vacanciers et touristes ne sont pas présents.

« Ce qui m'inquiète, c'est que si mon partenaire et moi aurons des enfants, ils se sentiraient un peu seuls ici. J'ai des amis qui vont au parc en ville, mais ici, dans la haute vallée, je ne sais pas s'il y aura encore des familles » (Elisa, Vallemaggia).

Choisir de vivre dans la vallée comporte aussi des incertitudes sur la scolarité, sur l'avenir et sur la possibilité de pouvoir élever correctement une famille dans celle-ci.

« Déjà, il faut trouver une fille qui soit disposée à vouloir vivre, comme moi, dans la vallée. De plus, il existe une école primaire et deux classes d'écoles secondaires mais des classes multi-âges sont déjà créés aujourd'hui. Il y a peu de sécurité pour l'avenir » (Gioele, Val Verzasca).

D'autres désavantages qui ont été mentionnés à l'égard du fait d'habiter dans la vallée sont par exemple le tourisme, qui envahit les vallées et cause du trafic, surtout en été, en rendant plus difficile la vie quotidienne des résidents, ou encore l'emplacement parfois « sauvage » ou moins accessible en voiture des maisons regroupées dans les villages situés sur les versants.

Finalement, le présent travail traite la possibilité de s'installer dans la vallée en pouvant pratiquer le télétravail. Les télétravailleurs n'ont généralement pas mentionné avoir de soucis dans leur pratique du télétravail dans la vallée, l'infrastructure existante semble être suffisamment performante. Toutefois, l'ancien responsable politique d'une commune de la Vallemaggia a mentionné que le télétravail, dans certaines régions plus marginales, est encore soumis à des problèmes.

« Le haut débit est une chose indispensable pour encourager le télétravail et la possibilité de travailler étant connectés au monde tout en habitant dans les vallées. Malheureusement, nous ne l'avons pas encore partout » (Ancien responsable politique d'une commune de la Vallemaggia).

Cela représente donc également un inconvénient qui peut entraver la possibilité de revitaliser les vallées grâce au télétravail.

Pour résumer, les principaux désavantages relevés sont : la pénurie de services et d'activités, l'offre réduite ou inadéquate du parc immobilier, le manque de vitalité sociale et la faible et mauvaise qualité de la desserte des transports publics.

5.2.3 Avantages et opportunités de vivre dans la vallée

Malgré les défis qu'habiter dans la vallée comporte, celle-ci offre aussi des atouts et des opportunités. Les interviewés ont été amenés à s'exprimer sur ces opportunités, qui souvent représentent aussi les motivations pour lesquelles ils ont choisi d'y habiter. Les principaux avantages mentionnés sont : les prix moins élevés des logements et des terrains, le cadre de vie et le type de relations sociales.

Les interviewés qui ont nommé le plus d'avantages sont ceux qui habitent dans le bas des vallées car ils considèrent pouvoir profiter des mêmes avantages que dans les villes, tels que la proximité avec les services, sans souffrir des inconvénients que la ville comporte, comme la pollution ou le manque de maisons équipées de jardin.

« Nous sommes en périphérie mais nous pouvons nous rendre rapidement au centre [...] » (Paolo, Vallemaggia).

« Je suis très heureuse que nous ayons le projet de construire notre maison ici car Gordevio n'est pas très loin de Locarno, un quart d'heure, vingt minutes, c'est très calme, il y a les montagnes, on peut pratiquer du jogging [...] » (Eleonora, Vallemaggia).

La basse vallée semble être l'endroit idéal, le bon compromis qui offre la plupart des avantages.

Les qualités des vallées qui ont principalement été relevées sont liées au cadre de vie : la proximité avec la nature ou la tranquillité due à la distance avec le voisinage. La majorité des interviewés considère bénéficier d'une qualité de vie meilleure dans la vallée par rapport à la ville.

« Le plus grand avantage ici est le silence, on n'entend que le chant des oiseaux. C'est l'avantage qui, à 60 %, me ferait rester et vivre dans la vallée » (Gioele, Val Verzasca).

« J'ai vécu deux années à Gordola et je suis devenue folle avec les moustiques, la chaleur et les voisins tous proches qui me regardent depuis leur balcon. Moi j'ai besoin de mon propre espace et d'un jardin » (Mirco, Val Verzasca).

Les vallées, en plus d'offrir des maisons avec des espaces verts, offrent, pour des prix plus abordables, des maisons avec plus de locaux. De plus, malgré l'augmentation des prix dans le bas des vallées, le prix des terrains et des loyers reste moins élevé dans le haut des vallées.

« Les coûts sont 30-40% moins élevés ici que dans le reste du pays » (Matteo, Val Verzasca).

Finalement, un autre aspect pour lequel les vallées sont concurrentielles par rapport aux centres ou aux agglomération urbaines est la vie sociale. En effet, comme précédemment cité, plusieurs interviewés ont affirmé apprécier la vie communautaire de la vallée, qui a plus de profondeur qu'en ville. Si dans les centres urbains on est plus considéré comme un chiffre, dans la vallée on est plus considérés comme des êtres humains.

« J'avais peu de contacts où je vivais avant, alors que dans la vallée c'est beaucoup plus facile, les gens sont plus ouverts [...] la vie sociale ici est beaucoup plus riche. Les gens cherchent le contact avec les autres, ce n'est pas comme dans les villes. En ville, on pense qu'il y a beaucoup de contacts sociaux, mais les gens sont plus individualistes, chacun s'enferme dans son petit espace et est tout le temps sur son téléphone portable. Au contraire, les relations humaines ici, même à l'école, le fait d'être aussi peu nombreux, ça créé des liens plus profonds » (Jan, Val Verzasca).

L'environnement social que la vallée propose est également un endroit qui semble favorable et idéal pour élever ses propres enfants.

« C'est une bonne chose d'élever ses enfants ici car il y a un petit environnement familial » (Ilaria, Val Verzasca).

5.3 Mode de vie et implication dans la vie de la vallée

Le chapitre précédent a permis de comprendre comment et selon quelles motivations le choix de vivre dans la vallée a été fait parmi les télétravailleurs interviewés. Le présent chapitre se prête au contraire à étudier leur mode de vie afin d'analyser leur implication dans la vie et dans la revitalisation des vallées.

Quasiment tous les interviewés pratiquent des sports ou activités liées à la montagne et à ce que la vallée offre en termes de loisirs tels que des promenades, le jogging, le ski ou le hockey sur glace. Leur niveau d'implication dans la vie de la vallée est toutefois différent et pourrait être résumé en deux catégories principales. En effet, comme il a été fait dans la recherche de Thomas et Pattaroni (2012), même dans le cadre de ce mémoire, des idéaux-types de modes de vie parmi les télétravailleurs ont été identifiés. Il s'agit en particulier de deux idéaux-types qui reflètent le degré d'implication dans la vie locale de la vallée de la part des télétravailleurs.

La première catégorie est celle des **télétravailleurs attachés**. Environ la moitié des interviewés représente cet idéal-type et il s'agit de télétravailleurs qui ont commencé le télétravail en partie avant la pandémie mais surtout après celle-ci, qui ont grandi dans la vallée et ont un lien fort avec celle-ci. Pour ces raisons, ce sont des personnes qui sont impliqués dans la vie sportive et associative de la vallée ainsi que dans la vie politique.

« L'année dernière, je suis entrée au conseil municipal [...] De plus, au niveau de la vie associative, ici nous avons un petit club de ski avec un petit comité de remontées mécaniques et nous gérons aussi une buvette [...] » (Elisa, Vallemaggia).

« Je suis dans les scouts, le ski club, nous avons fondé un groupe de carnaval il y a trois ans. [...] et je suis dans un groupe d'animation pour lequel nous organisons par exemple un tournoi de football ou d'autres événements, comme des concerts » (Sebastiano, Vallemaggia).

« J'ai des abeilles, je joue au hockey dans le club de ma vallée et je suis dans un groupe de jeunes qui organise beaucoup d'activités et événements dans la vallée pendant l'année. J'ai aussi fait partie du conseil municipal » (Mirco, Val Verzasca).

Les jeunes sont parmi les plus engagés. Certains interviewés plus âgés ont exprimé avoir été impliqués autrefois, mais surtout quand ils étaient plus jeunes. Pour eux, faire partie de la vie sociale ou politique est un sacrifice mais ils le font volontiers. Ce sacrifice représente quelque chose qui leur permet de récompenser la vallée dans laquelle ils ont grandi. Ils le font même parfois par héritage, leurs parents ayant également été engagés dans leur passé.

« J'ai toujours eu l'intérêt de m'impliquer et surtout après avoir terminé mes études, je me suis dit que si je voulais donner quelque chose en retour à la région où j'ai grandi, c'était la seule possibilité que j'avais. Cela car j'ai vu que déménager professionnellement au Tessin aurait été difficile pour moi, dans la vallée encore plus » (Samuele Vallemaggia).

Le télétravail joue un rôle important pour ces personnes, car il permet à un quart des interviewés de rester impliqués dans la vie de la vallée ou d'avoir plus de temps pour se consacrer à ses activités.

« Il y a des activités extraprofessionnelles qui prennent du temps et, grâce au télétravail, j'ai plus de temps pour gérer ces activités [...] » (Gioele, Val Verzasca).

« Le fait de pratiquer quelques jours de télétravail au Tessin me permet d'aller aux réunions du conseil municipal qui ont lieu le lundi soir [...] » (Martina, Vallemaggia).

L'autre moitié des télétravailleurs interviewés reflète au contraire plutôt l'idéal-type des **télétravailleurs spectateurs**. Ces derniers sont souvent des personnes qui se sont installées dans la vallée plus tard au cours de leur vie, qui ne se sentent pas encore intégrés et sont parfois encore attachés au niveau social et associatif à leur contexte résidentiel précédent.

« Je viens d'arriver, donc je pense qu'en tant que nouvelle arrivée il faut être un peu prudents [...] Imposer une idée à la société sans vraiment la connaître n'est pas correct donc la première étape est d'être acceptée et d'apprendre à connaître les gens [...] » (Anastasia, Val Verzasca).

« Je dois descendre de la vallée pour les activités que je pratique. Je fais partie d'une guggen qui a siége à Bellinzone depuis 2 ans donc je me déplace pour les répétitions. Ici, je ne fais pas partie de sociétés car je suis déjà pleine et je viens d'arriver » (Sara, Vallemaggia).

Dans la catégorie des télétravailleurs spectateurs rentrent également les personnes qui se sentent intégrées et qui fréquentent ou participent aux activités dans la vallée mais préfèrent ne pas s'impliquer personnellement dans la vie politique ou sociale et bénéficier plutôt de ce que la vallée leur offre en termes de loisirs en pratiquant des sports individuels.

« Je vais à la montagne, pour marcher ou courir et ensuite faire du ski de fond, du ski de randonnée et ensuite du hockey sur glace, du football et du cyclisme ; un peu de tout ce que l'on peut faire ici, aussi bien manger ; aller au grotto ou autre et être avec des amis [...] S'il est nécessaire de payer des frais pour soutenir une association par exemple, je le fais. Je ne suis toutefois pas fan des associations, je suis un peu anarchiste, je préfère rester en dehors » (Fabian, Val Verzasca).

Même si le télétravail rend possible ou permet d'avoir davantage de temps à consacrer à la vie communautaire, sportive, politique ou associative, l'implication dans la vie de la vallée est donc surtout déterminée par l'attachement que les personnes ont avec la vallée. Les télétravailleurs qui arrivent plus tard dans celle-ci en raison du décor ou du cadre de vie s'impliquent généralement moins.

En ce qui concerne le mode de vie en termes de consommation dans la vallée, celui-ci a aussi été exploré. L'économie résidentielle considère que le développement d'une région se fait par la présence de résidents qui y habitent et qui consomment localement d'un point de vue sociétal mais aussi économique. En ce qui concerne la consommation dans la vallée de la part des interviewés, il est important de souligner que le Val Verzasca est dépourvu de commerces. Les interviewés qui y habitent ont donc affirmé devoir se déplacer pour faire leurs courses.

« Il y a un magasin dans la vallée, nous achetons notre pain là-bas parce qu'il y a un boulanger, mais nous faisons la plupart des courses sur la plaine » (Mirco, Val Verzasca).

Au contraire, dans la Vallemaggia, la situation est différente, plusieurs commerces et services sont encore présents, en particulier dans la partie basse de la vallée jusqu'à Cevio.

« La pharmacie et tout le reste sont à quelques kilomètres et vous pouvez y aller à pied, en bus ou en voiture. Je ne descends pas pour faire les courses, je descends pour d'autres raisons. Je pourrais vivre sans bouger d'ici pendant des semaines, comme nous l'avons fait pendant la pandémie, et je n'aurais aucune difficulté » (Sara, Vallemaggia).

« À Cevio, il y a tout. On a la banque, la coop, la pharmacie, le médecin, il y a tout ce dont on a besoin pour vivre et les enfants jusqu'à l'école secondaire vont ici à Cevio » (Simone, Vallemaggia).

Dans les vallées latérales de la Vallemaggia, au contraire, ils font face à une pénurie de services, ses habitants devant se déplacer dans la partie inférieure de la vallée ou dans la région de Locarno.

Etant donné la pénurie de commerces dans le Val Verzasca, une revitalisation de ce point de vue est moins mesurable. Au contraire, dans la Vallemaggia, les télétravailleurs mentionnent fréquenter les commerces de la vallée et cela pourrait supposer que le télétravail permet aussi de revitaliser les vallées d'un point de vue économique. Cet aspect mériterait toutefois d'être exploré plus en particulier dans le cadre d'une nouvelle recherche.

5.4 Télétravail : un moyen de redynamiser les vallées ?

En complément aux trois dimensions d'analyse, ce chapitre est de nature plus exploratoire et se prête à discuter et faire un bilan sur le potentiel du télétravail pour redynamiser les vallées. Les informations issues des entretiens informatifs et compréhensifs sont utilisées dans cette partie. En effet, il a été demandé aux télétravailleurs et aux autres interlocuteurs interviewés de réfléchir et d'apporter leur

opinion quant à la possibilité de revitaliser les vallées grâce au télétravail. Les réponses ont été récoltées et présentées dans le premier sous-chapitre. Les autres sous-chapitres présentent au contraire deux dernières dimensions qui ont été partiellement citées mais pas entièrement traitées dans le reste du mémoire et qui méritent d'être analysées ici. Il s'agit de l'utilisation des centres de coworking présents dans la vallée ainsi que de la revitalisation des vallées grâce au télétravail pratiqué dans les maisons secondaires. Enfin, comme ouverture, le dernier sous-chapitre se prête à analyser les aspirations futures des télétravailleurs quant à leur lieu de résidence et leur pratique du télétravail afin de comprendre et d'estimer les perspectives futures de la pratique du télétravail dans la vallée.

5.4.1 Le télétravail dans la vallée : une opportunité avec des limites

En ce qui concerne l'opinion des interviewés à l'égard de la possibilité d'une revitalisation des vallées à l'aide de la pratique du télétravail, la majorité a affirmé que la diffusion du télétravail pourrait représenter une chance pour les vallées. La distance avec le lieu de travail est, en effet, allégée grâce à cette pratique.

« Le Covid a accéléré la numérisation du travail et cela a certainement augmenté considérablement la possibilité de télétravailler dans de nombreux secteurs qui étaient peut-être encore un peu en retard jusqu'à là et cela pourrait participer à revitaliser les vallées » (Coordinateur Masterplan Verzasca 2).

« Avec le télétravail, les distances sont relativisées car on peut travailler un nombre de jours au bureau et les autres depuis la maison » (Consultant Gruppo Multi RE).

La majorité des télétravailleurs sont donc optimistes quant à la revitalisation des vallées à travers le télétravail.

« Je pense que cela est une méthode efficace pour retenir des résidents ainsi qu'en attirer [...] je parle aussi au nom de mon cercle d'amis qui, même avant la pandémie, a cherché une résidence secondaire ou en cherche une et s'éloigne des centres [...] L'évasion des centres existait déjà auparavant à mon avis et la pandémie a certainement montré qu'elle est possible » (Sara, Vallemaggia).

« Je trouve cette possibilité du télétravail très intéressante. J'espère que de nombreux jeunes profiteront de l'occasion pour déménager et redécouvrir un peu les vallées [...] le télétravail ouvre des nouvelles possibilités professionnelles aux personnes qui vivent ou qui souhaitent vivre dans les endroits éloignés des centres » (Simone, Vallemaggia).

Le chapitre 5.2 a montré qu'il existe déjà des individus parmi les interviewés qui ont été attirés et qui ont pu s'installer dans les vallées grâce au télétravail. Cependant, le télétravail tout seul n'est souvent pas un facteur suffisant pour convaincre les personnes de s'installer dans la vallée. Les défis que vivre dans la vallée comporte, présentés dans le chapitre 5.2.2, tels que la pénurie de services, de logements à acheter ou louer, la faible vitalité sociale et la mauvaise desserte des transports publics, représentent toujours des éléments qui peuvent freiner l'installation de nouveaux télétravailleurs.

« En tant que jeune entrepreneur, je vois une maison rustique à Frasco, je découvre que j'ai l'internet rapide et que je pourrais travailler depuis là, toutefois j'aimerais aussi vivre un peu là-haut, je serais intéressé à voir combien de restaurants sont ouverts, quelles activités il y a, comment sont les moyens de transport car pour effectuer mon choix il devrait y avoir un collage des différents aspects [...] » (Coordinateur Masterplan Verzasca 1).

Les personnes qui vont choisir de vivre dans les vallées grâce au télétravail doivent donc être prêtes à accepter un certain style de vie et les défis qu'y habiter comporte. Il est donc probable que le phénomène reste minoritaire à l'avenir, comme affirme aussi un télétravailleur.

« Pour les hautes vallées, c'est une possibilité, même pas une possibilité qui va changer le monde. [...] Je ne sais pas si plusieurs personnes vont choisir de vivre dans la vallée juste parce qu'elles peuvent faire du télétravail, mais c'est une possibilité à ne pas écarter » (Paolo, Vallemaggia).

Un défi qui peut en partie freiner ce phénomène est le fait que le Tessin est généralement un canton moins ouvert et moins innovatif par rapport aux grandes villes en Suisse et les vallées plus particulièrement sont plus conservatrices. Cette pratique va donc encore prendre du temps avant de se développer de manière plus importante.

« Peut-être dans l'avenir, mais ce n'est pas un clic automatique d'aller vivre plus loin grâce au télétravail, dans la tête des gens ça entrera lentement, ça va prendre du temps » (Sebastiano, Vallemaggia).

« C'est tout à fait possible de garder et d'attirer des nouveaux habitants dans la vallée grâce au télétravail mais le problème que je vois est que nous, au Tessin, sommes toujours un peu en retard par rapport au reste de la Suisse. Par exemple, lorsqu'ils ont introduit les open spaces à Zurich nous les avons introduits ici que 10 ans plus tard. Maintenant, nous commençons à travailler grâce au télétravail ici, alors qu'en Suisse alémanique, on commence déjà à parler de la semaine de quatre jours [...] » (Gioele, Val Verzasca).

5.4.2 Les centres de coworking : entre fans et sceptiques

La thématique des espaces de coworking a été abordée dans le chapitre du contexte sur la promotion du télétravail dans les deux vallées ainsi que mentionnée dans le chapitre 5.1.5. Ce chapitre se prête à analyser plus spécifiquement l'utilisation de ces espaces et à récolter les avis des interviewés sur ce sujet, afin de comprendre quel est leur potentiel et quelles sont leurs limites.

Concernant leur utilisation, les personnes interviewées qui fréquentent ces espaces travaillent souvent soit de manière indépendante soit elles ne souhaitent pas pratiquer le télétravail à la maison, car elles n'arrivent pas à se concentrer ou qu'elles ne disposent pas d'un local adapté pour travailler à la maison.

« Comme je n'ai pas de maison à moi au Tessin, quand je rentre, je vais chez mes parents, mais là il y a juste un bureau qui est ouvert et il y a toujours des gens qui passent et du bruit et pour avoir une productivité optimale, j'ai besoin de mon propre espace. Depuis qu'ils ont ouvert l'espace de coworking il y a quelques années, j'y vais et je peux travailler normalement, ma productivité est exactement la même » (Martina, Vallemaggia).

« Moi et ma collègue, nous travaillions ensemble pour notre entreprise depuis un bureau privé ici à Brione mais quand ils ont ouvert l'espace de coworking, nous nous sommes déplacés car les espaces ici sont plus agréables [...] » (Jan, Val Verzasca).

Les interviewés qui ne les fréquentent pas ont aussi été amené à se prononcer à l'égard des centres de coworking et la plupart d'entre eux a montré avoir une opinion positive de ces derniers, en les considérant comme des espaces utiles pour de multiples raisons.

« Je trouve que c'est une bonne et juste chose. Plus ces petites réalités se manifestent et se concrétisent, plus il y a de chances que ce mouvement puisse s'étendre et arriver là où il doit aller, en particulier aux oreilles des employeurs » (Mattia, Vallemaggia).

« Je trouve que pour les personnes qui ont des enfants, c'est une variante pour ne pas être dérangés, mais aussi pour les personnes qui veulent s'éloigner de la maison parce qu'ils sont à l'intérieur 24 heures sur 24 » (Susanna, Val Verzasca).

Le fait de travailler dans un centre de coworking permet de pouvoir sortir et de rencontrer d'autres personnes et cela peut être positif afin d'avoir des contacts sociaux, recevoir de l'aide ou du conseil ainsi que pour collaborer ensemble.

« Rencontrer ma collègue de temps en temps permet aussi de rendre le travail plus simple, ça aide à mieux se comprendre [...] » (Jan, Val Verzasca).

Si la majorité des interviewés considère les centres de coworking comme étant des espaces utiles, intéressants et attractifs, une autre partie importante des interviewés a montré au contraire un scepticisme à l'égard de ces espaces en soulignant leurs lacunes.

Ils ont par exemple soulevé la problématique de l'open-space. En effet, certains travailleurs préfèrent travailler dans des espaces fermés afin de ne pas être dérangés par les autres ou de ne pas les déranger. Le besoin d'avoir un espace privé est aussi parfois lié à des problèmes de sensibilité et de protection des données ainsi que de confidentialité.

« Je ne sais pas si, d'un point de vue éthique ou commercial, il serait juste que moi je parle à mes clients ou que le directeur d'une banque parle à ses clients et les autres écoutent. Je pense qu'au niveau structurel, il y aurait des améliorations à apporter » (Susanna, Val Verzasca).

« Je ne sais pas si j'irais parce que je travaille avec des données très sensibles, avec des appels téléphoniques et des données sur l'écran trop sensibles donc je ne pense pas que je les utiliserais. Mon employeur ne me laisserait peut-être même pas, je devrais demander » (Eleonora, Vallemaggia).

La possibilité d'avoir une formule mixte avec également des bureaux privés dans ces espaces leur permettrait d'être davantage utiles et utilisés par les personnes plus sceptiques.

« Si le contenu d'un appel doit rester privé pour mon entreprise, je ne peux pas travailler dans un espace de coworking. A moins qu'il n'y ait des petits locaux isolés alors oui [...] avec cette modification, je l'utiliserais » (Chiara, Vallemaggia).

Un autre point négatif des centres de coworking qui a été souligné par quelques interviewés est le fait d'avoir un bureau qui soit temporaire, qui doit être rangé tous les soirs.

« Dans l'esprit des gens, partager quelque chose n'est pas toujours facile, notamment parce que souvent on laisse notre bureau prêt pour le lendemain, on ne le libère et réorganise pas tous les soirs » (Sebastiano, Vallemaggia)

« Je dois avoir deux ou trois écrans pour travailler, donc aller dans un espace de coworking ne me conviendrait pas parce que je devrais transporter les écrans avec moi et c'est un peu compliqué » (Gioele, Val Verzasca)

Quelques interviewés ont souligné aussi l'idée que dans la vallée, il est fort probable que les personnes aient, pour un prix plus convenable, suffisamment d'espace pour pratiquer le télétravail à la maison. Ces espaces seraient donc moins utiles qu'en ville.

« Je ne sais pas dans quelle mesure ce concept pourrait décoller dans la vallée car si je décide de vivre dans la vallée et de télétravailler dans celle-ci, c'est parce que j'ai probablement déjà de l'espace chez moi dans lequel travailler donc j'aurais moins le besoin d'un espace de coworking » (Sara Vallemaggia).

« J'ai du mal à voir la valeur de ces choses honnêtement. Dans la vallée j'ai mon bureau séparé [...] Si je fais du télétravail je suis à la maison, si je vais au bureau je vais au bureau » (Samuele, Vallemaggia).

Les perplexités à l'égard des espaces de coworking sont également dues au fait qu'ils sont une réalité encore méconnue par une partie de la population. Un quart des interviewés n'était en effet pas au courant ni de la définition, ni de la présence de ces espaces dans la vallée.

« Qu'est-ce que c'est ? Il existe à Cevio ? Honnêtement, je ne le connaissais pas, j'en ai jamais entendu parler. Je ne l'utiliserais pas, je travaillerais plutôt à la maison, si on a besoin de voir quelqu'un on va au bureau » (Christian, Vallemaggia).

Pour résumer et comparer l'utilisation générale des deux centres de coworking présents dans les vallées, dans le Val Verzasca le centre de coworking semble rencontrer du succès, au contraire de celui créé aux pieds de la vallée, à Tenero.

« Ces espaces fonctionnent bien, surtout celui de Brione, celui à Tenero un peu moins, aussi parce que maintenant les bars et les restaurants ont le wifi et avec le hotspot, le 4 ou 5G, on a une vitesse qui permet de tout faire et travailler depuis n'importe où » (Coordinateur Masterplan Val Verzasca 1).

L'espace de coworking dans la Vallemaggia est aussi utilisé par un petit nombre d'habituels ou par des personnes provenant de Suisse alémanique qui, pendant leurs vacances dans leur maison secondaire de la vallée, profitent pour travailler au centre de coworking quelques heures ou quelques jours.

« Parmi les utilisateurs, il y a par exemple une personne qui a une maison de vacances dans la vallée mais travaille pour une multinationale qui est ouverte à ce type de travail et utilise volontiers cet espace. Ensuite, il y a par exemple des assureurs, graphistes, consultants [...] Il y a beaucoup de potentiel pour les associations tessinoises mais aussi de Suisse alémanique qui décident de passer une journée en dehors de leur environnement habituel » (Coordinateur Masterplan haute Vallemaggia).

Toutefois, le centre de coworking dans le Val Verzasca a l'air d'être davantage utilisé.

« Il a été bien promu et en effet, il est occupé et utilisé [...] On peut observer qu'il y a des gens qui aiment l'idée du bureau partagé » (Mirco, Val Verzasca).

Cet espace est plus utilisé car la vallée est plus petite et tous les interviewés étaient au courant de son existence. Au contraire, dans la Vallemaggia, plusieurs interviewés ne connaissaient pas l'existence de ce dernier. Il pourrait donc être propice de promouvoir davantage cet espace et de faire passer l'information par plusieurs chaînes afin d'atteindre un public de référence plus ample.

« Ils devraient être mieux promus ces espaces car ils sont certainement une opportunité » (Sara Vallemaggia).

Il est également à mentionner que deux formules différentes sont présentes dans ces espaces. À Brione (Val Verzasca), le centre de coworking a l'air d'être déjà au complet, il n'y a presque plus de place disponible pour de nouveaux intéressés. En effet, le centre est principalement composé par des bureaux qui sont réservés et occupés toujours par les mêmes personnes. Ici, les personnes se sont appropriées un bureau et laissent trainer leurs affaires et documents pour travailler. Au contraire, l'espace à Cevio est plus neutre, aucun document ou objet traîne dans ces espaces. Cela pourrait donc faire supposer qu'il y aurait un plus faible attachement de la part des gens à cet espace, un taux de rotation plus grand et une conséquence moins grande utilisation.

5.4.3 Une revitalisation grâce aux maisons secondaires et au tourisme

La revitalisation des vallées à travers l'arrivée de nouvelles personnes qui s'installent dans celles-ci grâce au télétravail a été étudiée dans le cadre de ce mémoire. Il reste finalement intéressant aussi de s'intéresser à ce qu'il en est du télétravail pratiqué dans les maisons secondaires et à comment celui-ci pourrait participer à la revitalisation des vallées. En effet, les habitations qui ont la fonction de maisons primaires dans les vallées sont de plus en plus rares, une majorité de maisons secondaires existent. Il est donc intéressant d'observer si un potentiel d'une plus grande utilisation de celles-ci existe grâce à la pratique du télétravail. Cette dimension ne fait pas partie des objectifs principaux de la recherche, toutefois il s'agit d'un sujet complémentaire intéressant qui a émergé dans le cadre des entretiens et qui vaut la peine d'être abordé. Une personne domiciliée dans la région de Locarno mais qui pratique le télétravail depuis sa maison secondaire à la Vallemaggia a aussi été interviewée afin de pouvoir traiter brièvement cette dimension.

La personne qui a été interviewée travaille dans le domaine de l'informatique. Elle a mentionné avoir commencé à télétravailler déjà avant la pandémie, depuis 2017 environ, depuis sa maison primaire. Ce n'est qu'avec la pandémie qu'elle a commencé à télétravailler depuis sa maison de vacances.

« Nous avons passé la plupart de notre temps ici, en particulier lors du premier confinement [...]. Je descendais juste de temps en temps dans ma maison primaire pour me rendre un ou deux jours pendant la semaine sur mon lieu de travail [...] En été, nous sommes au moins à 80 % ici et en hiver moins, environ deux week-ends par mois. Plus nous pouvons rester ici, mieux c'est pour nous » (Francesco, Résidence secondaire Vallemaggia).

Le fait de passer plus de temps dans la maison secondaire a amélioré la vie de la famille de l'interviewée.

« Je dois dire que nous allons extrêmement bien ici, notre vie ici est mieux que dans notre maison primaire dans la région de Locarno. Nous aimons le contact avec la nature [...] la zone est magnifique et loin du tourisme de masse qu'il y a dans la Vallemaggia » (Francesco, Résidence secondaire Vallemaggia).

Une question spontanée est ainsi surgie afin de savoir si un changement futur aurait pu avoir lieu avec un déménagement dans la vallée, dans la maison qui est actuellement de vacances. Une limite a par contre été soulevée : la scolarité et les contacts sociaux de son enfant.

« Déménager ici un jour et télétravailler à 100%, je ne sais pas... ça pourrait être. Si je devais regarder mon souhait, j'y pense déjà depuis longtemps. Cela dépend toutefois actuellement de mon fils, parce que maintenant il va à l'école secondaire. Lui il vient toujours avec nous, il aime venir ici. Par contre, il a 13 ans et il a besoin d'avoir les contacts avec ses amis et d'être à proximité des centres » (Francesco, Résidence secondaire Vallemaggia).

Cela permet de confirmer le fait que le télétravail n'est pas le seul facteur qui permet de s'installer dans la vallée. Même les enfants, la scolarité ainsi que les relations et contacts sociaux sont des éléments à considérer.

L'utilisation accrue des maisons de vacances grâce au télétravail a cependant été un phénomène qui a été observé dans les vallées.

« Tout le monde s'est enfui des centres. Nous ici nous avons beaucoup de résidences secondaires, de suisses allemands mais aussi beaucoup de gens qui vivent dans la région de Locarno. Pendant la pandémie, beaucoup de ces maisons étaient occupées » (Ancien responsable politique d'une commune de la Vallemaggia).

Une des raisons était probablement le besoin de se rapprocher de la nature, raison née en particulier pendant le confinement. Mais le télétravail a été un facteur nécessaire qui a induit ce phénomène.

Comme une utilisation accrue des maisons de vacances se produit, une prolongation du tourisme dans la vallée pourrait avoir lieu grâce au télétravail, avec une alternance des jours de vacances à des jours de travail.

« Un de mes amis qui travaille en Suisse alémanique, quand le télétravail était obligatoire, a fait une semaine comme touriste au Tessin en travaillant. C'est ce que j'ai fait aussi dans la vallée de Conches, en Valais : ski de fond le soir et télétravail pendant la journée [...] » (Martina, Vallemaggia).

En effet, d'autres opportunités en lien avec le tourisme pourraient permettre d'allonger les séjours des touristes grâce au télétravail, en participant à la revitalisation des vallées.

« Ce que je trouve intéressant, c'est ce qu'ils font à Corippo « l'hôtel diffusé » car nous pensons placer nos amis qui cherchent des maisons dans la vallée cet été pour les faire séjourner dans la vallée pour une quinzaine de jours ou un mois, afin d'amener toute notre équipe de travail avec nous ici » (Anastasia, Val Verzasca).

Ces structures pourraient par exemple permettre à des personnes dans un premier temps de connaître, vivre, travailler et se faire des contacts dans la vallée pour, dans un deuxième temps, pourquoi pas, s'y installer.

Finalement, les propriétaires ou locataires des maisons des vacances et les touristes qui souhaitent passer leurs vacances dans les vallées, sans renoncer à dédier quelques jours au travail, pourraient rallonger leurs séjours dans celles-ci. Cela pourrait permettre d'amener des bénéfices économiques en

termes de consommation dans les vallées, ainsi que des bénéfices sociaux en termes de vitalité. Ce phénomène mériterait toutefois d'être mieux analysé dans une recherche qui s'y consacrerait entièrement. C'est également le cas car la recherche a été réalisée encore en période de pandémie et il serait intéressant d'observer quelle a été l'évolution dans l'utilisation des maisons secondaires durant la période hors confinement.

5.4.4 Perspectives futures liées au télétravail et au choix résidentiel

Afin de comprendre ou d'estimer si le télétravail permet et permettra la revitalisation des vallées dans le futur, il a été intéressant de se pencher sur les perspectives futures quant au choix résidentiel et à la pratique du télétravail des télétravailleurs.

En ce qui concerne le choix résidentiel, la majorité des télétravailleurs interviewés sont satisfaits de leur situation actuelle et ils ne pensent pas vouloir la modifier dans le futur. Ceci en raison de l'attachement à la vallée ou car ils ont construit ou rénové une maison dans celle-ci.

« Maintenant, jusqu'à ce que nous ayons payé la maison, nous sommes ici (rires) » (Simone, Vallemaggia).

« Je ne partirai probablement jamais car je suis un peu attaché au territoire, aux racines, aux amis, au fait que j'ai déjà le terrain ici pour faire la maison » (Christian, Vallemaggia).

Le futur résidentiel dans la vallée inquiète cependant quelques interviewés car leur choix dépendra aussi de l'avis de leur futur conjoint, de la possibilité de pouvoir bénéficier toujours de la présence de l'école dans la vallée ou encore de la diminution de la rigidité de la bureaucratie pour pouvoir rénover les maisons secondaires. Pour les personnes proches de l'âge de la retraite des problématiques liées à la mobilité se poseront, qui pourront rendre la vie dans la vallée plus compliquée.

« Ma perspective de vie n'est pas de rester là-haut tout seul mais je ne forcerai jamais personne à s'y installer, les choses se font à deux » (Sebastiano, Vallemaggia).

« Je resterai encore là pour 10 ans pourquoi pas, au-delà je ne sais pas parce qu'on ne sait jamais si j'aurai des enfants, comment ça sera de vivre ici, en fonction aussi du tissu social. Y aura-t-il encore des écoles ? Il y a encore beaucoup d'inconnues [...]. J'essaie dans ma maison actuelle, qui est une maison secondaire, d'élever le plafond, le toit, d'en faire deux niveaux et d'en faire une maison adaptée, peut-être dans le futur pour une famille. Cela dépendra du canton, car c'est en dehors de la zone à bâtir donc il y aura beaucoup de luttes [...] » (Gioele, Val Verzasca).

« Je pense qu'on va rester ici jusqu'à quand on aura des problèmes de mobilité, là on ira plutôt dans un appartement à Locarno » (Susanna, Val Verzasca).

En ce qui concerne la pratique du télétravail dans le futur, ceux qui expérimentaient le télétravail avant la pandémie ne s'inquiètent pas d'une pratique du télétravail à l'avenir. Ils ont la certitude de pouvoir continuer à le pratiquer et de pouvoir toujours vivre dans des villages de montagne. Pour d'autres interviewés, la pandémie a permis de produire des effets d'apprentissage chez les employeurs qui ont commencé à permettre le télétravail même en temps normal ou encore à diminuer les postes de travail

dans les bureaux en promouvant cette pratique. Le télétravail resterait donc une constante pour ces télétravailleurs qui pourront continuer à vivre dans des zones marginales en pouvant également réfléchir à d'autres opportunités professionnelles.

« J'ai vécu à l'étranger, à Paris, Los Angeles, San Francisco [...] j'ai déjà fait toutes ces choses, je me sens bien actuellement en vivant dans la vallée. Des gros travaux je peux aussi les faire en télétravail étant ici dans la vallée comme je le fais maintenant [...] » (Anastasia, Val Verzasca).

Ceux qui ont débuté le télétravail suite à la pandémie, et pour lesquels le taux de télétravail était déterminé surtout par l'évolution de la situation sanitaire, sont plus inquiets quant à leur future possibilité à continuer de pratiquer le télétravail.

« Avant il y a eu une recommandation puis une obligation puis recommandation à nouveau, nous verrons comment cela sera dans le futur » (Ilaria, Val Verzasca).

« Cela serait bien de faire un jour ou deux de télétravail, cependant je pense que je devrai retourner en présentiel, je n'aurai pas le choix » (Mirco, Val Verzasca).

La possibilité de revitaliser les vallées grâce au télétravail sera donc toujours déterminée par l'évolution de cette modalité de travail et surtout par la permission de la pratiquer de la part des employeurs.

« J'espère que cette situation pourra être maintenue sinon, je ne pourrai pas vivre là où je vis [...] » (Sara, Vallemaggia).

« Nous avons besoin que le discours du télétravail ne cesse pas après la pandémie » (Gioele, Val Verzasca).

6. Discussion

Dans ce chapitre de discussion, différentes comparaisons seront effectuées. D'abord une confrontation entre les hypothèses (chapitre 2.5) et les résultats de la recherche sera réalisée. Ensuite, les résultats seront comparés aux recherches et à la littérature existante. Les similitudes et les différences entre les résultats des deux vallées seront également présentées. Finalement, les limites de la présente recherche ainsi que les dimensions qui mériteraient d'être d'avantage explorées seront mentionnées.

L'objectif du présent mémoire était celui de comprendre comment le télétravail participe à la revitalisation de la Vallemaggia et du Val Verzasca, en explorant la pratique du télétravail des télétravailleurs qui habitent ces vallées, les motivations de leur choix résidentiel ainsi que leur mode de vie et leur implication dans la vie de la vallée.

En confrontant les résultats de recherche avec les hypothèses, contrairement à ce qui avait été supposé, le télétravail était déjà pratiqué dans la vallée avant l'arrivée de la pandémie, même si celle-ci a permis une plus grande diffusion de cette pratique. L'hypothèse principale qui soutient l'idée que le télétravail permet d'attirer de nouveaux habitants dans les vallées a pu être confirmée. La pratique du télétravail a en effet permis, avant ou suite à la pandémie, à un peu plus d'un quart des télétravailleurs de pouvoir s'installer dans les vallées. Ces personnes souhaitaient déjà s'installer dans celles-ci en raison de l'attachement qu'ils ont avec ces régions, des opportunités immobilières, du cadre

de vie ou encore à cause de la présence de leur conjoint dans la vallée. Le télétravail a toutefois eu un rôle de catalyseur qui leur a permis de déménager dans la vallée, en pouvant éviter la totalité ou une partie des longs trajets hebdomadaires jusqu'au lieu de travail. Pour les autres trois quarts des interviewés, le télétravail n'a pas joué un rôle dans leur choix résidentiel. Il leur a toutefois permis d'utiliser le temps gaspillé dans les trajets pour pouvoir mieux organiser leur temps et mieux concilier leur vie professionnelle et leur vie privée. Le télétravail pourrait donc partiellement et indirectement aussi permettre de garder des résidents dans les vallées en rendant leur vie dans celles-ci plus agréable.

En ce qui concerne les hypothèses sur le profil des télétravailleurs, celles-ci ont été seulement partiellement confirmées par les résultats de recherche. Il existe une catégorie de personnes qui télétravaille à temps plein ou presque qui n'a effectivement pas un lien fort avec un centre d'emplois et le marché de l'emploi tessinois mais exerce une profession pour des employeurs en dehors des frontières cantonales. Toutefois, la majorité des télétravailleurs ont encore un lien avec un centre d'emplois dans lequel ils doivent se rendre entre un et trois/quatre jours par semaine. Le télétravail ne permet donc pas d'attirer que des indépendants dans la vallée mais aussi des personnes qui sont toujours liées à un centre urbain.

En ce qui concerne l'implication dans la vie locale, il a été observé que les personnes les plus engagées sont souvent nées et ont grandi dans la vallée et ont un attachement fort à celle-ci qui les pousse à continuer de s'impliquer. Les personnes qui se sont installées plus tard dans la vallée, grâce à la possibilité d'exercer le télétravail, se sont installées plutôt pour le cadre de vie et elles ont moins d'intérêt à s'impliquer dans la vie politique, sportive ou associative. Il est vraisemblable donc que les potentiels nouveaux arrivants dans la vallée grâce au télétravail s'impliquent moins dans celle-ci et ne participent à la revitalisation de la vallée que d'un point de vue fiscal ou économique. Les résultats confirment les hypothèses comme pour les résultats en ce qui concerne les limites dans la revitalisation des vallées grâce au télétravail. En effet, le cas d'étude a permis de comprendre que le télétravail mène de nouvelles personnes à s'installer dans les vallées. Toutefois, une nouvelle personne qui souhaite déménager dans la vallée grâce à la pratique du télétravail doit faire face et accepter les défis qui y sont présents, comme la distance avec les centres, la pénurie de services, la faible vitalité sociale et encore la faible ou mauvaise desserte en transports publics. L'offre en ce qui concerne le parc immobilier dans les vallées est aussi parfois réduite ou inadéquate par rapport aux besoins des individus et la rigidité de la bureaucratie pour la rénovation des maisons réduisent également les chances de s'installer dans la vallée. L'ensemble de ces éléments représente donc des obstacles pour l'installation de nouveaux habitants grâce au télétravail.

Le type de profession des personnes et de leur conjoint, leur lieu de travail habituel et la possibilité de télétravailler sont également des éléments à prendre en considération. Si une personne peut pratiquer le télétravail mais que son partenaire n'a pas cette possibilité et doit faire de longs trajets

hebdomadaires, peut-être qu'elle ne choisira pas d'aller habiter dans la vallée. Cela devrait ensuite dépendre des arbitrages au sein des couples, mais l'ensemble de ces contraintes montre que les hypothèses qui considéraient que la revitalisation des vallées grâce au télétravail ne resterait qu'un phénomène minoritaire à cause de ses limites sont confirmées par les résultats de la recherche.

Ce cas d'étude a permis d'analyser le contexte, les politiques de développement et la pratique du télétravail dans deux régions d'étude différentes. Il est donc intéressant de réaliser une comparaison entre les résultats dans les deux différentes zones d'études.

En premier, la situation de dépeuplement et de vieillissement de la population touche principalement le Val Verzasca et le haut de la Vallemaggia. Pour la partie inférieure de celle-ci, au contraire, une croissance démographique est en train de se produire. Des défis dans le fait d'habiter dans la vallée n'ont donc pas été mentionnés par les interviewés qui habitent dans la partie inférieure de la Vallemaggia. Ceci est dû au fait qu'ils sont situés à proximité du centre urbain et de ses services et qu'ils ne vivent pas les obstacles de ceux qui habitent dans les zones plus marginales des vallées. La situation dans la Vallemaggia peut être divisée en deux parties tandis que cela n'est pas particulièrement le cas pour le Val Verzasca. Cela constitue donc une première différence.

Toujours en ce qui concerne les freins d'habitation dans la vallée, l'offre réduite en termes de logements a été citée surtout par les interviewés qui habitent dans le Val Verzasca, car une concurrence importante existe avec les maisons secondaires et le tourisme.

En ce qui concerne la situation du point de vue de la pratique du télétravail ou de l'implication dans la vie de la vallée, les réponses des interviewés ont été similaires pour les habitants des deux vallées. Les motivations du choix résidentiel étaient aussi analogues, sauf que dans le Val Verzasca, plus de personnes ont affirmé s'être installées pour le cadre de vie. Au contraire, dans la Vallemaggia, la majorité des interviewés ont affirmé s'être installés pour l'attachement à la vallée, pour les opportunités immobilières et moins pour le cadre de vie ; cela car les opportunités immobilières dans le Val Verzasca sont plus rares.

Une autre différence qui a finalement été remarquée entre les deux vallées et qui a déjà été mentionnée dans le chapitre 5.4.2 concerne l'utilisation des centres de coworking. À Cevio, des investissements remarquables ont été effectués afin d'instaurer un espace très agréable. Toutefois, ce dernier est sous-utilisé par rapport à son potentiel. Au contraire, l'espace établi dans le Val Verzasca a l'air de bien fonctionner, en particulier car il est occupé par des personnes qui y possèdent leur bureau réservé. L'espace à Brione est approprié tandis que celui de Cevio reste plus neutre et anonyme. Un attachement particulier de la part des utilisateurs n'est donc pas visuellement manifesté.

Les espaces de coworking représentent généralement un signe positif pour la promotion de la pratique du télétravail dans la vallée. Ils sont utilisés par un petit nombre de personnes qui ne possèdent pas d'espace dans la maison dans lequel pouvoir se concentrer ou encore par des indépendants qui

ressentent le besoin d'échapper à l'isolement social. Dans les vallées, les personnes disposent toutefois plus souvent déjà d'un espace séparé dans la maison dans lequel pouvoir télétravailler. Cela diminue la nécessité de recourir aux espaces de coworking. De plus, un manque d'affinité avec ces réalités de la part d'une population, qui est en partie encore conservatrice à l'égard de ces initiatives, a été observé. Une réinterprétation ou transformation des espaces dans ces centres pourrait se révéler une idée intéressante pour une utilisation accrue de ceux-ci, notamment en proposant une formule de bureaux mixte avec des espaces partagés mais aussi séparés et réservés.

Il pourrait être aussi utile de promouvoir davantage ces espaces notamment en invitant des entreprises qui permettent la pratique du télétravail à leurs employeurs, pour réaliser des sorties, des séances ou des journées de travail depuis ces espaces, celui de Cevio en particulier, n'étant pas au complet comme celui de Brione. Des synergies pourraient aussi être créées avec les structures locales réceptives et cela permettrait de faire connaître le territoire de la vallée ainsi que d'expérimenter la pratique du télétravail dans celle-ci. Une campagne publicitaire qui puisse illustrer, à travers l'expérience de ceux qui le pratiquent, de la possibilité de vivre dans la vallée en pratiquant le télétravail pourrait également permettre de captiver l'attention de potentiels nouveaux résidents.

En ce qui concerne la confrontation entre les résultats et la revue de la littérature, environ les mêmes avantages ou désavantages de la pratique du télétravail ont été remarqués dans le présent cas d'étude, tels que les économies d'argent, la meilleure conciliation entre vie privée et professionnelle et l'isolement social. En ce qui concerne le profil des télétravailleurs, parmi les recherches existantes, l'idée qu'ils sont surtout indépendants avec un niveau d'éducation élevé et des professions hautement qualifiées revient souvent. Au contraire, la présente recherche a analysé la pratique du télétravail parmi des interviewés avec des classes d'âges très différentes et a montré que les indépendants sont ceux qui ont le plus de marge de manœuvre et d'autonomie et qui peuvent pratiquer le plus de jours de télétravail. Toutefois, même des employés très jeunes avec moins d'années d'expériences pratiquent jusqu'à trois jours de télétravail pendant la semaine. Le télétravail, en particulier suite à la pandémie, s'est diffusé parmi les différentes catégories socio-professionnelles. En effet, au contraire de ce qui dit la littérature, il a été observé que les télétravailleurs n'ont pas forcément des professions hautement qualifiées ni un niveau d'éducation très élevé. Cette recherche a montré que la possibilité de télétravailler dépend plutôt de la nature de la profession, si elle requiert d'être présents physiquement ou pas, ainsi que de l'acceptation et des dispositions de l'employeur.

La revue de la littérature a également montré les enjeux concernant le télétravail et la mobilité ou le télétravail et l'étalement urbain. Les interviewés ont manifesté être contents de pouvoir pratiquer le télétravail pour éviter des trajets hebdomadaires car ils considèrent pouvoir être plus écologiques. Il est vrai cependant que vivre dans une vallée, avec une présence très réduite des services et une faible ou mauvaise desserte des transports publics nécessite souvent le besoin de recourir à la voiture

comme mode de déplacement. Même si le télétravail permet de réduire un nombre de trajets hebdomadaires, vivre dans la vallée ne représente donc pas un mode de vie très écologique, comme les recherches existantes sur les effets rebonds du télétravail l'ont également montré.

En ce qui concerne l'étalement urbain, l'état de la littérature montre qu'il existe un risque de développement de l'étalement urbain par la diffusion du télétravail. Cette recherche a permis de constater que les restrictions en place en matière urbanistique semblent déjà contrôler ce phénomène. Cependant, il serait important de ramener les nouveaux habitants, plus qu'en périphérie, surtout dans les noyaux historiques des villages de la vallée, afin de contraster le phénomène actuel qui tend à un abandon de ceux-ci. Des aides ou contributions de la part des autorités publiques pourraient par exemple être envisagées afin de promouvoir l'installation dans les maisons appartenant aux communes, telles que les anciennes mairies / les anciens hôtels de ville dans les noyaux des villages. Cela permettrait aussi un partiel déblocage de la situation du point de vue de l'offre réduite du parc immobilier et, à des potentiels intéressés, de trouver un logement dans la vallée.

Finalement, en ce qui concerne les limites du présent mémoire, il existe le fait que l'infrastructure numérique présente dans la vallée n'a été que partiellement abordée. Cela car les télétravailleurs interrogés ont généralement affirmé n'avoir pas de problème particulier de connexion qui les empêche de pratiquer le télétravail. Il a toutefois été affirmé que dans les zones les plus marginales des vallées, en particulier de la Vallemaggia, le réseau n'est pas encore optimal et des améliorations seraient à effectuer. Une étude plus approfondie sur l'état de l'infrastructure dans les vallées aurait permis de mieux comprendre quels efforts seraient encore nécessaires, ou pas, afin de permettre la pratique du télétravail sur la totalité du territoire des deux vallées. L'infrastructure constitue en effet un des piliers les plus importants pour réfléchir à une revitalisation des vallées grâce au télétravail.

Une dernière limite de cette recherche a aussi été l'étude partielle du télétravail pratiqué dans les maisons secondaires. En effet, le mémoire a permis d'observer qu'il existe un potentiel d'une revitalisation des vallées grâce au télétravail pratiqué dans les maisons secondaires. Une utilisation accrue de ces maisons s'est en effet manifestée pendant la période du confinement. Ce phénomène mériterait toutefois d'être d'avantage analysé à travers une étude longitudinale qui permettrait de suivre l'évolution dans l'utilisation des maisons des vacances dans les vallées grâce à la pratique du télétravail même dans la période postpandémique en analysant également les répercussions de ce phénomène sur l'économie et la vie sociale de la vallée.

7. Conclusion

Le présent mémoire a permis d'explorer la situation de deux vallées tessinoises qui souffrent du phénomène de dépeuplement et du vieillissement de la population. Les villages qui les composent risquent de devenir, dans quelques décennies, des musées à ciel ouvert et une inversion de tendance

est nécessaire pour garder une population qui vit, conserve et garde une vitalité sociale dans ces territoires. Les Masterplans sont des instruments conçus pour proposer des politiques et mesures de développement qui visent à ramener des résidents, des touristes, des emplois, des services et des activités dans les vallées. Le télétravail, qui permet de travailler en résidant loin du lieu de travail, pourrait également représenter un élément qui pourrait participer à revitaliser ces régions.

Le cas d'étude réalisé dans le Val Verzasca et dans la Vallemaggia a en effet exploré si et comment le télétravail peut contribuer à la revitalisation des vallées. Les résultats montrent que, en allégeant les distances et en réduisant les trajets hebdomadaires, le télétravail a permis à de nouvelles personnes de décider de s'installer dans les vallées ainsi qu'aux personnes qui y résidaient déjà de rendre plus agréable leur vie dans celles-ci. Le télétravail leur a, en effet, permis de pouvoir mieux organiser leur temps et de mieux concilier leur vie professionnelle et privée. Le télétravail permet notamment aussi aux personnes qui sont nées ou ont grandi dans celles-ci et qui sont engagées dans la vie politique, sportive ou associative de la vallée, de rester impliquées ainsi que d'avoir plus de temps pour se dédier à ces activités. Le télétravail représente donc une opportunité pour amener de nouveaux résidents dans la vallée et indirectement aussi pour garder des résidents dans celles-ci, en améliorant la vie des télétravailleurs qui y habitent.

Les télétravailleurs qui pratiquent le télétravail dans la vallée sont d'un côté des indépendants qui le pratiquent à 100% et de l'autre des employés flexibles moins liés à un centre d'emplois. La majorité des télétravailleurs est toutefois constituée de personnes encore liées à un centre urbain dans lequel elles doivent se rendre quelques jours par semaine. En effet, le télétravail à 100% est considéré comme aliénant pour plusieurs personnes en raison de l'isolement et du manque de contact social qu'il amène. Les personnes qui pourraient choisir d'habiter dans les vallées ne sont donc probablement pas seulement des télétravailleurs à temps plein mais aussi des personnes qui auraient encore un lien avec un centre urbain situé plus ou moins à proximité de la vallée. C'est également le cas car certaines professions requièrent, de par leur nature ou par l'exigence ou les dispositions de l'employeur, de ne pas pouvoir le pratiquer à temps plein.

La revitalisation des vallées grâce au télétravail est une possibilité, toutefois elle est soumise à plusieurs limites. Il sera par exemple nécessaire que les effets d'apprentissage en ce qui concerne la pratique du télétravail suite à la pandémie ne disparaissent pas avec un graduel et total retour au présentiel. En effet, la revitalisation des vallées grâce au télétravail ne sera possible que si cette modalité continue à être répandue. Si une personne n'est pas sûre de pouvoir pratiquer le télétravail dans le futur, elle sera probablement moins attirée à déménager dans la vallée en risquant de devoir parcourir plusieurs kilomètres par jour.

De plus, le choix d'habiter dans la vallée est souvent pris sur la base de plusieurs motivations ou facteurs. La majorité des télétravailleurs interviewés ont par exemple décidé d'habiter dans les vallées

surtout en raison de l'attachement qu'ils ont avec celles-ci ou encore en raison des opportunités immobilières, du cadre de vie ou de la présence de leur conjoint. Le télétravail est un élément important qui peut rendre réalisable le choix résidentiel dans un lieu situé loin de celui du travail. Toutefois, le télétravail à lui seul n'est pas une motivation suffisante pour s'installer dans les vallées. Les personnes qui décideront de s'installer dans ces lieux grâce à la possibilité de pratiquer le télétravail devront par exemple être aussi prêtes à accepter les défis que vivre dans les vallées comportent, tels que la distance avec les centres, la pénurie de services, la faible vitalité sociale ou l'offre réduite ou inadéquate du parc immobilier.

Le télétravail représente une opportunité, toutefois, cette dernière n'aidera pas à elle seule à une significative revitalisation des vallées. Il sera en effet surtout et toujours important de pouvoir agir à travers des politiques de développement qui visent notamment à garder ou à créer des services, des emplois et des activités dans les vallées afin de garantir un cadre de vie possible et intéressant dans celles-ci.

Bibliographie

Ouvrages, articles et documents

- ACVV - Associazione dei Comuni della Valle Verzasca e Piano (2017). *Masterplan Verzasca 2030*. Repéré à https://locarnese.ch/files/Masterplan_07062017_finale_1.pdf
- ÆrØ, T. (2006). Residential Choice from a Lifestyle Perspective. *Housing, Theory and Society*, 23 (2), 109-130. doi : 10.1080/14036090600773139
- ARE/SECO - Office fédéral du développement territorial, Secrétariat d'Etat à l'économie (2019). *Rapport à l'attention du Conseil Fédéral sur l'état de la mise en oeuvre de la Politique des agglomérations 2016+ et de la Politique pour les espaces ruraux et les régions de montagne*. Repéré à <https://www.are.admin.ch/are/fr/home/media-et-publications/publications/villes-et-agglomerations/berichterstattung-agglopolitik-2016-plus.html>
- Baruch, Y. (2001). The Status of Research on Teleworking and an Agenda for Future Research. *International Journal of Management Reviews*, 3 (2), 113-129. doi : 10.1111/1468-2370.00058
- Boutillier, S., & Ross, E. (2021). L'empreinte territoriale du coworking : L'exemple d'une agglomération industrielle en reconversion. *Revue d'économie régionale et urbaine*, (3), 497-514. doi : 10.3917/reru.213.0497
- Brunet, C. & Rieucan, G. (2019). Mobilités géographiques, emplois et inégalités. *Travail et Emploi*, 160 (4), 5-22. doi : 10.4000/travailemploi.9497
- Carpentier, N. & White, D. (2013). Perspective des parcours de vie et sociologie de l'individuation Life Course Perspective and Sociology of Individuation. *Sociologie et sociétés*, 45 (1), 279-300. doi : 10.7202/1016404ar
- Cerutti, A.V. (2003). Le dépeuplement dans le Val d'Aoste : les causes et conséquences. *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 80 (1), 23-30. Repéré à https://www.persee.fr/doc/bagf_0004-5322_2003_num_80_1_2307
- Coulter, R., Findlay, A. & Van Ham, M. (2015). Re-thinking Residential Mobility: Linking lives through time and space. *Progress in Human Geography*, 40 (3). doi : 10.1177/0309132515575417
- Courgeau, D. & Lelièvre, E. (1990). L'approche biographique en démographie. *Revue française de sociologie*, 31 (1), 55-74. Repéré à https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1990_num_31_1_1079

- Crédit Suisse (2022). *Le Covid freine l'urbanisation*. Sarnen : Abächerli Media AG. Repéré à <https://www.credit-suisse.com/ch/fr/articles/media-releases/pandemic-slows-urbanization-and-boosts-market-for-second-homes-202203.html>
- De Bernardi, S. (2022, 22 février). Il Coworking Vallemaggia conquista residenti e turisti. *Corriere del Ticino*, 14. Muzzano, Suisse.
- Flick, U. (2002). *An Introduction to Qualitative Research*. Londres : SAGE Publications.
- Flury&Giuliani (2017). *Masterplan per i Comuni dell'alta Vallemaggia sull'arco temporale 2016 2030*. Repéré à https://www.invallemaggia.ch/files/Masteprlan_ALVM_documento_riassuntivo_1.pdf
- Gaudet, S. (2011). La participation sociale des Canadiens : une analyse selon l'approche des parcours de vie. *Canadian Public Policy / Analyse de politiques*, 37, 33-56. doi : 10.1353/cpp.2011.0000
- Ge, J. & Hokao, K. (2006). Research on Residential Lifestyles in Japanese Cities from the Viewpoints of Residential Preference, Residential Choice and Residential Satisfaction. *Landscape and Urban Planning*, 78 (3), 165-178. doi : 10.1016/j.landurbplan.2005.07.004
- Gruppo Multi (2022a). *4 Valli*. Locarno: Multi RE SA. Repéré à https://locarnese.ch/files/rivista-4valli-A4-def-affiancate_compressed.pdf
- Gruppo Multi (2022b). *Progetto di politica demografica e degli alloggi per le regioni periferiche*. Données approfondies sur l'étude *4 Valli*, non publiées)
- Hambly, H. & Lee, J. D. (2019). The Rural Telecommuter Surplus in Southwestern Ontario Canada. *Telecommunications Policy*, 43 (3), 278-286. doi : 10.1016/j.telpol.2018.07.009
- Hostettler Macias, L., Ravalet, E. & Rérat, P. (2022). Potential Rebound Effects of Teleworking on Residential and Daily Mobility. *Geography Compass*, 16 (9). doi : 10.1111/gec3.12657
- Kevassay, S. (2003). *Mémoire de recherche*. Paris : Librairie Vuibert.
- Kvale, S. (2007). *Doing Interviews*. Thousand Oaks: SAGE Publications Ltd.
- López-Igual, P. & Rodríguez-Modroño, P. (2020). Who is Teleworking and Where from? Exploring the Main Determinants of Telework in Europe. *Sustainability*, 12 (21), 8797. doi : 10.3390/su12218797
- Maggini, P. (2020). *Abitare la montagna. Sfide e opportunità per i neo-montanari della Val Onsernone* (mémoire de master). Université de Neuchâtel, Faculté des lettres et sciences humaines, Institut de géographie, Suisse. Repéré à https://doc.rero.ch/record/328573/files/NELM_3319.pdf

- Masot, A. N. & Gascón, J.L.G. (2021). Sustainable Rural Development: Strategies, Good Practices and Opportunities. *Land*, 10 (4), 366. doi : 10.3390/land10040366
- Mayer, H. & Meili, R. (2016). New Highlander Entrepreneurs in the Swiss Alps. *Mountain Research and Development*, 36 (3), 267-275. doi : 10.1659/MRD-JOURNAL-D-16-00040.1
- Ohnmacht, T., Z'Rotz, J. & Dang, L. (2020a). Relationships between Coworking Spaces and CO2 Emissions in Work-Related Commuting: First Empirical Insights for the Case of Switzerland with Regard to Urban-Rural Differences. *Environmental Research Communications*, 2 (12). doi : 10.1088/2515-7620/abd33e
- Ohnmacht, T., Thi Thao, V. & Von Arx, W. (2020b). Job-mobility Biographies in Coworking Spaces: a Theoretical Contribution to New social and Spatial Restructurings. Dans J. Scheiner et H. Rau (éds), *Mobility and Travel Behaviour Across the Life Course – Qualitative and Quantitative Approaches* (pp.100-116). Cheltenham : Edward Elgar Publishing.
- Ollivier, D. (2017). Le succès du télétravail : Les effets de la nouvelle loi Travail. *Etudes*, (12), 33-46. doi : 10.3917/etu.4244.0033
- Perlik, M. (2015). Les territoires de montagne comme fournisseurs mondiaux de ressources : nouvelles formes de disparités entre montagnes et pôles métropolitains. *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine*, 103 (3). doi : 10.4000/rga.3130
- Pekarek, S. (1994). *Gestion des rôles et comportement interactif verbal dans l'interview semi-directive de recherche*, 2. Bâle : Séminaire des Langues et Littératures Romanes.
- Powell, A. & Craig, L. (2015). Gender differences in working at home and time use patterns: evidence from Australia. *Work, Employment & Society*, 29 (4), 571-589. doi : 10.1177/0950017014568140
- Rérat, P. (2020). Residential Mobility. Dans O. B. Jensen, C. Lassen, V. Kaufmann, M. Freudendal-Pedersen & I. S. G. Lange (éds), *Handbook of Urban Mobilities*. Londres : Routledge.
- Sajous, P. (2014). Mobilité résidentielle des télétravailleurs dans le département du Gers. Une nouvelle façon d'habiter entre ville e campagne ? *Sud-Ouest européen. Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 37, 117-127. doi : 10.4000/soe.1139
- Sajous, P. (2015). Télétravail à temps complet : La liberté de choisir ses routines. L'action de développement local « Soho solo », Gers. *Espace, populations, sociétés*. doi : 10.4000/eps.5983

- Segessemann, A. & Crevoisier, C. (2016). Beyond Economic Base Theory: The Role of the Residential Economy in Attracting Income to Swiss Regions. *Regional Studies*, 50 (8), 1388-1403. doi: 10.1080/00343404.2015.1018882
- Simpson, L., Daws, L., Pini, B., & Wood, L. (2003). Rural Telework: Case Studies from the Australian Outback. *New Technology, Work and Employment*, 18 (2), 115-126. doi : 10.1111/1468-005X.00114
- Tayaran, M.R., Khan, A.M. et Anderson, D.A. (2003). Impact of Telecommuting and Intelligent Transportation Systems on Residential Location Choice. *Transportation Planning and Technology*, 26 (2), 171-193. doi : 10.1080/0308106032000096561
- Thomas, M.P. (2014). Les choix résidentiels une approche par les modes de vie. Dans S. Fol, Y. Miot & C. Vignal (éds), *Mobilité résidentielles, territoires et politiques urbaines* (pp. 97-116). Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion.
- Thomas, M.P. & Pattaroni, L. (2012) Choix résidentiels et différenciation des modes de vie des familles des classes moyennes en Suisse. *Espaces et sociétés*, 148-149 (1), 111-127. doi : 10.3917/esp.148.0111
- Tissandier, P., & Mariani-Rousset, S. (2019). Les bénéfiques du télétravail. *Revue francophone sur la santé et les territoires*. Repéré à <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02372764/document>
- Ufficio di statistica (2021). *Annuario statistico ticinese 2021*. Pregassona: Fontana Print SA. Repéré à https://m3.ti.ch/DFE/DR/USTAT/allegati/volume/ast_2021.pdf
- Van Hollebeke, S. (2015). Hamman P., Blanc M., Duchêne-Lacroix C., Freytag T., Kramer C., Les mobilités résidentielles à l'aune de la multilocalité. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 46 (2), 135-137. doi : 10.4000/rsa.1560
- Weissbrodt, R. & Giaucque, D. (2020). Home office en période de semi-confinement : quels enseignements pour l'avenir ? *GIRO - Revue de l'Association suisse des employés de banque*. Repéré à https://serval.unil.ch/en/notice/serval:BIB_188EF52341A1
- Zang, E. X., Musick, K. & Lyttelton, T. (2020). Gender Differences in Telecommuting and Implications for Inequality at Home and Work. doi : 10.31235/osf.io/tdf8c

Pages Web

- AdminStat (2018). Mapped, analisi e statistiche sulla popolazione residente. Distretto di Vallemaggia. Repéré à <https://ugeo.urbistat.com/AdminStat/it/ch/demografia/dati-sintesi/distretto-di-vallemaggia/2108/3> (consulté le 31.08.2022).

- Ascona Locarno (s.d.). La magica Vallemaggia / Valle Verzasca: il cuore verde del Ticino. Repérés à <https://www.ascona-locarno.com/it/esplora/vallemaggia> et <https://www.ascona-locarno.com/it/esplora/valle-verzasca> (consultés le 27.05.2022).
- Coworking Vallemaggia (s.d.). Repéré à <https://www.coworkingvallemaggia.ch/it> (consulté le 20.09.2022).
- DHS. Dictionnaire historique Suisse (2020). Carte de situation. Repéré à <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/059028/2021-03-03/> (consulté le 31.12.2022).
- Ente Regionale per lo Sviluppo Bellinzonese e Valli (s.d.) Programma di sviluppo per le zone a basso potenziale. Repéré à <http://www.ers-bv.ch/index.php?node=415&lng=1&rif=105ed0403e> (consulté le 14.04.2022).
- Fondazione Verzasca (s.d.). Co-working Verzasca e Piano. Repéré à <https://fondazioneverzasca.ch/co-working-2/> (consulté le 14.09.2022).
- Forni, S. (2022, 11 mai). Verzasca, il negozio “un progetto faro per la valle”. *laRegione*. Repéré à <https://www.laregione.ch/cantone/locarnese/1582779/brione-negozioprogettazione-valle-credito-verzasca-progetto-va-faro> (consulté le 24.09.2022).
- Museo di Valmaggia Cevio (s.d.). Vallemaggia. Repéré à <https://www.museovalmaggia.ch/it/vallemaggia> (consulté le 27.05.2022).
- OFS – Office fédéral de la statistique (2022, 25 août). Bilan de la population résidente permanente selon les districts et les communes, de 1991 à 2021. *Confédération suisse*. Repéré à <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiken/kataloge-datenbanken/tabellen.assetdetail.23064889.html> (consulté le 06.12.2022).
- RegioSuisse (s.d.). Nouvelle politique régionale (NPR). Repéré à <https://regiosuisse.ch/fr/nouvelle-politique-regionale-npr> (consulté le 13.04.2022).
- Repubblica e Cantone Ticino (2021). Riposizionamento delle regioni periferiche: sostegno al Masterplan Valle di Blenio 2030 e al Masterplan Leventina 2030. Repéré à https://www4.ti.ch/area-media/comunicati/dettagliocomunicato/?NEWS_ID=190920&cHash=64de091c29f4e300d8237d53fc0d77f7 (consulté le 14.04.2022).
- Rérat, P. (2016, 8 avril). Mobilité résidentielle. *Forum vies mobiles*. Repéré à <https://forumviesmobiles.org/node/3203/printable/print> (consulté le 10.12.2022).
- Swisstopo - Office fédéral de topographie (2022). Carte nationale de la Suisse 1 : 500'000. Repérée à <https://map.geo.admin.ch/> (consulté le 31.12.2022).

Tschubby (2005, 28 avril). District Vallemaggia. *Wikipedia*. Repéré à https://it.m.wikipedia.org/wiki/File:Karte_Bezirk_Vallemaggia.png (consulté le 31.12.2022).

Zandonella, R., Angst, V. & Von Stokar, T. (2018, 25 juin). Travailler à distance en admirant les montagnes. *La Vie économique*. Repéré à <https://dievolkswirtschaft.ch/fr/2018/06/zandonella-07-2018fr/> (consulté le 13.04.2022).

Annexes

Annexe 1 : Grille d'entretien télétravailleurs

Situation professionnelle et début du télétravail

1. Pouvez-vous me raconter quelle est votre profession et votre taux d'occupation ?
2. Dans quelle commune se trouve votre lieu de travail en plaine ?
3. Pouvez-vous me raconter quand et comment vous avez commencé à pratiquer le télétravail ?
4. Qu'est-ce que votre employeur en pense (il vous l'a proposé, il était d'accord, il était sceptique ?)

Pratique/ Appropriation du télétravail

6. Combien de jours et durant lesquels de la semaine pratiquez-vous le télétravail ?
7. Quelles sont les avantages que vous percevez dans l'utilisation du télétravail ?
 - Est-ce qu'il rend vos trajets pendulaires plus supportables ?
 - Est-ce qu'il vous permet d'avoir une vie moins stressante ?
 - Ou de mieux concilier votre vie professionnelle et familiale ?
7. Quels sont pour vous les désavantages et les limites du télétravail ?
 - Vous percez de la pression de la part de votre employeur ?
 - Vous ressentez un sentiment d'isolement ?
8. Quelle serait votre situation de travail idéale ?
9. Où pratiquez-vous le télétravail ? (Vous avez un local ou un espace dédié à cette pratique ?)

Choix résidentiel et télétravail

11. Où habitez-vous ?
12. Comment avez-vous choisi de venir habiter ici ? Pour quelles raisons ?
13. Vous êtes content de vivre ici ? Vous voyez-vous encore ici dans 10 ans ?
15. Est-ce que le télétravail vous a motivé à vous installer dans la vallée ou à y rester ?
16. Vous pensez que le télétravail peut aider à repeupler et redonner de la vie aux vallées ?

Coworking spaces

17. Est-ce que vous avez déjà utilisé ou utilisez-vous actuellement un coworking space ? Si oui, lequel ?
(le coworking space est un espace de travail partagé par plusieurs personnes ayant des employeurs différents. Les télétravailleurs payent un loyer par jour / semaine / mois / année pour profiter d'une place de travail / d'un bureau ainsi que des différents services tels que du wifi, un Beamer, des salles réunion, des imprimantes, des machines à café ou autre).

Si oui, répondre aussi aux questions suivantes, autrement sauter à la question 18.

- Quels sont les avantages /limites de ces espaces ?
 - Quel était/est le rapport avec les autres utilisateurs du coworking space ?
18. Qu'est-ce que vous pensez de ces lieux ?

Vie dans la vallée et implication dans la vie sportive/ associative/ politique :

19. Quelles sont pour vous les avantages d'habiter en vallée et quels sont au contraire les limites que vous percevez ?
20. Vous avez des loisirs ou des passions que vous pratiquez ? Si oui, lesquels ?
21. Vous êtes impliqués dans la vie associative, sportive, politique, religieuse, économique ou sociale de votre vallée ?

Talon sociologique

22. Récolte des informations de base telles que : l'âge, l'état civil, le nombre d'enfants et l'âge des enfants (s'ils en ont) et le niveau d'études.

Annexe 2 : Grille d'entretien coordinateurs Masterplan

Contexte et situation actuelle de la vallée

1. Quelle est la situation du point de vue démographique dans votre vallée ?
2. Quelles sont selon vous les causes du dépeuplement ?
3. Quelle est généralement la situation d'un point de vue du marché immobilier dans votre région ? Quel est l'état de l'offre et de la demande concernant les maisons primaires ?
4. Quelle est la situation de votre région d'un point de vue touristique ?

Stratégies de revitalisation

5. Quelles politiques et mesures avez-vous choisies d'adopter pour revitaliser la région et pour maintenir/ ramener des résidents ?
6. Vous jugez l'économie résidentielle comme étant une politique de redéveloppement importante et primordiale ou vous avez d'autres stratégies ?
7. Dans quelle mesure le canton soutient vos initiatives de revitalisation ?

Le télétravail

8. Quel poids attribuez-vous au télétravail comme méthode de revitalisation des vallées ?
9. Quel est l'état des infrastructures qui permettent la pratique du télétravail ? (En matière de développement de la fibre optique par exemple ? Y a-t-il des améliorations dans les infrastructures que vous jugez encore nécessaires ?)
10. Quelles sont selon vous les défis / les freins à la pratique du télétravail dans les vallées ?
11. Comment jugez-vous le potentiel de revitalisation de la région à travers le télétravail exercé pour des périodes plus longues dans les maisons secondaires ?